La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION DU
SAMEDI

Montréal, ◆
samedi 8 février 1997

112e année No 108
190 pages, 14 cahiers

GREICHE & SCAFF
OPTOMÉTRISTES
ACHETEZ MAINTENANT
ET PAYEZ SUR
1 AN
SANS INTÉRÊT
* Sur approbation de crédit
Frais de gestion additionnels

ÎLES-DE-LA-MADELEINE 2,50 $
FLORIDE 2,35 $ U.S.
2$ TAXES EN SUS

Mario Tremblay
«Si vous étiez dans mes souliers, vous perdriez patience aussi...»
cahier G

Arts et spectacles
En cette fin de siècle, la chanson crie l'amour
cahier D

Économie

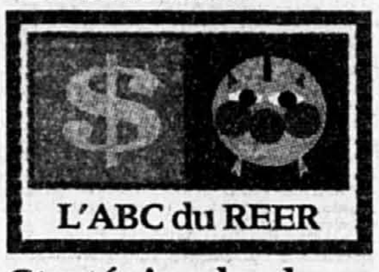

Stratégies de placement 1997
Une cahier spécial de 16 pages

Vacances voyage
Lisbonne accueille la dernière exposition universelle du siècle
cahier H

PHOTO CP

Cet homme a été arrêté par des agents de la GRC après avoir escaladé hier des escaliers du parlement en Jeep.

Les compressions: un répit à la santé; l'éducation reste la cible

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard a réduit la pression sur le réseau de la santé et abaissé la barre pour les compressions de l'an prochain, gardant comme principale cible le secteur de l'Éducation.

Selon les informations obtenues hier par *La Presse*, excédé, le ministre de la Santé, Jean Rochon, s'est vu confirmer il y a deux semaines au Conseil des ministres que son objectif de compressions pour 1997-1998 passait de 960 à 680 millions, un chiffre qui devrait être confirmé dans le livre des dépenses publié vers le 18 mars.

Avec un budget totalisant 12,9 milliards, la santé avait encaissé 725 millions de compressions l'an passé et 500 millions l'année précédente. Exaspéré de toujours passer à la caisse, le ministre Rochon a, dit-on, fait la démonstration que même une nouvelle ronde de fermetures d'établissements ne permettrait pas d'atteindre l'objectif que lui a fixé Jacques Léonard l'automne dernier. Pas question non plus de réduire l'éventail des services assurés, indique-t-on.

À la suite des fermetures de l'an dernier, 2300 employés sont encore sans poste défini dans le réseau de la santé à Montréal. Un certain nombre d'entre eux fait du remplacement, mais 1600 sont carrément chez eux, payés par Québec. Dans les 680 millions de compressions à faire à la Santé, on compte environ 400 millions de coûts de systèmes, la croissance des prix des médicaments et équipements et la progression des salariés dans les échelons.

Pour atteindre les objectifs de mise à la retraite dans la Santé, Québec envisage de racheter des années de contribution au régime de pension antérieures à 1973, année où les employés du réseau hospitalier sont entrés dans le régime.

Si Jean Rochon peut souffler un peu, il n'en va pas de même pour Pauline Marois. La titulaire de l'Éducation a confirmé jeudi au

Voir **LES COMPRESSIONS** *en A2*

Un forcené fonce sur le parlement

JULES RICHER
Presse Canadienne, OTTAWA

Un homme, qui se disait pourchassé par des adorateurs de Satan, a fait une entrée fracassante au parlement, hier matin.

Au volant d'une Jeep Cherokee, il a monté à toute vitesse les marches de l'édifice pour aller s'immobiliser à quelques mètres de l'entrée centrale, évitant de justesse un employé d'entretien.

Personne n'a été blessé et les dommages matériels sont minimes.

Roger Lamoureux, 35 ans, de Cantley, au Québec, sera formellement accusé lundi de conduite dangereuse et de méfait ayant causé des dommages de moins de 5000 $, a fait savoir hier soir le sergent Pierre Bisson, de la GRC. En attendant, Lamoureux sera détenu pour subir une évaluation psychiatrique, a indiqué la GRC.

Voir **UN FORCENÉ** *en A2*

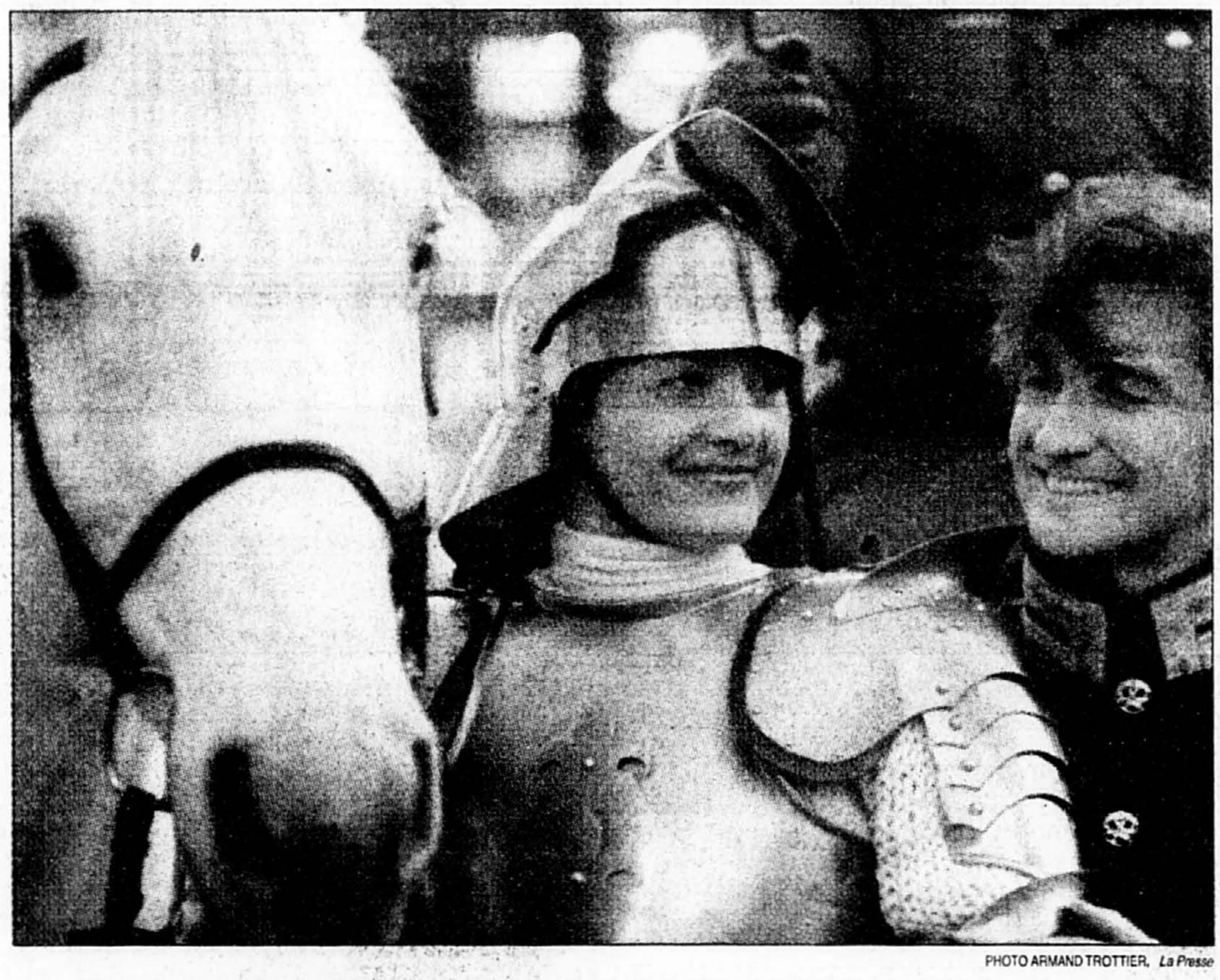

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

La pucelle arrive en ville!

La Pucelle d'Orléans a fait une entrée remarquée dans le 20e siècle, hier vers 17 h. À l'occasion de l'avant-première du drame musical *Jeanne la Pucelle*, la comédienne Judith Bérard, en armure et montée sur un cheval blanc, a parcouru la rue Sainte-Catherine entre le square Dominion et la Place des Arts. Là, la pucelle d'Orléans a été accueillie par le p'tit gars de l'île d'Orléans, René Simard, qui tient le rôle de Charles VII dans cette production dont l'ampleur et les coûts rappellent Broadway: à l'affiche depuis hier à la salle Maisonneuve, « le drame musical de Jeanne d'Arc » est défendu par une trentaine de comédiens accompagnés de 24 musiciens et évoluant dans 29 décors. Le tout pour 4,5 millions.

Les Bosniaques de Rimouski

La guerre civile qui déchire l'ancienne Yougoslavie a fait des milliers d'exilés. Que 52 d'entre eux aient abouti à Rimouski, où même le train n'arrive qu'à deux heures du matin, dépasse l'entendement. Gérald LeBlanc y a retrouvé 14 familles bosniaques en train de faire leur nid dans ce Bas-du-Fleuve que certains, banquier ou universitaire, voudraient fermer. Et le coup de coeur de Rimouski ne serait pas une exception, mais l'indice d'une tendance générale de régionalisation de l'immigration, une brèche dans les deux Québec: une province homogène et une métropole multiethnique.

À lire en page B1

Agropur devient la plus importante entreprise laitière au Canada

MARIE TISON
Presse Canadienne

La coopérative agro-alimentaire Agropur va acquérir les installations de lait de consommation des Aliments Ault en Ontario.

Cette transaction de 145 millions, qui devrait être complétée au début de mars, fera de la coopérative de Granby la plus importante entreprise laitière au Canada.

Son chiffre d'affaires, qui était de 1,04 milliard en 1996, devrait passer à près de 1,4 milliard.

Agropur achètera quatre laiteries et une dizaine d'entrepôts. Elle commercialisera les marques de commerce que détenait Aliments Ault dans le lait, la crème et le mélange à crème glacée molle sur le marché ontarien, soit Sealtest, Lactantia Purfiltre, Royal Oak et Copper Cliff.

Agropur ne commercialisait qu'une marque de lait en Ontario, par le biais de Natrel, Ultramilk.

Grâce à la transaction, la coopérative détiendra environ 30 % du marché du lait de consommation en Ontario.

« C'est un pas vers une présence beaucoup plus marquée sur le marché canadien », a commenté hier Mme Sophie Fortin, directrice générale des ressources humaines et des communications chez Agropur, au cours d'une entrevue téléphonique.

La transaction ne touche pas les activités des Aliments Ault au Québec.

Mme Fortin a expliqué qu'Ault n'avait mis en vente que ses biens ontariens. En outre, une acquisition au Québec n'aurait pas cadré avec la stratégie d'Agropur, a-t-elle poursuivi.

« Nous voulions nous doter d'unités manufacturières et de réseaux de distribution à l'extérieur du Québec », a-t-elle déclaré.

Elle a indiqué que la coopérative demeurait intéressée à faire d'autres acquisitions dans le reste du Cana-

Voir **AGROPUR** *en A2*

Trottoirs: les plaintes abondent

CHARLES GRANDMONT

Conséquence directe du pitoyable état des trottoirs de la métropole: la Ville a fait l'objet de deux fois plus de réclamations en une seule semaine qu'elle n'en a reçu au cours de tout le mois de janvier.

Depuis lundi, 85 personnes ont demandé à la Ville de les dédommager pour des blessures subies à la suite d'une chute sur le trottoir, une situation que les fonctionnaires municipaux qualifient cependant de « normale ».

Voir **TROTTOIRS** *en A2*

INDEX

Petites annonces		- proposition d'affaires	F2	Avis	A29, E9 et E12	Décès	G10 et G11	Le monde	B9 et B10	Mots croisés	A26	Vin	D19
- index	C10	Arts et spectacles	cahiers C et D	Bridge, échecs - et timbres	K6	Économie	F1 à F10	Les petits compagnons	K6	Mot Mystère	E8	Sports	cahier G
- immobilier	C10, E1	- horaires-spectacles	D10	Carrières	cahiers I et J	Encans	A29	Loteries	A2 et G12	Opinions	B3	- Chasse et pêche	G5
- marchandises	E5 et E6	- Télé-horaire	D2	- professions	cahier I, J1 à J8	Êtes-vous observateur?	C10	Plus	B1, B4 à B7	Politique	B8		
- emplois	E6, G7	Actualités	A21	- formation	J9 et J10	Horoscope	A26	Météo	G12	Restaurants	D18		
- automobile	G7, G8, G11					Jardiner	K8	Mon toit	cahierK	Vacances - Voyage	cahier H		

MÉTÉO

Ensoleillé
Max. -7, min. -12
page G12

6 21924 45678 2

ENSEMBLE NUMÉRIQUE
IDÉAL POUR LE DÉBUTANT EN IMAGERIE NUMÉRIQUE.

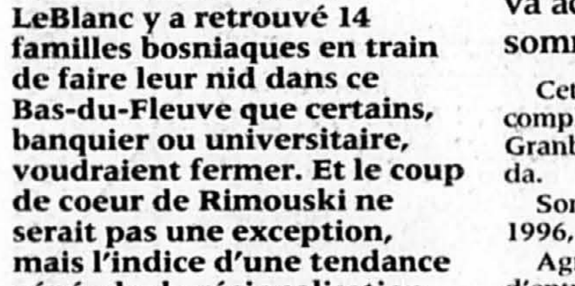

CAMÉRA NUMÉRIQUE Kodak DC-20
SIMPLE ET COMPACT.

NUMÉRISEUR Kodak «SNAP SHOT» RÉSOLUTION 600 DPI
ENSEMBLE DC-20 ET NUMÉRISEUR «SNAP SHOT»
529 99 $
(APRÈS LA REMISE DU MANUFACTURIER)

Le 1er centre d'imagerie numérique au Québec

Kodak DC-25
- Appareil numérique
- 2 modes de résolution, 24 bits couleur
- Pour Mac et PC - Flash intégré
- Écran cristaux liquides intégré

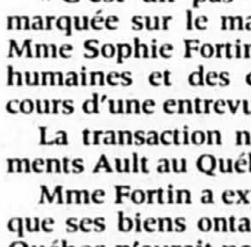

679 99 $

Kodak DC-50
- Appareil numérique
- Avec zoom 3x autofocus
- Accepte carte PCMCIA
- Flash intégré

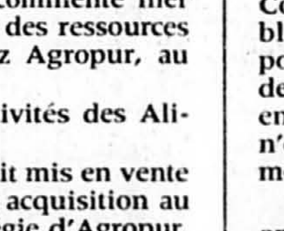

Carte PCMCIA non incluse.
929 99 $

- TOUT POUR LA PHOTO VIDÉO -
L.L. LOZEAU LTÉE
6229, St-Hubert Mtl
STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE
Tél.: 274-6577
1 800 363-3535

2468206 - 219

Suites de la une

Trottoirs: les plaintes abondent à la Ville

TROTTOIRS / *Suite de la page A 1*

« Ça correspond au volume de réclamations habituel qui accompagne les conditions météorologiques que l'on a connues », affirme Claude Giroux, analyste au Bureau des réclamations de la Ville de Montréal.

M. Giroux n'était toutefois pas en mesure de fournir des chiffres précis sur les réclamations des années antérieures.

Le mois dernier, la Ville a fait l'objet d'une quarantaine de réclamations, un nombre peu élevé qui s'explique selon M. Giroux par la clémence de Dame Nature.

Une couche de glace

Bien que la situation soit moins dramatique que la semaine dernière, de nombreux trottoirs, dans le centre-ville notamment, sont toujours recouverts d'une épaisse couche de glace, deux semaines après la dernière pluie verglaçante.

À la Ville, on estime toutefois que l'état des trottoirs est satisfaisant.

« Ça peut être plus glissant lorsqu'on vient de déblayer, mais dans l'ensemble, il n'y a pas de problème », soutient Philippe Briand, porte-parole du Service des travaux publics.

Les trottoirs vont continuer d'être une menace pour les piétons pendant encore quelque temps, car la Ville n'a pas l'intention de se pencher sur le problème avant que les traces de la dernière chute de neige ne soient disparues des rues. Dans le meilleur des cas, M. Briand estime que le chargement de la neige sera terminé lundi.

PORTUGAL

Erratum

■ C'est par erreur que les mots « mer Méditerranée » se retrouvent au sud de Faro dans la carte géographique de la page H4 du cahier Vacances-voyage d'aujourd'hui. Seul l'océan Atlantique baigne les côtes du Portugal.

Les compressions: un répit à la santé; l'éducation reste la cible

LES COMPRESSIONS / *Suite de la page A 1*

caucus spécial des députés péquistes que le Conseil du Trésor lui demandait encore de 675 à 700 millions de compressions pour l'an prochain. La cible n'a pas varié par rapport à septembre. Elle est beaucoup plus grande que les 400 millions encaissés l'an passé par ce réseau qui représente une facture de 10 milliards, dont 80 % en salaires aux professeurs et au personnel de soutien.

Président du caucus, François Gendron soulignait hier que ces informations coïncidaient avec les attentes des députés. « Ils estiment qu'il serait logique de baisser la marche à la Santé, de permettre de respirer un peu, plutôt que de rester dans les compressions « paramétriques ». Les députés ont proposé des « alternatives » dans beaucoup de secteurs où les compressions pourraient être difficiles, explique-t-il.

Des députés ont repris, a-t-on appris par ailleurs, certaines recommandations du rapport de la commission D'Amours sur la fiscalité. On réclame par exemple que le prochain budget resserre les contrôles sur les frais de représentation déductibles. La proposition sur le pourboire obligatoire est carrément passée à la trappe. Les députés veulent aussi la résurrection de la Commission des comptes publics, une question déjà en négociation entre les deux leaders parlementaires.

Dans le secteur des affaires municipales, Québec s'oriente vers une vague importante de fusions des offices municipaux d'habitation, dont le nombre est supérieur à 560 au Québec. Une trentaine de millions d'économies sont attendues de cette manoeuvre. Les députés veulent aussi des rapports plus transparents quant aux retombées de la campagne contre le travail au noir du ministère du Revenu.

Dans le secteur de l'Éducation, M. Gendron — ancien ministre de ce portefeuille — soulignait que les députés « ne remettent pas en question l'objectif chiffré ». Mais sur la tâche, il faut distinguer, rappelle l'ancien enseignant. La tâche des enseignants du primaire et du secondaire est déjà passablement lourde, compte tenu des changements sociaux. « C'est *rough* enseigner au primaire et au secondaire parce qu'il y a eu beaucoup de coupes dans le personnel professionnel, soit les conseillers et les psychologues. »

« Dans le collégial, il reste de la marge », assure-t-il. Il y a quelques années, des mandarins du Trésor avaient calculé qu'un professeur du collégial gagnait « à l'heure » davantage qu'un médecin spécialiste, a-t-on confié à *La Presse*.

Des députés sont restés pantois quand ils ont appris qu'un comité de la Conférence des recteurs (CREPUQ) des universités se donnait pas moins de trois ans pour faire son rapport sur les rationalisations à faire dans le réseau universitaire.

Les « indicateurs » de l'éducation — un document du ministère — montrait que la dépense par étudiant a augmenté plus rapidement au Québec qu'en Ontario. On dépense 15 % de plus pour un étudiant québécois que pour un ontarien.

Pour le primaire et le secondaire, Québec dépense 6 % de moins que l'Ontario en moyenne pour un élève.

D'autre part, entend-on, Québec pourrait réduire la facture additionnelle de la maternelle à temps plein — 3000 enseignants supplémentaires — en imposant à la maternelle le même ratio qu'en première année.

Un forcené fonce sur le parlement

UN FORCENÉ / *Suite de la page A 1*

Vociférant en anglais et très agité, l'homme n'a cessé de répéter, alors qu'il était maîtrisé par les policiers qu'il était poursuivi par des adorateurs de Satan.

L'incident a eu lieu vers 10 h 40, alors que les députés se préparaient à la période des questions à la Chambre des communes. Les travaux parlementaires n'ont pas été perturbés.

Après avoir contourné la flamme du Centenaire, le véhicule du forcené a parcouru une centaine de mètres dans l'allée centrale extérieure, réservée aux piétons, avant de gravir une vingtaine de marches, pour ensuite se diriger vers l'entrée principale du parlement. La Jeep a monté d'autres marches et s'est immobilisée sous le porche en bois qui protège les visiteurs des travaux en cours dans la Tour de la paix.

Roch Martin, un fonctionnaire, a eu la peur de sa vie. « J'étais en train de nettoyer l'entrée et j'ai entendu un gros 'bang'. Je me suis levé la tête et j'ai vu la Jeep Cherokee. Elle est entrée, j'ai couru dans l'autre sens et elle s'est arrêtée à quatre ou cinq pieds de moi », raconte-t-il.

Jeff Mara, un touriste du Colorado, a assisté à la scène. « Il est sorti (du véhicule) en criant 'les adorateurs de Satan veulent me tuer' », rapporte-t-il.

Des policiers de la GRC et des gardes de sécurité de la Chambre des communes sont alors intervenus. Ils ont maîtrisé l'homme, non armé, qui était extrêmement agité. Il tentait alors de pénétrer dans le parlement. Une fois dans la voiture de police, le forcené a continué à se débattre et il a réussi à fracasser la vitre latérale du véhicule en donnant des coups de pied.

L'escouade de déminage de la GRC a ensuite fouillé la Jeep pour s'assurer qu'elle ne contenait pas d'engin explosif, ce qui a pris plus d'une heure et demie.

L'incident a relancé une fois de plus la question de la sécurité au parlement que plusieurs jugent insuffisante. « On m'a demandé si on devait y restreindre l'accès; je ne le crois pas », a souligné le vice-premier ministre Sheila Copps, à sa sortie de la Chambre des communes. « Le parlement est un endroit que tous les Canadiens peuvent visiter, mais il faudrait peut-être restreindre l'accès aux véhicules », a-t-elle ajouté.

Agropur devient la plus importante entreprise laitière au Canada

AGROPUR / *Suite de la page A 1*

da, mais elle a souligné que l'achat des opérations laitières ontariennes d'Ault était un gros morceau à digérer.

« Pour Agropur, c'est une des plus grosses transactions de son existence », a-t-elle dit.

Mme Fortin a déclaré que la coopérative, qui ne possédait jusqu'à maintenant qu'une petite usine en Ontario, à Brandford, n'entendait pas apporter de changements pour l'instant aux opérations d'Ault.

Les 900 employés d'Ault touchés par la transaction devraient donc conserver leur emploi.

Le fromage et le beurre

Dans un communiqué émis hier, le président et chef de la direction d'Aliments Ault, M. Graham Freeman, a déclaré que la transaction devrait améliorer la valeur à long terme de son entreprise en lui permettant de se concentrer sur ce qui constitue le coeur de ses opérations, ses divisions du fromage et du beurre.

M. Freeman a confirmé qu'Ault continuera à commercialiser son lait au Québec sous les marques de commerce Sealtest et Lactantia.

Il a précisé que le lancement du lait Lactantia PurFiltre avait permis à Ault de faire une percée significative sur le marché québécois. Les Aliments Ault détiennent maintenant 30 % du marché du lait de consommation au Québec.

L'exercice financier, qui s'est terminé en avril 1996, n'a pas été facile pour les Aliments Ault.

Les bénéfices nets, qui étaient de 14,6 millions l'année précédente, sont passés à 12,4 millions.

En revanche, Agropur a connu en 1996 sa meilleure année depuis 1987, avec des bénéfices nets de 8,2 millions, a dit Mme Fortin..

La coopérative avait enregistré des bénéfices plus élevés en 1995, soit 13 millions, mais cette performance unique était due à la vente de la crème glacée Québon à Unilever.

Agropur appartient à 4600 sociétaires producteurs de lait. Elle a 2100 employés et transforme plus de 1,1 milliard de litres de lait par année.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00066

Code du jour 6-6

Samedi, 8 février 1997

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **009**
à quatre chiffres : **7881**

INSOLITE

Quelle attraction!

■ Une paisible rue de St. Catharines, en Ontario, s'est littéralement changée en piste d'autos tamponneuses jeudi quand un vieil homme a perdu la maîtrise de son automobile. John Kowal, âgé de 81 ans, a d'abord brûlé un stop et percuté une voiture, l'expédiant dans le décor, a indiqué la police. La voiture de l'octogénaire a alors poursuivi son chemin, en partie sur le trottoir, pour tamponner latéralement une autre voiture conduite par un homme âgé cette fois de 86 ans. La voiture de Kowal a ensuite frappé une borne d'incendie et embouti une autre voiture pour brutalement terminer sa course contre le poteau supportant les feux de circulation, qui s'est à son tour écrasé sur une camionnette conduite par... un homme de 80 ans. Kowal a été légèrement blessé au cours de sa folle randonnée, mais on ignore si des accusations seront portées contre lui.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Garder la bonne posture

■ On entend beaucoup parler ces temps-ci de la posture, une mauvaise posture pouvant entraîner des maladies musculo-squelettiques, digestives, respiratoires, etc. Mais comment, à la fin, peut-on arriver à « bien se tenir », comme Dame Nature l'avait prévu pour nous? Il existe des techniques pour rééduquer le corps, pour tonifier et assouplir les muscles qui nous tiennent, et acquérir ainsi pour la vie une bonne posture, comme on le verra demain dans le cahier Santé sous la plume de Carole Thibaudeau.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Le fait d'évoquer le suicide chez les jeunes encourage-t-il plus qu'il ne dissuade les personnes aux tendances suicidaires?
Encourage:....
Dissuade:....

Le comité d'enquête de la magistrature, qui examine le cas du juge Richard Therrien, a relevé trois juges de leur serment de confidentialité. Êtes-vous d'accord avec cette démarche?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 74 %
Non: 26 %

2 DES FAÇONS LES PLUS ÉCONOMIQUES D'ACHETER UN MATELAS DE PREMIÈRE QUALITÉ

OPTION N° 1
Payez LE PLUS BAS PRIX GARANTI pour la gamme complète de matelas Sealy et Simmons... ET NOUS PAIERONS LA TPS ET LA TVQ !

OPTION N° 2
NE PAYEZ RIEN AVANT UN AN. Choisissez lequel qui vous convient MAINTENANT. • AUCUN PAIEMENT MENSUEL • AUCUN INTÉRÊT • AUCUN DÉPÔT

Nous offrons la gamme COMPLÈTE de Sealy et de Simmons SIMMONS

Plus DES OFFRES AVANTAGEUSES
•CHOISISSEZ PARMI PLUS DE 100 MODÈLES ET FORMATS!
•ESSAI GRATUIT DE 30 NUITS
•CADRE DE LIT GRATUIT AVEC TOUS LES ENSEMBLES SEALY ET SIMMONS
•MATELAS «PAYEZ ET EMPORTEZ» À COMPTER DE 36,95 $
•LIVRAISON GRATUITE ET IMMÉDIATE

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
Nouveau! Place Portobello, Brossard 671-2202
Les Galeries Laval 681-9090
Centre Rockland 341-7810
Les Promenades de la Cathédrale 282-9525

La Presse

Le mot du jour

fonds mutuel

■ La locution *fonds mutuel* est un calque de *mutual fund*. En français, on parlera plutôt de *fonds commun de placement*.

— Les fonds communs de placement sont parmi les REER les plus populaires cette année.

On aura remarqué qu'il n'y a pas d'accent sur *REER*. L'usage veut, en effet, que l'on n'accentue pas les sigles.

Paul Roux

Club Aventure
101-1221, rue St-Hubert, voyages
Montréal, Québec, H2L 3Y8
Tél:990-9290 • 1-800-342-9290
Ensemble au coeur du Monde !
Bientôt ... au coeur du Plateau !
2463796

L'EXPRESS DU MATIN

Vision Montréal : autre infraction

■ Le directeur général des élections du Québec a dressé hier à l'endroit du parti Vision Montréal un nouveau constat d'infraction pour une dépense effectuée par un dirigeant du parti en décembre 1994, et ce, contrairement à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Ce constat d'infraction a été délivré au parti Vision Montréal à la suite de l'enquête que le directeur général des élections, Pierre-F. Côté, a menée relativement à des meubles qui avaient été livrés à la permanence de ce parti en décembre 1994. Par ailleurs, le directeur général des élections tient à préciser que ni le Groupe Mallette Maheu ni la firme d'Ameublement Joseph Walsh ne sont, en aucune façon, impliqués dans cette infraction.

Bourque : saine « épuration »

■ Le maire de Montréal, Pierre Bourque, dit accueillir avec sérénité et juger très saine « l'épuration » qui frappe depuis quelques semaines à la fois son parti et le comité exécutif de la ville. « Il y a là une espèce d'épuration, c'est très sain, et on va bâtir une équipe plus solide », déclare le maire à Denise Bombardier au cours d'une entrevue présentée ce soir dans le cadre de l'émission *Raison Passion*, diffusée sur les ondes de Radio-Canada. Il laisse entendre que ses alliés d'hier qui le dénoncent aujourd'hui travaillaient dans leur propre intérêt, et non dans celui de la ville ; il valait donc mieux pour tout le monde qu'ils tirent leur révérence.

La ligne a été coupée

■ Un homme de 29 ans et un adolescent de 17 ans ont été arrêtés, vers 22 h 15 jeudi, avec une scie à béton après avoir, semble-t-il, « décapité » un téléphone public près du 175, boulevard de la Concorde, dans le quartier Pont-Viau, à Laval. Ils auraient peu de temps auparavant pris toutes les pièces de 25 cents qui se trouvaient dans l'appareil. Selon le sergent Denys Thibodeau, de la police de Laval, Bell Canada a signalé quelques vols dans des téléphones publics dans se secteur au cours des derniers temps. Le mineur a été confié à ses parents, tandis que l'adulte comparaîtra en cour municipale.

Une directrice d'école de la CECM accusée de harcèlement criminel

ÉRIC TROTTIER

Un triangle amoureux impliquant deux directrices et un directeur d'école de la CECM ; une série de lettres peu catholiques parsemées de couronnes mortuaires ; une accusation de harcèlement criminel ; une carrière distinguée, brisée en toute fin de parcours sur les écueils de l'amour.

Voilà où en est Suzanne Lebrun-Lamoureux, ex-directrice de l'école primaire Saint-Enfant-Jésus, avenue Villeneuve sur le Plateau Mont-Royal.

Après plus de 27 années à la CECM, Mme Lamoureux a connu une fin pathétique, cette semaine, quand les commissaires de la plus importante commission scolaire au Québec, réunis à huis clos, ont décidé de la congédier pour une série de gestes qui a duré deux ans.

Mme Lebrun-Lamoureux devait prendre sa retraite dans trois ans. Elle n'en aura pas le loisir, ni les avantages. En outre, elle doit subir ce printemps un procès pour harcèlement criminel, une infraction intégrée au Code criminel en 1993, passible de cinq ans d'emprisonnement.

Selon un document confidentiel déposé au conseil des commissaires de la CECM, mercredi, dont *La Presse* a obtenu copie, l'enquête menée conjointement par la commission scolaire et la police de la CUM « a permis de démontrer que durant les années 1994-95 et 1995-96, Mme Lamoureux a harcelé de façon répétitive et continue » le directeur et la directrice adjointe d'une école secondaire du même secteur.

Mme Lamoureux était tombée amoureuse du directeur, qui lui préférait sa collègue. La femme de 53 ans a plutôt mal réagi à ce refus, et au mois de septembre 1994 ont commencé à circuler toutes sortes de lettres anonymes, les unes intimidantes, les autres contenant des propos diffamatoires, toujours à l'endroit du directeur et de la directrice adjointe.

« Ces lettres ont été adressées aux victimes et à leurs proches, à leur résidence et à leur lieu de travail ; elles ont également été distribuées à des membres du personnel de la CECM, à des comités de parents et à des commissaires », écrit-on dans le document remis aux commissaires. À certains moments, les deux victimes ont même reçu des couronnes mortuaires !

L'accusée avait été suspendue de son travail en octobre quand les policiers l'ont rencontrée pour lui signifier qu'elle serait accusée (par voie de sommation) relativement à cette affaire. Mme Lamoureux a comparu le 5 décembre au palais de justice de Montréal. Elle subira son enquête préliminaire à compter du 1er mai.

Selon une source sûre à la CECM, les preuves rassemblées sont « accablantes », ce qui explique qu'on ait pris la décision de congédier Mme Lamoureux dès maintenant, avant même le début de son procès.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Imaginez la table !

Non, il ne s'agit pas de six farfadets, mais bien d'une chaise géante installée à l'exposition Rendez-vous Hôtel Restaurant qui se tiendra à la Place Bonaventure, les 9,10 et 11 février. Jean Cyr, Pierre Bourcheix, Francine Doucet, Jean-Pierre Verreault, Jean Laviolette et Guy Lussier ont grimpé sur « LA » chaise le temps d'une photo.

Nouveau procès dans une affaire d'incendie criminel

La Cour d'appel divisée sur l'utilisation d'un témoin révélé par la femme de l'accusé

YVES BOISVERT

Dans un arrêt divisé, qui laisse voir deux courants de pensée radicalement opposés au sein du plus haut tribunal québécois, la Cour d'appel vient d'annuler la condamnation d'Edmon Kabbabe pour incendie criminel et d'ordonner un nouveau procès.

Dans la nuit du 1er novembre 1991, à 1 h 40, l'immeuble du Supermarché Palmira, au 1080, Port-Royal Ouest, à Montréal, explose et est détruit par un incendie criminel.

La preuve pointe dans la direction d'Edmon Kabbabe. Le commerce est au nom de sa femme. Elle l'a acheté pour 1,1 million 11 mois plus tôt. Kabbabe l'avait assuré pour 3 millions. Les dettes de l'immeuble, au moment de l'incendie, couvraient à peu près sa valeur d'achat. De plus, une semaine avant l'incendie, Kabbabe avait demandé de la dynamite à quelqu'un.

Les policiers de la CUM sont naturellement allés voir les « victimes » de l'incendie, mais la femme de Kabbabe a refusé de parler, sauf pour dire que son mari était dans l'État de New York au moment du crime. Quelques semaines plus tard, l'avocat de Kabbabe appelle la police pour dire que son client a été victime d'agresseurs dans la soirée précédant l'incendie. Mais Kabbabe refuse de parler aux policiers.

Devant cette impasse, les policiers demandent la tenue d'une enquête du commissaire aux incendies. La femme de Kabbabe est forcée de témoigner. Elle révèle alors l'existence d'un témoin-clé : Georges Bardaji, son cousin. Il demeure près du commerce incendié et a recueilli Kabbabe, en panique, les vêtements déchirés et brûlés, quelques minutes après l'explosion.

Kabbabe a insisté pour aller se faire soigner aux États-Unis, sous prétexte que ses « agresseurs » pouvaient le retrouver à Montréal. Il restera caché aux États-Unis plus d'un mois.

Les policiers ont rencontré Bardaji avant même la fin de l'enquête du commissaire. Ils ont alors décidé d'arrêter Kabbabe immédiatement, sans même attendre la fin de son témoignage.

Au procès, Kabbabe n'a pas témoigné, non plus que sa femme : un accusé et son épouse ne sont pas contraignables. Bardaji, lui, a témoigné. Le jury a déclaré Kabbabe coupable.

La question centrale en appel était l'utilisation de ce qu'on appelle la « preuve dérivée ». Il s'agit d'une preuve admissible ordinairement, mais obtenue par des moyens illégitimes. Dans ce cas-ci, les policiers n'auraient probablement jamais obtenu l'identité de Bardaji si les époux Kabbabe n'avaient pas été forcés de témoigner devant le commissaire.

Le juge Proulx, qui compare le procédé du ministère public et de la police aux anciennes enquêtes du coroner, où l'on forçait un suspect à s'incriminer pour ensuite l'accuser, dit qu'il s'agit d'un cas clair d'abus. On a contourné le droit au silence de l'accusé. L'équité du procès est en péril. Le juge Nuss est d'accord.

Le juge Beauregard estime que son collègue exagère : l'existence de Bardaji a été découverte par le témoignage de la femme de l'accusé, dont le silence n'est pas protégé constitutionnellement. Il n'y avait rien de mal à l'assigner. Ce n'est pas son témoignage qui a servi au procès criminel, mais le témoin dont elle révélait l'existence. Il n'y a pas, au fait, que les intérêts de l'accusé qui sont en cause : les victimes physiques et financières des incendies ont le droit d'être protégées. Parce que Kabbabe était un suspect, fallait-il s'abstenir d'enquêter et de le faire témoigner ? Après tout, Kabbabe s'était décrit comme une victime. On n'a pas à présumer que les policiers et l'État agissaient de mauvaise foi, écrit le juge Beauregard.

Le fait que l'arrêt ne soit pas unanime donne au ministère public un droit d'appel automatique en Cour suprême.

SuperPoints Super longtemps

Le nouveau programme *SuperPoints*MC vous offre un vaste choix de primes. Ainsi, les interurbains de Bell vous font accumuler des points échangeables, entre autres, contre des minutes d'interurbain gratuites. Pour tout savoir sur les primes *SuperPoints* et pour profiter du programme dès aujourd'hui, appelez-nous. 1 888 25-SUPER

Certaines conditions s'appliquent.

Bell
du génie et des gens
2467851

Le coût de la main-d'oeuvre dans les hôpitaux crée un véritable cauchemar budgétaire

MARIE-FRANCE LÉGER

Les hôpitaux de la région montréalaise sont obligés d'emprunter et d'aggraver leur déficit — qui pourrait atteindre entre 45 et 53 millions pour l'année en cours — pour permettre notamment aux employés du réseau de la santé mis en disponibilité de travailler.

La régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre est en effet aux prises avec un problème de taille : il lui manque toujours 100 millions pour financer les coûts de transition relatifs à la main-d'oeuvre.

Les prévisions de la régie sur l'évolution du déficit indiquent que, pour 1996-1997, le déficit d'exploitation atteindra 45 millions. Le déficit accumulé sera de 53 millions.

D'une part, les hôpitaux, déjà en réduction budgétaire, sont obligés d'accueillir de nouveaux employés pour lesquels ils n'ont reçu aucune compensation. D'autre part, il faut emprunter pour financer le programme de départs volontaires qui a attiré à ce jour 2300 personnes. Le niveau des emprunts de la régie sera passé de 85 millions à 135 millions au 31 mars 1997.

Une situation pénible pour laquelle le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a encore trouvé aucune solution. « On a demandé aux hôpitaux de budgétiser ça eux-mêmes. Il faut maintenant que ça se finance, cette enveloppe de 100 millions doit être payée. Pour l'instant, il n'y a toujours pas de règlement », a expliqué hier à *La Presse* Marcel Villeneuve, le directeur général de la régie régionale.

Les deux premières phases du plan de transformation de la régie, 1995-96 et 1996-97, ont permis des réallocations de 108 millions sur les 155 millions prévus sur trois ans. Là-dessus, 42 millions ont commencé à être transférés dans les hôpitaux, dans les services spécialisés, dialyse et cancer, et pour accroître leur capacité opératoire. Mais rien n'a été réservé spécifiquement pour les services d'urgence.

Du côté des CLSC, la régie a pu observer que pour 1994-1995, le nombre de visites à domicile a augmenté de 16 %. La clientèle desservie dans le cadre du programme post-hospitalier et postopératoire s'est accru de 15,7 %.

Moins bonne nouvelle toutefois chez les médecins : les CLSC et les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de Montréal déplorent un manque de 130 médecins dans leurs établissements.

Quatorze mois après le début de la réforme, les centres hospitaliers du réseau montréalais connaissent donc un double défi : le défi du financement et le défi de la transformation avec ce que ça implique en termes d'augmentation du taux d'occupation des lits et de réduction de la durée de séjour.

En parallèle, les 21 hôpitaux restant à Montréal ont tous subi des compressions budgétaires, cadeau de la politique du ministère. Et ils doivent malgré tout « performer » dans les urgences au risque de subir des pénalités. « Nous n'avons aucune raison de ne pas imposer ces pénalités sauf si ces hôpitaux (Notre-Dame, Sacré-Coeur, Maisonneuve-Rosemont et l'Institut de cardiologie) nous arrivent avec un plan de redressement crédible », précise Marcel Villeneuve. Dans la foulée, il précise que, désormais, il y aura d'autres incitatifs à la performance ; la régie exigera aussi des comptes avant d'investir des sommes dans l'agrandissement de locaux ou l'achat d'appareils sophistiqués.

La Régie veut faire « tomber les préjugés » sur les psychiatrisés

MARIE-FRANCE LÉGER

La régie régionale de Montréal-Centre suggère la mise sur pied d'audiences publiques pour démythifier la deuxième vague de désinstitutionnalisation des personnes psychiatrisées et faire « passer la pilule » dans la population.

« C'est un choix de société, il faut mettre le débat sur la place publique. Les gens ont l'impression qu'on va sortir les fous dans le métro. Il faut faire tomber les préjugés », a souligné hier le président de la régie régionale, Conrad Sauvé.

La régie admet du même souffle que les ressources en santé mentale sont insuffisantes dans la communauté — elle signale entre autres que les CLSC ne sont pas encore équipés pour assumer cette responsabilité — et recommande que la « fermeture » des 3000 lits annoncée par le ministre Jean Rochon s'étale sur une période de temps assez longue pour permettre au réseau de s'ajuster.

« Aujourd'hui, pour une personne psychiatrisée, il est très difficile d'avoir des ressources. Une transformation pareille doit être plus lente au niveau de la santé mentale que celle entreprise pour la santé physique », a indiqué hier Marcel Villeneuve, directeur de la régie régionale.

Le ministre Rochon devrait préciser les orientations de sa politique en santé mentale d'ici la fin du mois de février. On sait qu'une deuxième vague de désinstitutionnalisation est en marche, mais on se sait pas encore où iront les fonds récupérés grâce aux fermetures de lits.

C'est d'ailleurs ce qui inquiète l'Association des médecins psychiatres du Québec, qui craint une répétition de l'échec de 1989. Le vérificateur général soulignait en effet en décembre dernier que le transfert des budgets d'hôpitaux vers les services communautaires n'avait pas été réalisé. « La dernière fois, l'argent est allé ailleurs. Le patient s'est fait jouer une première fois, il ne faudrait pas que ça se reproduise », a averti hier le docteur Yves Lamontagne, président de l'association.

Les médecins veulent s'assurer que des mesures transitoires seront mises en place avant la réduction massive des lits. Et pour cela, il faut un plan d'action unifié de la part de tous les responsables. « Le plus difficile sera de créer une coordination entre les CLSC, les omnipraticiens, les ressources communautaires et les psychiatres » a dit M. Lamontagne soulignant qu'avant toute chose, il fallait « faire le ménage » dans les ressources communautaires de façon à ne plus jamais se retrouver avec « des foyers clandestins à 12 dans une cave en train de se bercer ».

Quant aux audiences publiques, le Dr Lamontagne n'en voit pas vraiment l'utilité. Il faut plutôt agir rapidement et concrètement en prenant exemple sur les centres de santé mentale en Ontario (des Mental Health Clinics logées dans les polycliniques) composés d'équipes de professionnels chargées de fournir les soins en première ligne.

EMPRUNTER POUR ÉPARGNER ? VOUS VOULEZ RIRE ?

Félicitations !
Cette année, vous pouvez verser dans vos REER jusqu'à 15 000 $ en cotisations non utilisées.

Prêt pas prêt, le 1er mars approche encore une fois à grands pas.

Et, à tous les ans, vous vous entendez dire que vous avez bien de la chance de pouvoir profiter de cotisations REER inutilisées.

Si seulement vous aviez l'argent !

Ah ! Savoir quoi faire !

Chaque année commence par de grandes résolutions. Mais arrive le 1er mars et votre compte ne s'est toujours pas remis du temps des Fêtes. Vos cotisations REER inutilisées continuent de croître, et finalement deviennent tellement élevées que vous ne savez plus comment vous en sortir. Résultat : vous baissez les bras.

Ah ! Savoir quoi faire !

« Si j'ai bien compris, plutôt que de perdre les avantages de mes cotisations REER inutilisées, je peux emprunter pour rattraper le temps perdu une fois pour toutes.

LE PRÊT D'APPOINT REER SCOTIA*

(Voici un petit exercice mathématique pour vous aider dans votre réflexion.)

1.
VOUS EMPRUNTEZ 15 000 $.
(Vous pouvez aller jusqu'à 50 000 $ avec un taux aussi bas que le taux de base.**)*

2.
VOUS OBTENEZ UN REMBOURSEMENT D'IMPÔT DE 6 000 $ QUE VOUS AFFECTEZ AU REMBOURSEMENT DU PRÊT.
(Le chiffre exact dépend entre autres de votre taux d'imposition, comme bien d'autres choses...)

3.
VOUS REMBOURSEZ 157 $ PAR MOIS.
(C'est assez raisonnable, non ? Si besoin est, vous pouvez prendre jusqu'à dix ans pour rembourser.)

4.
VOUS VOYEZ CROÎTRE VOTRE REER QUI ATTEINDRA 19 361 $ AU BOUT DE 5 ANS ET 6 MOIS, LORSQUE VOUS AUREZ FINI DE REMBOURSER LE PRÊT. ET 25 ANS PLUS TARD, C'EST 47 856 $ QUE VOUS AUREZ EN REER.
(ON NE RIT PLUS ?)

(Les petits caractères, on n'y échappe pas, alors les voici. L'exemple ci-dessus suppose que :)

1. Vous vous situez dans la tranche d'imposition de 40 % et vous êtes admissible à un remboursement d'impôt de 6 000 $. 2. Le prêt est amorti sur 10 ans et est soumis à l'approbation du crédit. Dans cet exemple, le taux d'intérêt sur le prêt est de 4,75 %. Le taux réel peut être différent et est fixé pour chaque durée du prêt. Les durées offertes vont de 1 à 5 ans. 3. Votre remboursement d'impôt est affecté au remboursement du principal du prêt au quatrième mois. Vous remboursez ensuite 10 348 $ (9 000 $ en principal et 1 348 $ en intérêts). 4. Le taux de rendement composé moyen annuel des placements REER s'élève à 4,75 % avec un portefeuille de placements diversifié.

Si les petits caractères vous découragent, appelez-nous. On déchiffrera ça ensemble...

Maintenant, je sais ce que j'ai à faire.

Aujourd'hui, je vais sortir mon dossier IMPÔTS. Cet affreux dossier rempli de chiffres qui me dépassent et qui me donnent des frissons dans le dos. Je vais trouver le petit encadré qui me dit à quel point je suis loin de cotiser au maximum à mes REER. Je vais prendre mon dossier et me rendre à la succursale Scotia la plus proche pour demander un Prêt d'appoint. C'est ce que je vais faire aujourd'hui, et pas plus tard que maintenant. »

Bien sûr, vous préféreriez ne pas emprunter. Mais dites-vous qu'un Prêt d'appoint REER Scotia vous permettra d'épargner. Vous rattraperez le temps perdu et avec un minimum de persévérance, vous pourrez maintenir le rythme.

Épargner 157 $ de plus par mois, ce n'est pas toujours facile, c'est vrai. Mais c'est possible, tellement valorisant et... payant !

La seule chose à retenir, c'est que vous pouvez y arriver.

La pire chose à faire serait de ne rien faire.

Banque Scotia
Savoir quoi faire*

Du lundi au vendredi, de 8 h à 21 h
1 888 777-6842
Vous ne tomberez pas sur un répondeur... c'est garanti
www.scotiabank.ca

*Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse
**Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse
*Sous réserve de l'approbation du crédit. **Au 10 janvier 1997, notre taux de base était de 4,75 %. Ce taux peut être modifié.

Pour vivre dans la verdure, en plein cœur de la ville

Direction : empruntez la Transcanadienne, Henri-Bourassa ou Marcel-Laurin. Entrée principale : 2700, boul. Pitfield. Renseignements : 333-3066

Un peu de respect pour les esclaves

Pierre FOGLIA

Ma cour est pleine de journalistes. Mon vieux ! Allez-vous-en chez vous... Ceux de la *Gazette* sont venus les premiers. Puis ceux de la *Voix de l'Est*. Puis Radio-Canada. On n'attend plus que CNN. Quand je dis ma cour, c'est grand ma cour, ça va jusqu'à Saint-Armand où j'habitais avant. Figurez-vous que mes confrères ont découvert, dans un champ, tout près de la frontière du Vermont, un cimetière d'esclaves noirs ! Oh la belle histoire. Le beau serpent de mer en plein hiver.

Un cimetière d'esclaves noirs dans le champ des Benoit ! Ça jase au village.

Sur les cartes topographiques, le lieu est dit Nigger Rock. Les archives de la société historique Missisquoi parlent plus respectueusement du St. Armand Negro Burying Ground.

Ces esclaves noirs se sont installés à Saint-Armand au début du 19e siècle. C'est le bout de l'histoire que je préfère. Au début du 19e siècle, aux États-Unis, s'annonçait la crise qui allait mener à la guerre de Sécession. Les Yankees du Nord, ce Nord en voie d'industrialisation, voulaient abolir l'esclavage. Pas du tout parce qu'ils étaient humanistes comme on l'a prétendu ingénument. Mais bien parce que l'esclavage était contre-productif. Les nouvelles industries avaient besoin d'ouvriers, pas d'esclaves. L'ouvrier était un esclave à mi-temps, beaucoup plus pratique que celui attaché à son maître avec toute sa famille qu'il fallait loger, nourrir, soigner.

En ce temps-là, vivait à Saint-Armand un loyaliste du nom de Philip Luke, un petit malin qui avait bien compris que cette chicane entre Yankees et sudistes allait faire baisser le prix des esclaves. Il s'est dépêché d'aller en acheter un lot en Floride, les a ramenés sur sa terre et leur a dit : « Mes amis, vous êtes libres ! Mais si vous voulez rester ici, vous avez beau. Les pelles et le râteau sont dans la cabane au fond du jardin. »

Pour le remercier de leur avoir rendu la liberté, les esclaves, qui ne l'étaient plus que de leur gratitude, ont refait les clôtures, construit des cabanes à sucre, planté, sarclé et récolté le maïs, tout ça pour trois fois rien, si bien que Philip Luke, avec les profits réalisés grâce à son cheap labor, a pu s'acheter d'autres terres à Saint-Armand, et d'autres esclaves en Floride. Auxquels il a offert aussi son hospitalité : « Mes amis, vous êtes libres d'aller où vous voulez, mais entre nous, pour un Nègre, en Haute-Yamaska, y'a pas tellement de place où aller. Je vous offre de rester. Vous avez juste à vous construire une cabane avec les autres, là-bas, près de la swamp. »

C'est ainsi que Saint-Armand, bien avant New York, a eu son petit Harlem. Pour leur éviter des déplacements inutiles, on avait construit aux Noirs un centre communautaire qui faisait office d'église, de taverne, d'école et d'épicerie. Ils avaient aussi leur cimetière, évidemment. Il n'y a pas lieu de s'en étonner dans cette région où, 200 ans plus tard, on n'enterre toujours pas les catholiques avec les protestants.

Bref, est-ce le climat ? Les coyotes ? Le scorbut ? Cent ans plus tard, les Noirs avaient complètement disparu de la Haute-Yamaska. Tout ce qu'il en restait, c'est ce petit talus dans le champ de Clément Benoit, marqué Nigger Rock sur la carte.

On est en 1950, Clément Benoit est dans son champ à faire ses sillons pour planter des fraises et il bougonne : « Petit talus, petit talus, pas si petit que ça, fait chier, faut que je fasse le tour, et mes sillons ne sont pas droits, je suis chez nous après tout... »

Il a fait venir un bulldozer qui a attaqué le talus en mettant au jour un paquet d'os. Et quelques crânes. Oups. « J'ai vite réenterré tout ça », raconte Clément Benoit.

Depuis, l'histoire rebondit tous les dix ans. Tous les dix ans sort un article dans un journal, sur le fameux cimetière des esclaves de Saint-Armand. On en parle une semaine ou deux, et puis on oublie.

Peut-être que cette fois ce sera différent. Cette fois, il y a un Noir dans le village voisin de Bedford, M. Hank Avery, un Américain arrivé ici dans le temps de la guerre du Vietnam, un monsieur respecté et très aimé par la communauté, prof à l'élémentaire, qui a décidé que c'était assez. Simplement, mais avec la plus grande fermeté, il a alerté la ministre Beaudoin et saisit la municipalité. Il veut que le site soit déclaré historique, et il veut qu'on mette une plaque.

Difficile d'être contre. Je viens quand même de m'engueuler avec M. Avery au téléphone. On ne s'entendait pas sur le sens du mot mémoire. Pour lui, la mémoire c'est dans la terre. Pour moi, c'est dans la tête.

— Et si quelqu'un profanait la tombe de votre mère ? me demanda-t-il.

— Rien à crisser. Personne ne peut profaner la tombe de ma mère, parce qu'elle est dans ma tête. Personne, sauf moi. Je ne m'en prive pas d'ailleurs.

— Et le respect ?

C'est drôle qu'on exige tant de respect pour les morts, alors que, pour soi, mort, on s'en fout... J'ai vérifié au village. Tout le monde est d'accord pour une plaque, pour un petit enclos qui protégerait le cimetière des esclaves. Tout le monde trouve épouvantable qu'au hasard des travaux de la terre, on déterre comme ça un os ou un crâne. Tout le monde a réclamé « un peu de respect s'il vous plaît ». Mais quand vous leur demandez : « Mais vous, quand vous serez mort ? », tous répondent : « Oh moi, quand je serai mort, je m'en fous. Ils feront bien ce qu'ils voudront. » C'est drôle, non ?

Pour revenir au respect, j'ai oublié de vous dire, M. Avery, que je ne trouve pas du tout irrespectueux de faire pousser du blé d'Inde sur les morts. Il me semble que c'est une bonne manière de continuer à vivre un peu (quoique personnellement je préférerais de la vigne, je préférerais donner du vin que du pâté chinois).

Qu'est-ce qu'on disait donc ?

Ah oui le respect. Je vais vous en conter une bonne, M. Avery. Sur mon parcours de jogging, près d'un cimetière justement, il y a dans le parterre enneigé d'un modeste bungalow un petit nègre en plâtre qui pêche. Hier après-midi j'ai frappé à la porte avec une fausse pétition. Toc, toc, bonjour excusez-moi, je passe pour une pétition pour le cimetière des esclaves de Saint-Armand.

Ils ont signé, M. Avery. Ils ont signé pour plus de respect pour les esclaves noirs. Est-ce que vous êtes content ?

Une étude sur les Canadiens noirs déboulonne quelques mythes bien ancrés et déplorables

DENIS ARCAND

Mauvaise journée pour les xénophobes : une équipe de chercheurs de l'université McGill a donné hier un bon coup de pied dans quelques préjugés tenaces en publiant une étude selon laquelle les Canadiens noirs 1) sont plus instruits que la moyenne canadienne, 2) abandonnent moins leurs études secondaires que la moyenne, 3) travaillent plus que la moyenne, et 4) dépendent moins de l'aide financière de l'État pour vivre.

De plus, il y a 504 290 Noirs au Canada, soit 40 % de plus que le nombre qu'on retrouve dans les documents gouvernementaux à partir des données du recensement de 1991.

« Ça déboulonne quelques mythes aussi bien ancrés que déplorables », a indiqué hier Jim Torczyner, professeur à la faculté de sciences sociales de l'université McGill, qui a publié hier *Diversity, mobility and change : The dynamics of Black communities in Canada*. « Il y a des gens qui croient que les Noirs ne travaillent pas, qu'ils ne sont pas motivés à l'école et que leur but est de faire des enfants pour se mettre sur l'aide sociale. Les données prouvent que c'est faux. »

Selon les données dégagées par l'équipe du professeur Torczyner, 4,1 % des hommes noirs vivant au Canada ont un diplôme d'études supérieures, contre 3,6 % de la population masculine canadienne. De même, 33 % des Noirs et 34,5 % des Noires ne terminent pas leurs études secondaires, ce qui est un taux d'abandon grave, mais inférieur à la population en général (37,8 % pour les hommes, 38,3 % pour les femmes).

Le professeur Torczyner note aussi que les femmes noires vivent moins souvent (13,5 %) de l'aide gouvernementale que les femmes canadiennes (15,2 %) prises dans leur ensemble.

Les données sur la population active sont contradictoires, puisque le recensement dit que les Noirs ont un taux d'emploi supérieur à la moyenne, tout en disant que plus de Noirs sont inactifs. « Nous pensons que ce paradoxe statistique est un signe de la précarité des emplois détenus par les Noirs, a-t-il opiné. Les Noirs occupent encore les emplois les plus vulnérables aux coupes en cette époque de rationalisations. »

Ce n'est pas la première fois que Torczyner joue les iconoclastes. Juste avant le référendum de 1995, au moment où certains agitaient le spectre d'un exode de la population juive de Montréal, il avait jeté une douche froide sur les alarmistes en prouvant que cet exode était un mythe. « Ça n'a pas plu à tout le monde ! » s'est rappelé en rigolant M. Torczyner hier, selon qui son étude lui avait valu quelques regards torves de la part de ceux qu'il appelle « les Galganov de ce monde ».

L'étude publiée hier montre aussi bien des choses qui vont mal dans la communauté noire : nombre de diplômés inférieur au niveau du premier cycle universitaire, absence de figure masculine dans les familles (monoparentales) noires, rémunération inférieure, etc. « Mais l'important, je crois, est qu'il y a assez de données solides pour contredire hors de tout doute certains préjugés racistes au sujet des attitudes des Noirs. »

« Il y a assez de données solides pour contredire hors de tout doute certains préjugés racistes au sujet des attitudes des Noirs. »

M. Torczyner explique en partie les préjugés à l'endroit des Canadiens noirs par la perméabilité de la frontière avec les États-Unis : « Les médias américains sont tellement puissants qu'ils conditionnent nos perceptions, dit-il. Or, ce qui est clair, c'est que l'expérience noire canadienne n'a pas grand-chose à voir, historiquement et socialement, avec celle des Noirs américains. »

Un des aspects les plus intéressants de l'étude concerne le nombre de Noirs vivant au Canada. Le démographe Wally Boxhill a étudié les données brutes du recensement de 1991, qui chiffrait à 366 625 les citoyens s'étant identifiés comme noirs. Mais plusieurs facteurs font que ce nombre est, croit-il, inférieur de beaucoup à la réalité : ainsi, bien des Noirs ont trouvé naturel de s'identifier selon leur langue. Environ la moitié des Canadiens d'origine haïtienne se sont décrits comme Français, et la moitié de ceux qui sont nés en Jamaïque, comme des Anglais. À partir de tels facteurs, M. Boxhill extrapole qu'il y a 504 290 Noirs au Canada, soit 40 % de plus que ce que l'on croyait. Les Noirs composent 1,8 % de la population canadienne (contre 11 ou 12 % aux États-Unis) et si 22 % d'entre eux (109 815) vivent au Québec, la majorité — 62 % (310 960) — est installée en Ontario. Enfin, les Canadiens noirs sont des urbains : 48 % (240 940) vivent à Toronto, 20 % (101 390) à Montréal.

Les minorités visibles restent sous-représentées dans la fonction publique fédérale

Presse Canadienne
OTTAWA

Il est beaucoup plus difficile pour les gens des minorités visibles d'obtenir un emploi dans la fonction publique et même quand elles y parviennent, elles sont condamnées à croupir pendant des années au bas de l'échelle, selon une étude de la Commission canadienne des droits de la personne.

La commission en conclut que la fonction publique fédérale ne met pas en oeuvre les beaux principes qu'elle proclame en matière d'équité dans l'emploi. « Les minorités visibles semblent avoir exclu la fonction publique comme milieu de travail où leurs jeunes les plus brillants pourraient s'épanouir », écrit le sociologue de l'université Carleton, John Samuel.

L'étude recommande au gouvernement de prendre exemple sur le secteur privé, où la proportion d'employés issus des minorités visibles est trois fois plus élevée.

Parmi les facteurs en cause : l'attitude des fonctionnaires au haut de la pyramide, qui manifestent peu de volonté de remédier à la situation et qui entretiennent peu de rapports avec ces employés au bas de l'échelle, ce qui constitue un handicap majeur dans un système où les bons contacts sont souvent plus importants que la compétence pour obtenir une promotion.

Un vidéo bien monté ça n'a pas de prix...

C'est pour ça que nos séminaires sur le montage vidéo sont GRATUITS! PROFITEZ-EN!

VIDÉONICS

Vous avez enregistré d'inoubliables souvenirs vidéo mais, hélas! quelques temps morts viennent en diminuer la valeur.
Venez donc assister à nos séances d'information. En quelques minutes vous apprendrez comment faire le montage de vos bandes vidéo pour les transformer en magnifiques souvenirs et découvrir un merveilleux passe-temps.

Première séance d'information
MARDI 18 FÉVRIER
à 18 H 00 à notre succursale
de Montréal au 8390 rue St-Hubert
R.S.V.P.: M. Jean-François Forget
388-4777

HÂTEZ-VOUS! RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT CAR LES PLACES SONT LIMITÉES.

Un représentant de la compagnie VIDÉONICS sera sur place pour vous renseigner sur l'utilisation optimum de l'équipement de montage vidéo.
Vous y apprendrez tous les secrets du titrage, les corrections couleurs, les effets spéciaux et la post-production.
De plus, vous pourrez mieux connaître les appareils VIDÉONICS: les consoles de mixage vidéo, le TitleMaker 2000 et plusieurs autres produits spécialisés qui permettent à l'amateur sérieux d'exploiter au maximum ses capacités créatrices.
Réservez votre place au plus tôt!

Dumoulin
branché sur l'électronique

TR-RIVIÈRES O. 5515, boul. Jean XXIII 693-4755
SHERBROOKE 1112, du Conseil 565-3177 2222, rue King O. 566-0261
JOLIETTE 404, St-Viateur 759-6956
MONT-LAURIER 469, de la Madone 623-6083
ROUYN BIENTÔT
GRANBY BIENTÔT
MONTRÉAL 8390, rue Saint-Hubert (Sud de la Métropolitaine) 388-4777
CENTRE-VILLE MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent (Stationnement facile) 288-7755
LAVAL 1599, Autoroute 440 Ouest (Sortie boul. Industriel) 681-7770
LONGUEUIL 2203, chemin de Chambly (près Curé-Poirier) 468-1993
VAL D'OR 1231, 7e Rue 824-3994
ST-RÉMI BIENTÔT
ST-JEAN 391, du Séminaire N. 348-9377
CHÂTEAUGUAY BIENTÔT
SOREL 1815, rue Marie-Victorin 742-4511
STE-MARTINE BIENTÔT

Moins chère et fière de l'être.

Oui, il y a maintenant une nouvelle bière au Québec. Et c'est la Milwaukee's Best de Miller, une bière de première qualité qui défie toute concurrence au niveau du prix. En effet, vous pouvez maintenant déguster une vraie bière pour bien moins cher que les grandes marques populaires. La Milwaukee's Best de Miller, maintenant en vente partout au Québec.

Milwaukee's Best de Miller

Le Cosmodôme agonise

Il pourrait rendre l'âme dès le 1er mars

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« Il respire encore, mais son enterrement pourrait bien être décidé le 1er mars prochain », a déclaré à *La Presse*, l'un de ses plus ardents défenseurs et membre de la corporation Camp spatial Canada, en parlant du célèbre Cosmodôme de Laval.

L'organisme à but non lucratif, qui gère cet éléphant blanc, doit déposer vers le 15 février ses propositions à ses créanciers relativement au sauvetage. Et elles doivent être expliquées le 1er mars.

Depuis un an, les tergiversations n'ont pas cessé un seul instant. Tour à tour, les ministres David Cliche, Rémy Trudel et Serge Ménard ont dit qu'il fallait que l'entreprise privée fasse sa part dans l'opération visant à remettre le Cosmodôme sur la bonne voie.

Aujourd'hui, aucune entreprise ne s'est encore montrée intéressée à embarquer dans cette aventure.

Hier, le ministre Ménard a dit : « Québec est prêt à mettre un dollar pour chaque dollar que le privé mettra ». Ottawa serait prêt à faire la même chose.

« Ce n'est pas fini. Nous cherchons », a ajouté le ministre d'État à la Métropole.

De son côté, le ministre Trudel a affirmé que Québec n'avait pas laissé tomber le Cosmodôme. « Après avoir mis sur pied le comité Pichette, les gens ont fouillé, creusé et nous continuons, et je continue comme ministre des Affaires municipales, avec le ministre Ménard, à chercher et à connecter le dernier neurone pour sauver le Cosmodôme. Nous espérons trouver des solutions avec tous les intervenants concernés. Nous pensons vraiment que nous pouvons y arriver. »

En tenant ces propos, le ministre Trudel a en substance répété le discours qu'il tient depuis des mois sur ce sujet.

Le maire se sert des Lavallois

En fin d'après-midi, le maire Gilles Vaillancourt a publié cette déclaration : « Tous les partenaires du Cosmodôme poursuivent leurs négociations. Je suis conscient qu'un dénouement positif couronnera prochainement les négociations visant à le relancer. » Le chef d'ELAN et candidat à la mairie, Daniel Lefebvre, a aussi fait une sortie hier sur le Cosmodôme. Pour lui, l'administration Vaillancourt n'a pas du tout écouté les mises en garde faites en 1991, 92 et 93 par des firmes d'experts sur la façon de procéder sur les projections de financement du Camp spatial.

Un projet maintenu en vie artificiellement

« Le maire Vaillancourt s'est servi des Lavallois pour maintenir en vie artificiellement un projet qui ne tient plus », prétend M. Lefebvre.

Il demande à l'administration Vaillancourt de faire preuve de la transparence qui s'impose alors que le Cosmodôme se dirige vers un cuisant échec.

« Que le maire permette aux intervenants d'avoir accès aux véritables données financières touchant le Cosmodôme, tel que le permet la convention signée par la Ville avec la Banque Nationale et la Corporation Camp spatial Canada. Il faut rétablir d'abord le lien de confiance qui doit prévaloir entre les instigateurs du projet, la population lavalloise et les investisseurs », dit-il.

Le petit Jordan : une mort atroce mais accidentelle

Le petit Jordan Laboissière-Parent, quatre mois et demi, est mort noyé ; il a aussi été brûlé à la tête et au thorax par l'eau chaude de la baignoire a révélé, hier, l'autopsie du Dr Claude Pothel. Tout indique qu'il s'agit d'un accident. Rappelons que sa soeur aînée, âgée de trois ans l'aurait placé, jeudi matin, dans la baignoire de la demeure familiale, située à La Plaine, dans le but d'imiter sa mère. Les parents se trouvaient alors dans une autre pièce.

CONCOURS
« C'est bon TOUT le temps... »
La Paysanne...
Voir p. A 9
2463560

Félicitations

DR. MIA SCAFF O.D.

a obtenu son doctorat en optométrie de l'Université de Montréal.
Sa pratique sera chez GREICHE & SCAFF optométristes situés au centre d'achats Rockland, VMR. pour rendez-vous, appelez 739-2334.
2457746 - 208

ENAP

Sessions de perfectionnement offertes à Montréal

Les impacts psychologiques des changements imposés
19 février 1997 — Après avoir analysé les étapes du changement et ses composantes émotives, nous tenterons d'identifier les comportements et les attitudes gagnantes permettant de vivre efficacement le changement.

Gestion de projets : principes, démarche, méthodes et techniques
24 - 25 - 26 février 1997 — Initier les gestionnaires à l'univers de l'information de gestion, aux notions de systèmes d'information, de contrôle et de décision et leur faire connaître les techniques de représentation, de mise en forme de l'information et de développement d'un tableau de bord de gestion.

Loi sur l'accès à l'information
24 - 25 février 1997 — Former le personnel concerné par l'application de la loi et le rendre apte à l'appliquer dans leurs organisations respectives.

Renseignements et inscription : (514) 522-2464
Sans frais : 1-800-818-ENAP (3627)
Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique
2467903

Jusqu'à 70%* -20% ADDITIONNEL de rabais sur les complets

Ne perdez plus une minute! Aux Ailes, la mode pour hommes est en solde au grand complet. Au moment de passer à la caisse, 20% de rabais sera accordé sur les articles déjà en solde. Venez profiter le plus rapidement possible de cette offre mirobolante!

* Sur la marchandise sélectionnée. Collection automne/hiver 1996.

AILES
LES AILES DE LA MODE
MAIL CHAMPLAIN 672-4537 • CARREFOUR LAVAL 682-4537

Cartier

Montre 21
Must de Cartier®
Etanche jusqu'à 30 mètres.
2467903

Concessionnaire Cartier Agréé

BIRKS
Représentant Cartier autorisé
1240, SQUARE PHILLIPS, MONTRÉAL, (514) 397-2511
2465711

Pour profiter d'un cadre enchanteur sur le bord de l'eau

C'est la clé
BoisFranc
à Ville Saint-Laurent

Direction : empruntez la Transcanadienne, Henri-Bourassa ou Marcel-Laurin. Entrée principale : 2700, boul. Poirier. Renseignements 333-3066

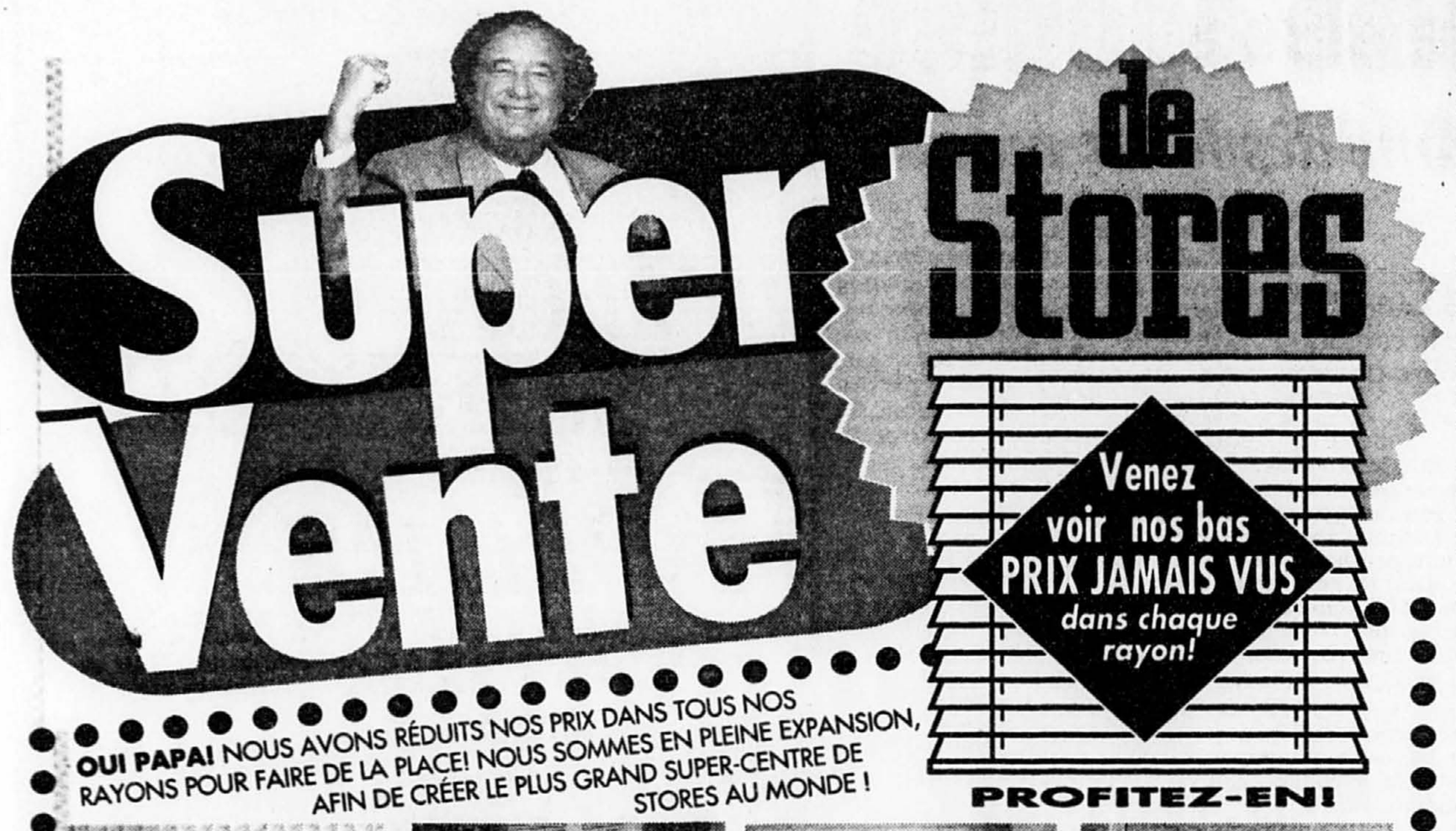

OUI PAPA! NOUS AVONS RÉDUITS NOS PRIX DANS TOUS NOS RAYONS POUR FAIRE DE LA PLACE! NOUS SOMMES EN PLEINE EXPANSION, AFIN DE CRÉER LE PLUS GRAND SUPER-CENTRE DE STORES AU MONDE !

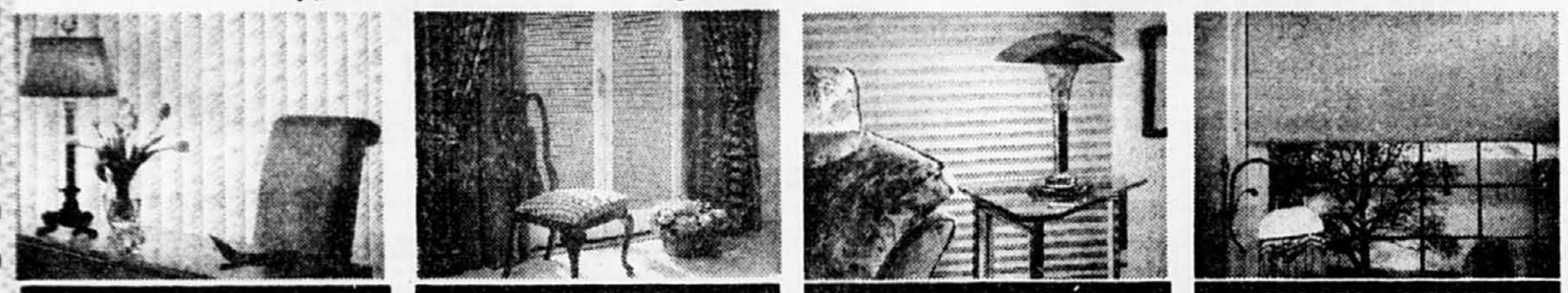

STORES VERTICAUX
RAIL GARANTI À VIE!
STORES VERTICAUX EN PVC 1re QUALITÉ
N'importe quel format jusqu'à 75" x 84"!
MODÈLE RAYÉ 5 couleurs **29.77**
RAIL DE LUXE À OUVERTURE CENTRALE INCLUS
MODÈLE UNI Blanc ou ivoire **39.77**
RAIL DE LUXE À OUVERTURE CENTRALE INCLUS

STORES HORIZONTAUX
MINI-STORES
HORIZONTAUX en PVC 1"
Aucun plomb ajouté!
41 GRANDEURS/ 6 BELLES COULEURS
3.77 Fin d'inventaire! à **28.77**

STORES PLISSÉS
FIN D'INVENTAIRE!
STORES PLISSÉS en TISSUS DE LUXE
«BRIGHTON» ou «MIRAGE»
• 2 textures!/5 couleurs
• 19 formats
À PARTIR DE **3.77 ch.**

STORES DE TOILE
STORES DE TOILE!
Toiles SUR MESURE à motifs décoratifs!
STORES DE 1re QUALITÉ
Grand choix de motifs et couleurs!
FAITS SUR MESURE!
2.29 LE PIED CARRÉ
Ex.: 36"x48" **27.48**

• STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES • COUVRE-LITS • DUVETS • DR • SERVIET APPES ET NAP • ACCESSOIRES UISINE ET DE SALLE DE BAINS • STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES...

3500 boul. St-Joseph est
entre les boulevards St-Michel et Pie IX
En affaires depuis 45 ans des MILLIONS de clients satisfaits
tél.: **259-3500** OU COMMANDEZ PAR FAX AU: 259-3141

Au Bon Marché

HEURES D'OUVERTURE
9h à 18h | 9h à 21h | 9h à 17h | 12h à 17h

* Commandes faites pendant que vous attendez, à l'exception de dimanche, mercredi soir

Bourque et Trudel parlent de rénovation et de revitalisation

YVON LABERGE

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, et le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, sont devenus des habitués du vendredi matin.

Hier, pour une troisième fois en autant de semaines, les deux hommes avaient rendez-vous. Ils n'ont pas évoqué la crise qui secoue l'hôtel de ville, ni la difficile négociation d'un pacte fiscal. Ils ont plutôt parlé revitalisation des quartiers anciens et rénovation.

Ils ont fait une visite guidée d'un ancien hospice du Plateau Mont-Royal qu'on recycle en immeuble de 62 logements en copropriété, et profité de l'occasion pour faire le bilan du programme commun dans lequel ils auront investi chacun 21,5 millions à la fin de l'année.

Le programme a permis de rénover ou de reconstruire 2 288 logements, ainsi que la démolition de 206 hangars. À la fin de l'année, on compte avoir rénové 3 000 autres logements et démoli 300 autres hangars, pour des investissements d'au moins 156 millions.

Par ailleurs, le maire a révélé que l'administration municipale négocie avec la Société des casinos le partage des coûts de réparation du pont des Îles.

Dans son édition d'hier, *La Presse* révélait que la réparation du pont qui dessert presque exclusivement le Casino de Montréal ne coûtera pas 3,5 millions aux contribuables montréalais, mais plutôt 7,5 millions.

Interrogé, M. Bourque a dit que les Montréalais ne seront pas les seuls à payer et que c'est évident qu'il s'attend à ce que la contribution de la Société des casinos soit plutôt salée !

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
http://www.qualityofcourse.com

Nom _____
Adresse _____
Ville / Prov. _____
Code postal _____

L'ÉCOLE DE RÉDACTION
38, ave. McArthur
Bureau 480
Ottawa, Ontario K1L 6R2
2460985

Le cours est deductible d'impôt et exempt de TPS

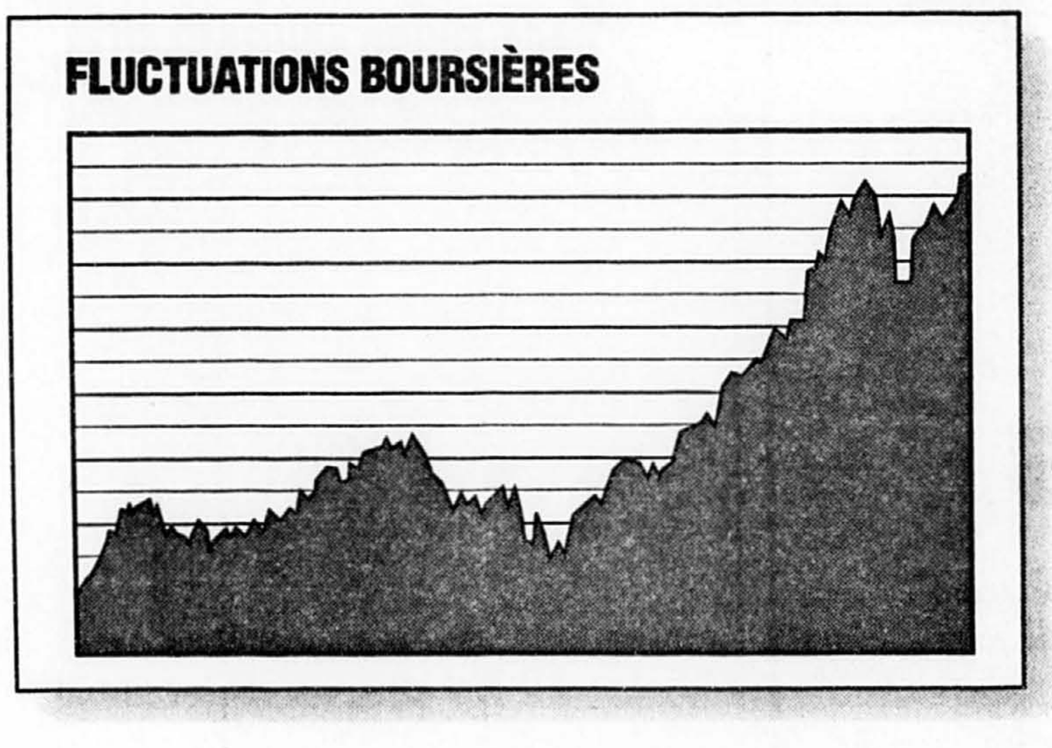

Si ces images reflètent pour vous deux visions opposées du rendement... appelez-nous!

1 800 BLC-1846

Pour nous, elles sont compatibles! Voilà ce que vous propose le CPGAction de la Banque Laurentienne: un placement qui vous offre le potentiel de rendement impressionnant du marché boursier sans pour autant risquer votre capital!

Le CPGAction (Certificat de Placement Garanti Action) est un investissement sûr, offert pour un terme de trois ou cinq ans. Son rendement est basé sur la performance boursière. Quelle que soit la fluctuation du marché boursier, la Banque Laurentienne vous garantit un taux d'intérêt minimum de 1 % composé annuellement, tout en assurant la protection intégrale de votre capital.

Hâtez-vous! Les CPGAction de la Banque Laurentienne sont offerts pour une période de temps limitée. Communiquez avec l'un de nos 600 conseillers en matière de REER ou mieux, passez nous voir: on parle le même langage! **Tout simplement.**

BANQUE LAURENTIENNE

Internet: http://www.banquelaurentienne.com

68 000 fumeurs de plus à cause de la baisse des taxes

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Soixante-huit mille Canadiens fument aujourd'hui alors qu'ils ne le feraient pas n'eût été de la forte baisse des taxes sur les cigarettes décrétée en février 1994 par les gouvernements fédéral et provinciaux. C'est la conclusion à laquelle en sont venus des chercheurs montréalais à la suite d'une enquête menée par Statistique Canada auprès de plus de 11 000 personnes dans l'année suivant cette baisse. (1)

On se rappellera que c'est dans l'espoir d'éradiquer la vente de cigarettes de contrebande, alors florissante, qu'Ottawa et les gouvernements de cinq provinces, dont le Québec, avaient sabré leurs taxes sur les cigarettes, permettant une importante baisse des prix.

Les personnes participant à l'enquête ont été interrogées à quatre reprises entre avril 1994 et mars 1995. Cela a permis aux chercheurs — de l'Hôpital général de Montréal et de l'université McGill — d'établir que la consommation de cigarettes a continué à diminuer au cours de cette période. Cependant, la baisse dans la proportion de fumeurs a été plus faible dans les provinces dont le gouvernement s'est joint à la politique du fédéral en abaissant leur propre taxe sur les cigarettes que dans celles où le provincial n'a pas modifié le niveau de sa taxation. Dans les premières, la proportion de fumeurs dans la population de 15 ans et plus est passée de 31 % à 28,3 % (-2,7) tandis qu'elle passait de 29 % à 24,9 % (-4,1) dans les secondes.

Davantage de personnes ont commencé à fumer dans les provinces qui ont réduit leur taxe que dans les autres. En outre, moins de fumeurs se sont débarrassés de cette habitude dans les provinces où les taxes ont été abaissées.

Les chercheurs admettent ne pas savoir si les tendances observées dans l'année suivant la réduction des taxes sur le tabac se sont maintenues depuis. De plus, il est possible que les différences observées entre les deux groupes de provinces soient dues à autre chose que l'évolution des taxes. Cependant, ils soulignent qu'entre 1986 et 1991, la consommation de tabac avait diminué plus rapidement dans les provinces dont les gouvernement ont ensuite abaissé les taxes que dans les autres. On aurait donc assisté en 1994-95 à un renversement de tendance.

« Les bénéfices de la diminution de la contrebande doivent être envisagés à la lumière des conséquences pour la santé et de l'impact financier d'une consommation accrue, écrivent les chercheurs. Compte tenu du fait que les maladies relatives à la cigarette ont des effets à long terme, les incidences de cette augmentation de la consommation vont probablement se faire sentir pendant plusieurs années encore. »

Soulignons qu'en novembre dernier, les gouvernements canadien et québécois ont rehaussé de 70 cents chacun le niveau de leur taxe respective sur les cigarettes. Les taxes fédérale et provinciale sur une cartouche de 200 cigarettes totalisent désormais 12,21 $ (sans compter la TPS et la TVQ).

(1) Hamilton, V.H., Levinton, C., St-Pierre, Y. & Grimard, F. « The effect of tobacco tax cuts on cigarette smoking in Canada », Revue de l'Association médicale canadienne, 15 janvier 1996.

Notre célèbre rosbif a un rival à Montréal : notre bifteck d'entrecôte

NOTRE BIFTECK D'ENTRECÔTE

NOTRE TABLE DE CRUDITÉS

NOTRE PRIX 9,95 $ TOUS LES SOIRS TANT QU'IL Y EN A

STATIONNEMENT GRATUIT APPELEZ-NOUS !

Chez la Mère TUCKER

Rosbif · Fruits de Mer · Grillades

CENTRE-VILLE : 1175, place du Frère André 866-5525

CLUB PC ENTREPÔT

Pentium 120 MHz USB 16 Mo EDO 949$

Pentium 150 MHz USB 16 Mo EDO 1059$

Pentium 166 MHz MMX avec USB 16 Mo EDO 1399$ Nouvelle technologie

Fabriqué au Québec

Tous nos ordinateurs comprennent: lecteur 1.44 Mo, disque dur 1.3 Go, 256 Ko cache, souris, carte vidéo 1 Mo MPEG (moniteur en sus) Garantie 3 ans pièces et main-d'oeuvre

Aussi disponible: Pentium 200 MHz MMX prêts standard, mise-à-jour d'ordinateurs

IBM GRATUIT Abonnement INTERNET à l'achat d'un ordinateur

MODEM 33 600 bauds 119$ avec répondeur Corel DRAW! Version 4.0 295$

2047 Autoroute 440 Ouest, Laval Côté Nord entre la 15 et Le Corbusier

990-2088 Ouvert dès 9 heures Cartes de crédit acceptées

« C'est bon TOUT le temps... »

Il était une fois, une **Paysanne** qui travaillait à ses fourneaux sans relâche. Son rêve : fabriquer la meilleure *fondue parmesan*. Cent fois, elle recommença.

Puis un jour, **La Paysanne** obtint une *fondue parmesan* au goût parfait.

L-o-n-g-t-e-m-p-s, **La Paysanne** garda le secret de ses délicieux carrés. Heureusement, aujourd'hui, on peut les déguster en tout temps. Disponibles dans tous les supermarchés.

* 15% de gras seulement

* Prêt en 10 minutes

Concours « C'est bon TOUT le temps »

Courez la chance de gagner un voyage d'une semaine (7 jours et 6 nuits) en République Dominicaine à l'Hôtel Amhsa Estrella Del Mar, pour 2 adultes et 2 enfants de moins de 12 ans. Une valeur approximative de 3 000 $.

Ciel 98,5 Antenne Bleue FM — ROYAL VACANCES

Bon de participation disponible sous les paniers promotionnels des carrés de fondue parmesan **La Paysanne**. Ce concours est ouvert aux 18 ans et plus. Pour connaître les détails du concours tels que bon de participation gratuit et dates d'utilisation des forfaits, consultez les règlements disponibles sur demande à la station CIEL-FM, Antenne Bleue, 98,5.

Voici deux placements dont l'une des caractéristiques est...

Une bonne nuit de sommeil.

RENDEMENT 1 AN	RENDEMENT 2 ANS	RENDEMENT 5 ANS
PORTEFEUILLE D'ACTIONS CANADIENNES DE LA LONDON LIFE		
30,5 %	20,4 %	13,8 %
PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ DE LA LONDON LIFE		
18,8 %	21,8 %	11,0 %

Où trouver un placement de REER qui allie rendement et sécurité? Jetez un coup d'oeil aux solides performeurs de la London Life, soutenus par une compagnie qui comprend très bien que vous recherchiez une sécurité immédiate tout en voulant concrétiser votre sécurité financière ultérieure.

Les Portefeuilles diversifié et d'actions canadiennes de la London Life offrent une combinaison unique de protection et de garanties que peu de placements peuvent proposer. Ces deux portefeuilles sont gérés de main de maître par les gestionnaires de portefeuilles professionnels de la London Life.

Informez-vous dès aujourd'hui sur ces portefeuilles. Ils peuvent générer les rendements dont vous avez besoin pour atteindre vos objectifs, tout en vous laissant dormir sur vos deux oreilles entre-temps.

Communiquez avec votre représentant de la London Life ou composez le 1 800 538-9788 pour obtenir plus d'information.

London Life

Liberté 55

Les taux illustrés datent du 31 décembre 1996. Les rendements antérieurs ne sont en rien indicatifs des rendements ultérieurs.
London Life, le symbole social et *Liberté 55* sont des marques de commerce de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie.

Pour pratiquer une foule d'activités hiver comme été

Direction : empruntez la Transcanadienne, Henri-Bourassa ou Marcel-Laurin Entrée principale : 2700, boul. Poirier Renseignements : 333-3066

ELLE FAIT DÉJÀ DES RAVAGES.

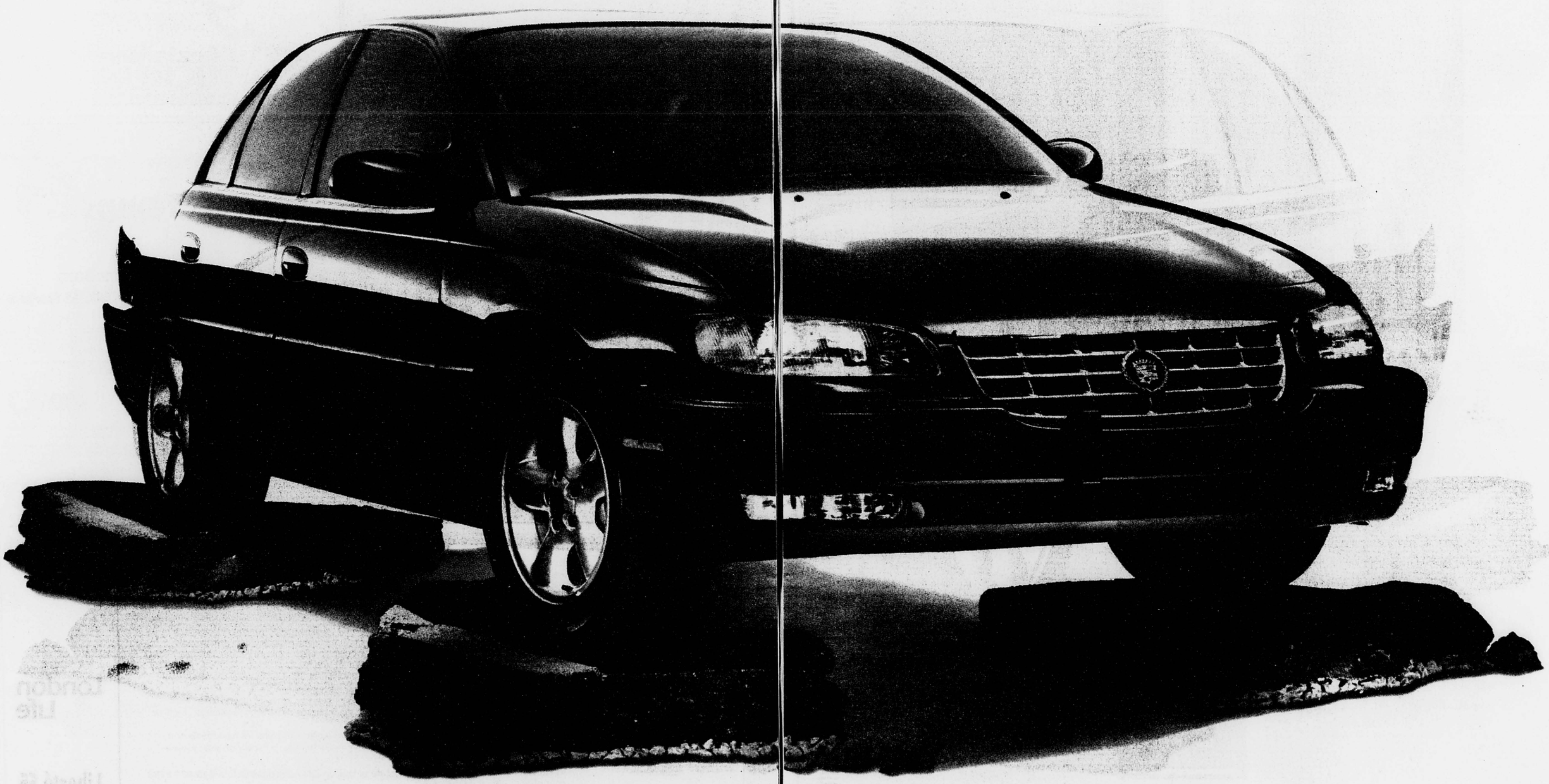

LA NOUVELLE CATERA: L'ENFANT TERRIBLE DE CADILLAC.

MARIAGE RAVAGEUR DE LA TENUE DE ROUTE GERMANIQUE ET DU LUXE AMÉRICAIN, LA NOUVELLE CATERA BOULEVERSE TOUT SUR SON PASSAGE.

DE L'ALLEMAGNE, ELLE HÉRITE D'UN CENTRE DE GRAVITÉ SURBAISSÉ LUI PROCURANT AGILITÉ ET STABILITÉ, AINSI QUE D'UN SYSTÈME DE SUSPENSION MACPHERSON QUI MORD LITTÉRALEMENT LA ROUTE.

DE L'AMÉRIQUE, ELLE TIENT NON SEULEMENT UN NERVEUX V6 MODIFIÉ DE 200 CHEVAUX ET DES SACS GONFLABLES LATÉRAUX, MAIS AUSSI LE CONFORT SIGNÉ CADILLAC ET L'ASSURANCE DE NE PAYER AUCUNS FRAIS POUR L'ENTRETIEN RÉGULIER, AU COURS DES QUATRE PROCHAINES ANNÉES.

L'HEUREUX MARIAGE FAIT DÉJÀ DES RAVAGES AUPRÈS DES CRITIQUES QUI LUI CONFÈRENT LE TITRE ULTIME DE «LA MEILLEURE NOUVELLE VOITURE DE LUXE DE L'ANNÉE.»*

RIEN DE TROP BEAU POUR LA CADILLAC DES SPORTIVES VENDUE À PARTIR DE 42 200 $.** POUR OBTENIR LA LISTE DES CONCESSIONNAIRES PARTICIPANTS, COMPOSEZ LE 1 800 463-7483.

CATERA

LA CADILLAC EN TENUE SPORTIVE.

*ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA, 1996
**PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ DU FABRICANT POUR UN VÉHICULE DE BASE. TRANSPORT (895 $), IMMATRICULATION, ASSURANCES ET TAXES EN SUS. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR PLUS DE DÉTAILS.

Clément Godbout rappelle son vice-président à l'ordre

Pierre Blanchet devra respecter le verdict «exprimé démocratiquement» par les travailleurs de Peerless

ÉRIC CLÉMENT

Outré de voir son propre vice-président menacer de désaffilier le Syndicat du vêtement, textile et autres industries (SVTI) de la FTQ, le président Clément Godbout lui demande de respecter le verdict « exprimé démocratiquement » par les travailleurs de Peerless.

Le président de la FTQ n'a pas apprécié de lire dans *La Presse* d'hier que le directeur du secteur textile au SVTI, Pierre Blanchet, également vice-président de la FTQ, ne reconnaît pas le verdict exprimé par les travailleurs de Peerless. Ces derniers ont entériné à 62 %, jeudi, une entente de services entre leur syndicat indépendant, la Fraternité des travailleurs de Peerless, et le syndicat des Teamsters, lui aussi affilié à la FTQ.

À l'intention de M. Blanchet, Clément Godbout a lancé, hier, lors d'une conférence de presse : « S'il dit que nous ne sommes pas capables de vivre dans un système démocratique comme celui-là, il ira vivre dans un système autoritaire. La FTQ ne se laissera pas embarquer dans une situation où on ne sera plus capable d'écouter et de respecter les voeux des hommes et des femmes au Québec. »

Le SVTI mène une campagne depuis plus d'un an pour ravir à la Fraternité l'accréditation syndicale. Clément Godbout, n'apprécie guère la manière utilisée, pour ce faire, par le SVTI. « Le SVTI est intervenu autant qu'il a pu, partout, de façon violente, avec des circulaires qui n'avaient rien à voir avec l'étiquette syndicale, loin de là, a-t-il dit. À quelques reprises, j'ai informé M. Blanchet, au Québec, et (la SVTI) à Ottawa pour leur dire qu'on commençait à avoir un peu notre voyage de ça et qu'il y avait un comportement respectueux que le mouvement syndical s'était donné au Québec. »

M. Godbout a dit que les Teamsters n'avaient obtenu, jeudi, qu'un contrat de services, notamment pour la formation et la défense de divers dossiers, mais en aucun cas une affiliation syndicale. « Quand la convention collective tirera à sa fin, les travailleurs (de Peerless) choisiront un syndicat. Entretemps, on demande que toutes les organisations syndicales respectent cette décision », a dit M. Godbout.

Il espère aussi que « la colère » de Pierre Blanchet est passagère. Sinon, « une décision » sera prise. « Le SVTI est assez responsable pour s'ajuster, dit-il. Quand on perd une campagne, ça fait mal. On a une bonne claque mais ensuite on se reprend. Il faut travailler ensemble. Le SVTI a besoin de la FTQ et la FTQ a besoin du SVTI. »

En outre, M. Godbout pense que la menace de désaffiliation est une prise de position personnelle de Pierre Blanchet et non celle de « l'ensemble des 8000 membres (du SVTI) ». Enfin, M. Godbout a justifié la présence, jeudi, de fiers-à-bras et d'un chien en disant qu'il avait « demandé au syndicat de s'assurer qu'il n'y ait pas de violence lors du scrutin et que les gens puissent voter librement sans se faire écoeurer par trois ou quatre personnes ».

REER, fonds mutuels, certificats de placement garanti, fonds hypothécaires, fonds de marchés émergents, FERR autogéré, fonds de dividendes, bons du Trésor, fonds de marché monétaire, fonds d'actions internationales, CPGAction, fonds de revenu de pays étrangers, fonds d'actions américaines, fonds diversifiés, fonds d'actions canadiennes, épargne à intérêt quotidien, fonds équilibrés, CPG Option Garantie, obligations d'épargne, fonds Avenir Industriel, fonds COR américain petites sociétés, fonds Pacifique, REER Tactique, REER Autogéré...

閣下可以從以下的稿文中得益不淺，一般來說大部份的人似乎不能領悟出這篇稿文的意義！相信閱讀左邊那一行字對閣下來說是毫無困難。那麼，閣下應該把握到證券上各樣金融項目投資得益的基本準則？趁著這個退休儲蓄金的黃金時間，我們很樂意在此爲閣下提供一切有關諮詢及投資方針。

Si vous ne voyez aucune différence entre ces deux paragraphes...

appelez-nous!

1 800 BLC-1846

Bien sûr, nous ne sommes pas des spécialistes de la langue chinoise. Par contre, nous pouvons vous guider dans l'univers de tous les produits **REER**! Car, depuis 150 ans, nous gérons l'épargne des gens d'ici.

À la Banque Laurentienne, on a compris que le grand nombre d'options REER peut vite devenir déroutant. C'est pourquoi nous avons simplifié la démarche d'investissement dans un REER en proposant **le guide de Planification de Portefeuille Personnalisée,** un programme qui s'adapte à votre personnalité! Que vous soyez du type prudent, modéré ou encore audacieux, nous définirons avec vous votre profil d'investisseur. Puis, nous établirons le meilleur moyen de vous faire obtenir **un rendement optimal,** selon votre niveau de tolérance au risque, en vous donnant accès à une gamme de fonds mutuels et de placements parmi les meilleures sur le marché. Tout devient tellement plus simple à la Banque Laurentienne. Communiquez avec l'un de nos 600 conseillers en matière de REER ou mieux, passez nous voir: on parle le même langage! **Tout simplement.**

BANQUE LAURENTIENNE

Internet: http://www.banquelaurentienne.com

Pour une meilleure qualité de vie sans pont à traverser

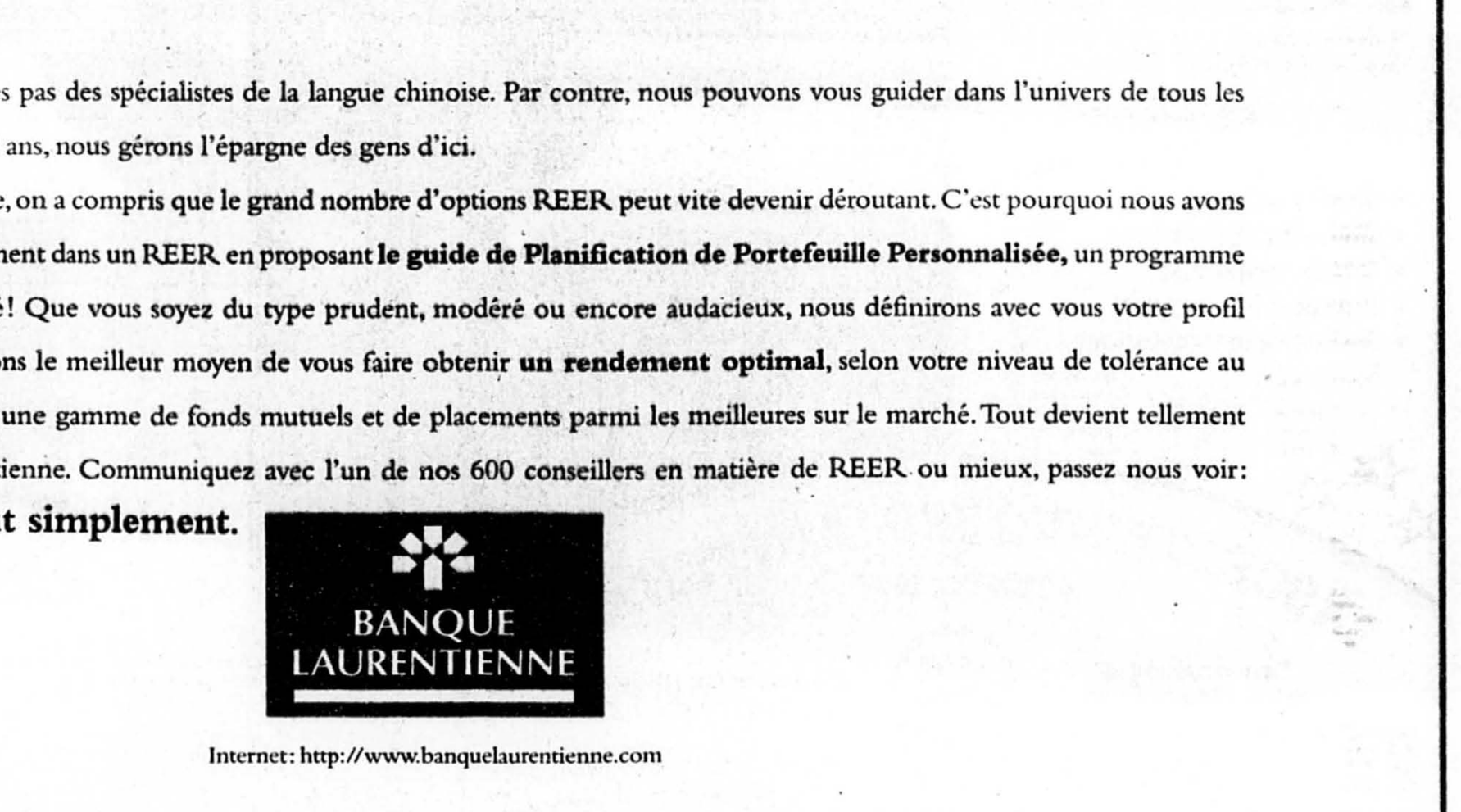

Les pharmaciens s'interrogent sur la baisse de consommation de médicaments

MARIE-FRANCE LÉGER

La baisse de la consommation de médicaments persiste chez les prestataires de l'aide sociale depuis l'entrée en vigueur de l'assurance-médicaments, au mois d'août, et l'Ordre des pharmaciens du Québec voudrait bien savoir pourquoi.

Entre les mois de juillet et novembre, cette baisse se situait autour de 8,7 %. Janine Matte, la présidente de l'Ordre, a expliqué jeudi soir, au cours d'une allocution devant le Cercle des journalistes de Montréal, que la Régie de l'assurance-maladie du Québec ne livrait pas l'information.

« L'Ordre des pharmaciens du Québec et le Protecteur du citoyen veulent savoir de quelle diminution de médications il s'agit. Mais on est incapable d'aller chercher cette information à la RAMQ », a-t-elle dénoncé.

L'OPQ craint que cette baisse prolongée de consommation ne touche les médicaments essentiels. « Si les gens achètent moins de tranquillisants, tant mieux ; mais si les gens arrêtent de prendre des anti-angineux ou des médicaments contre l'hypertension, ce n'est plus pareil », a précisé Mme Matte.

La présidente de l'OPQ a en outre déploré la réaction un peu « agressive » de la RAMQ à l'endroit des pharmaciens depuis qu'ils ont sonné l'alerte sur certains aspects moins heureux du nouveau régime d'assurance-médicaments. L'OPQ a toujours demandé, entre autres, un étalement mensuel des paiements pour les prestataires de l'aide sociale et pour les personnes âgées les plus démunies, plutôt que trimestriel.

« Globalement, ce régime est bénéfique pour plus d'un million de personnes qui n'étaient pas assurées. Mais quand on a commencé à parler de certains effets néfastes du régime, on s'est empressé de tirer sur le messager », a-t-elle souligné.

Accusé de l'homicide involontaire d'un enfant

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une histoire invraisemblable qui a causé la mort d'un bambin de deux ans la veille du jour de l'An a rebondi au palais de justice de Montréal hier, alors qu'un homme de 35 ans qui avait fait bouillir de l'hydrate de méthyle utilisé dans la fabrication de résine de haschisch a été accusé d'homicide involontaire.

Cette pénible histoire s'est produite dans un logement situé au 2630, rue Rozel, dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Dans la nuit du 30 décembre dernier, Charles Collins aurait fait bouillir le liquide et l'enfant été découvert inerte vers 11 h. Il est décédé peu de temps après. Cette affaire semblant suspecte, des analyses ont été demandées au Laboratoire d'expertises judiciaires (LEJ).

Le lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides du SPCUM, a déclaré que les tests de toxicologie pratiqués sur le corps de Skyler Hallack Marchand ont démontré que l'enfant a respiré des vapeurs de méthanol, ce qui a entraîné sa mort.

Les enquêteurs ont dû attendre plus d'un mois avant d'avoir les résultats des tests effectués par le LEJ.

Décrochez la lune*...

... décrochez un diplôme du Collège LaSalle.

C'est maintenant le temps de s'inscrire pour la session d'automne 1997

REGARDEZ-NOUS À LA TÉLÉ!
Émission spéciale, dimanche 23 février, TVA à 11h

L'École d'administration et de bureautique:
- Bureautique
-Nous enseignons Microsoft Office 97!

Microsoft Programme de formation académique autorisé

- Gestion internationale
- Marketing international
- Gestion industrielle
- Transport international
- Gestion en développement économique

Programme développé avec l'appui de APDEQ — Association des Professionnels en Développement Économique du Québec

L'École internationale de mode :
Centre collégial de transfert technologique de la mode
- Commercialisation de la mode
- Design de mode
- Gestion de la production du vêtement

PAD SYSTEM

L'École de tourisme et d'hôtellerie :
- Tourisme
- Gestion hôtelière
- Gestion des services alimentaires et restauration

IATA

Membre affilié de L'ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT
AUTOMNE 1997

*Taux exceptionnel de placement de ses finissants

ATWATER
2000, Sainte-Catherine Ouest
Montréal, Québec
H3H 2T2

COLLÈGE LASALLE

Téléphone : (514) 939-2006 (Poste : 356)
Sans Frais : 1 800 363-3541
Internet : http://www.clasalle.qc.ca
admission@admin.clasalle.qc.ca

Se composer un bon portefeuille REER,

c'est pas chinois.

Selon votre profil,
voici 4 façons de répartir vos actifs.
(Exemples basés sur le rendement des Fonds Cornerstone au 31 décembre 1996.)

MODÉRÉ Rendement annuel : 10,22 %*
- 50 % CPG 1 an
- 5 % Fonds de titres gouvernementaux
- 15 % Fonds d'obligations
- 15 % Fonds équilibré
- 15 % Fonds de croissance canadien

ÉQUILIBRÉ Rendement annuel : 12,03 %*
- 35 % CPG 1 an
- 5 % Fonds de titres gouvernementaux
- 15 % Fonds d'obligations
- 15 % Fonds équilibré
- 20 % Fonds de croissance canadien
- 10 % Fonds mondial

DYNAMIQUE Rendement annuel : 15,01 %*
- 20 % CPG 1 an
- 5 % Fonds de titres gouvernementaux
- 10 % Fonds d'obligations
- 15 % Fonds équilibré
- 30 % Fonds de croissance canadien
- 15 % Fonds mondial
- 5 % Fonds américain

AUDACIEUX Rendement annuel : 18,48 %*
- 5 % CPG 1 an
- 5 % Fonds de titres gouvernementaux
- 5 % Fonds d'obligations
- 20 % Fonds équilibré
- 45 % Fonds de croissance canadien
- 10 % Fonds mondial
- 10 % Fonds américain

BANQUE LAURENTIENNE

*Les taux de rendement indiqués constituent le rendement total annuel réel pour la période se terminant le 31 décembre 1996 pour chacun des exemples de répartitions d'actifs. L'information sur le rendement reflète le rendement passé, lequel ne donne pas nécessairement une indication du rendement futur. Les exemples de répartitions d'actifs ne constituent pas une recommandation de placement. Le rendement réel de votre portefeuille personnel dépend des titres que vous détenez de même que des dates auxquelles vous avez effectué des placements, des retraits ou des modifications à votre portefeuille durant l'année. Il se peut donc que votre rendement personnel soit plus ou moins élevé que les pourcentages donnés. Votre représentant Placements Banque Laurentienne (PBL) se fera un plaisir de vous aider à évaluer votre propre répartition d'actifs. Le prospectus simplifié contient des renseignements importants sur la Famille de Fonds Cornerstone. Nous vous demandons de lire attentivement ce document avant d'investir. La valeur des unités fluctue, de même que le rendement.

Pour découvrir une maison bien planifiée

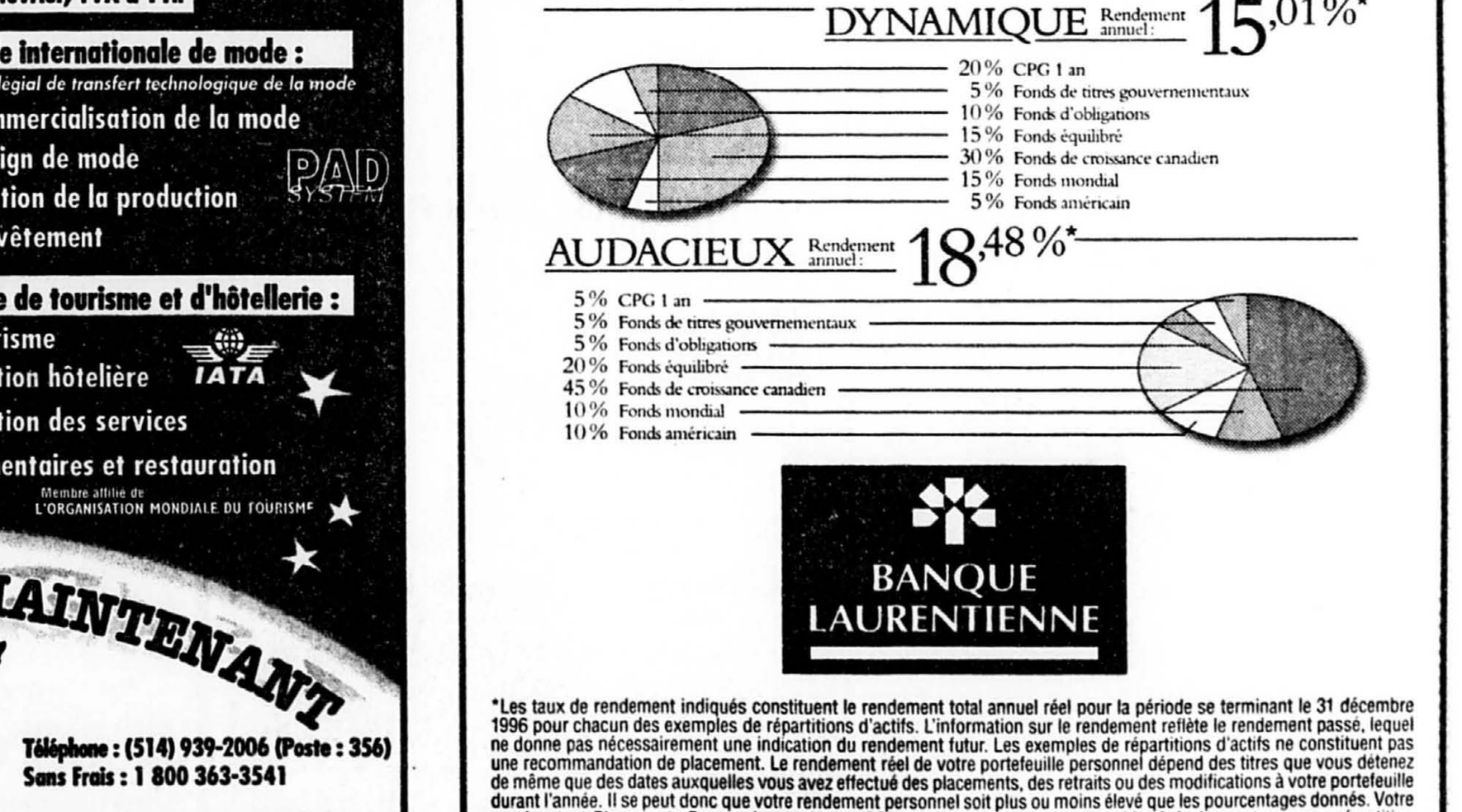

Cours municipales et Sûreté du Québec doivent s'adapter à la réalité des MRC

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La création de corps de police autonomes dans les municipalités régionales de comté (MRC) va entraîner d'importantes diminutions de la clientèle dans plusieurs palais de justice au profit des cours municipales. Elle va aussi conduire à un réaménagement quasi complet des effectifs de la Sûreté du Québec en province.

Déjà en baisse de 1322 dossiers (5900 à 4578) en 1996 par rapport à 1995, le palais de justice de Joliette va en perdre 800 autres en 1997 avec la mise sur pied d'une police régionale regroupant 10 municipalités de cette MRC.

Les offenses mineures, comme conduite avec facultés affaiblies, vol à l'étalage, voies de fait simples, etc., provenant de Joliette, Crabtree, Notre-Dame-de-Lourdes, Notre-Dame-des-Prairies, Saint-Ambroise-de-Kildaire, Saint-Charles-Borromée, Sainte-Mélanie, Saint-Paul, Saint-Pierre et Saint-Thomas représentent actuellement 45 % de l'ensemble des dossiers traités au palais de justice de Joliette.

À l'exception de Joliette, Saint-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies, toutes les autres sont actuellement desservies par la Sûreté du Québec. Tous les dossiers nécessitant des poursuites criminelles et pénales constitués par les policiers provinciaux sont débattus dans un palais de justice.

Cette importante modification dans la surveillance d'un vaste territoire avec une population de 54 000 personnes va forcer les autorités de la SQ à revoir l'avenir des détachements de Joliette, Berthier et de Lachenaie.

Par contre, entendues jusqu'au 3 janvier dernier au palais de justice de Saint-Jérôme, les affaires mineures criminelles et pénales de Piedmont, Prévost et Sainte-Anne-des-Lacs sont maintenant débattues à la cour municipale de Sainte-Adèle à cause de la création de la Régie intermunicipale de la Rivière-du-Nord. Il se pourrait que celles de Saint-Hippolyte soient aussi envoyées incessamment à Sainte-Adèle.

Criminalité en hausse chez les mineurs

Cette importante baisse de dossiers au tribunal des adultes au palais de justice de Joliette n'indique pas, selon le juge François Beaudoin, coordonnateur des districts de Laval, Terrebonne, Joliette et Mont-Laurier, qu'il y a trop de magistrats à la Cour du Québec.

Même si une salle d'audience a été fermée à Joliette, les juges demeurent très occupés. « Les juges dans mes quatre districts sont polyvalents et ils siègent également en chambre de la jeunesse. Et le taux de causes entendues, principalement en protection, augmente sensiblement chez les moins de 18 ans. Le lundi matin, la situation est pénible à Saint-Jérôme », a précisé le juge Beaudoin.

Des procureurs de la Couronne ont souligné à *La Presse* que chaque lundi, les jeunes et leurs parents sont quasiment empilés les uns sur les autres dans les corridors attenant aux salles d'audience de la chambre de la jeunesse à Saint-Jérôme. Laval et Joliette n'échappent pas à la hausse de la criminalité chez les jeunes.

Le substitut en chef du procureur général à Joliette, Pierre Loranger, soutient que les heures de cour de ses procureurs, malgré une baisse du volume, n'ont pas diminué pour autant, parce que les charges sont plus lourdes.

À Mirabel et Dorval ?

Pour sa part, la direction de la SQ étudie plusieurs scénarios pour replacer ses policiers actuellement à Saint-Jérôme, Lachenaie et Berthier.

L'une des hypothèses est que si la SQ obtient le contrat de surveillance de l'aéroport de Mirabel, un méga-poste y soit aménagé pour accueillir ces détachements ainsi que celui de Lachute et les spécialistes de la lutte contre le crime organisé travaillant dans les régions des Laurentides et Lanaudière. Le détachement de Montréal-Métro pourrait quant à lui se trouver une niche dans le complexe de l'aéroport de Dorval.

Trente ans paralysée, elle se lève et marche

Agence France-Presse
LISBONNE

Une sexagénaire paralysée depuis 30 ans, ne pouvant bouger que la tête et les bras, s'est levée du lit et a recommencé à marcher sans que les médecins puissent expliquer cette guérison qu'elle attribue à un miracle de Notre-Dame de Fatima.

Le cas d'Emilia Santos, qui remonte à 1989, est révélé par l'hebdomadaire de Lisbonne *Tal e Qual* sous le titre « Miracle, dit-elle ».

L'hebdomadaire publie également les témoignages de deux médecins qui ont soigné la malade au cours de cette longue période passée d'un hôpital à l'autre et finalement dans un foyer où elle vivait.

« J'ai entendu la voix de Jacinta (NDLR — un des trois petits bergers à qui la Vierge Marie était apparue en 1917 à Fatima et dont le procès de béatification est en cours), me demander de m'asseoir sur le lit et de marcher », affirme Emilia Santos.

Selon le docteur Felizardo Santos, « on ne peut pas imaginer qu'un malade paralysé depuis tellement d'années, ayant les muscles atrophiés puisse marcher d'un jour à l'autre, sans un traitement spécifique ».

Elizabeth Arden vous offre une prime exclusive de 8 pièces à la Baie!

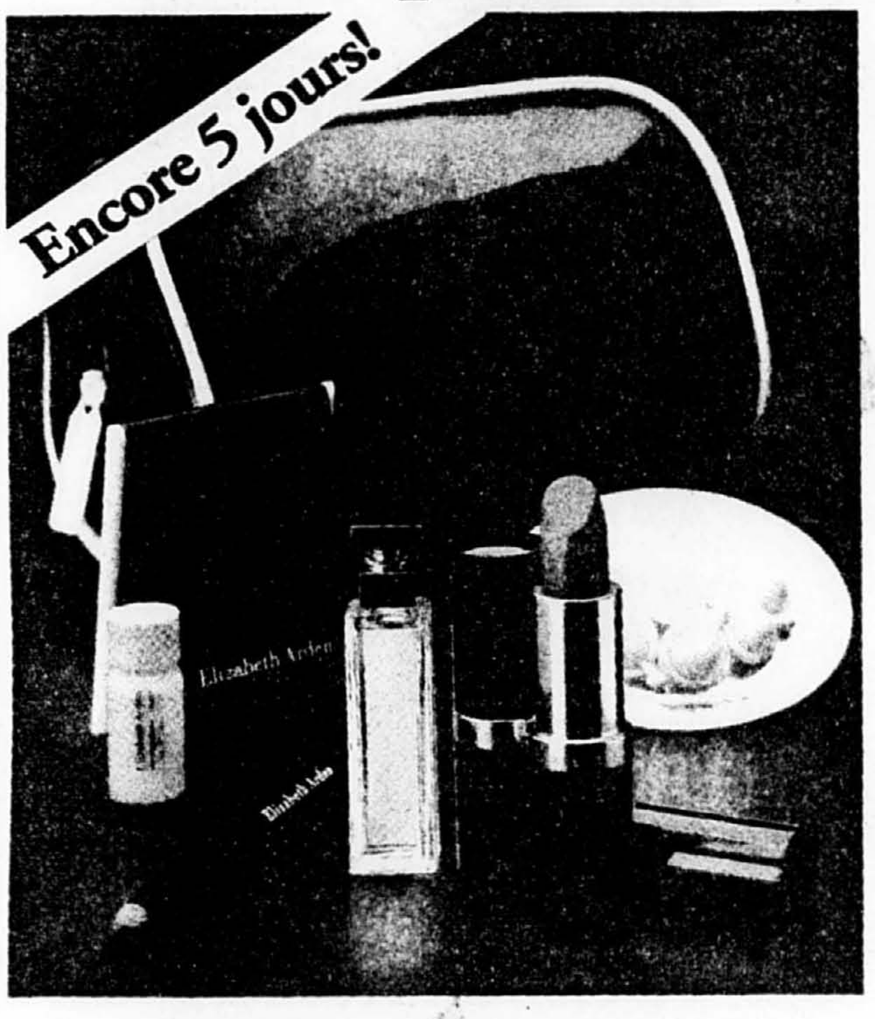

À l'achat de 27,50 $ ou plus de produits Elizabeth Arden, vous recevrez :

- une provision de 7 jours de capsules *Ceramide Time Complex*, 3,2 ml;
- un échantillon de *Soin Luminance Visage*, 3 ml;
- un ligneur doux, ton bronze, 1,1 g;
- un rouge à lèvres *Exceptional*, ton *Breathless*, 4 g;
- un rouge à lèvres *Lip Spa*, ton *Tenderberry*, 4 g;
- un miniflacon de *5th Avenue*, 3,7 ml;
- un miroir pliant de luxe;
- une trousse à produits de beauté.

Une prime par personne. Offre en vigueur jusqu'au mercredi 12 février. Tant qu'il y en aura. La prime ne peut être combinée à aucune autre offre.

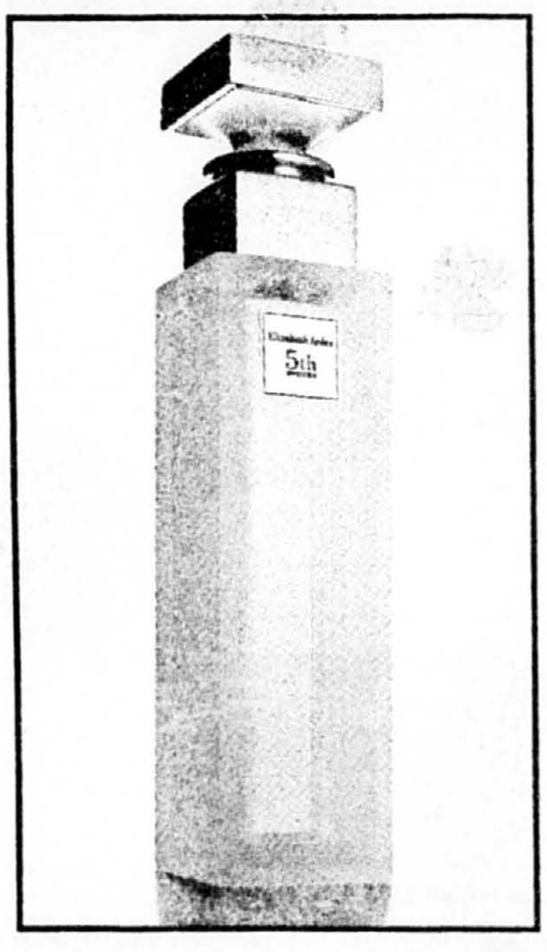

5th Avenue d'Elizabeth Arden

Une fragrance pure, racée et sophistiquée.

Eau de parfum, 30 ml 42,50 $
Également offerts,
fards à joue de tons naturels, 5,2 g 27,50 $

la Baie
Compagnie de la Baie d'Hudson
VOUS AVEZ LE MEILLEUR
2400208

RECULEZ LA MONTRE

Une apparence plus jeune et naturelle avec ou sans chirurgie esthétique

- Programmes doux et avancés pour améliorer la texture et l'apparence de votre peau
- Face-lifts • mini-lifts • nouveau laser pour rides
- Plus de 15 ans d'expérience

Recevez gratuitement votre livret d'information.
Visualisez le résultat attendu sur l'ordinateur "image".

FACILITÉS DE PAIEMENT S.A.C.

(514) 935-9906 Centre de chirurgie esthétique Dr. N. Fanous, M.D., O.R.L.
1, Westmount Square, bureau 1380 (MÉTRO ATWATER)
2457812-2

PowerBook 5300/100
1949$

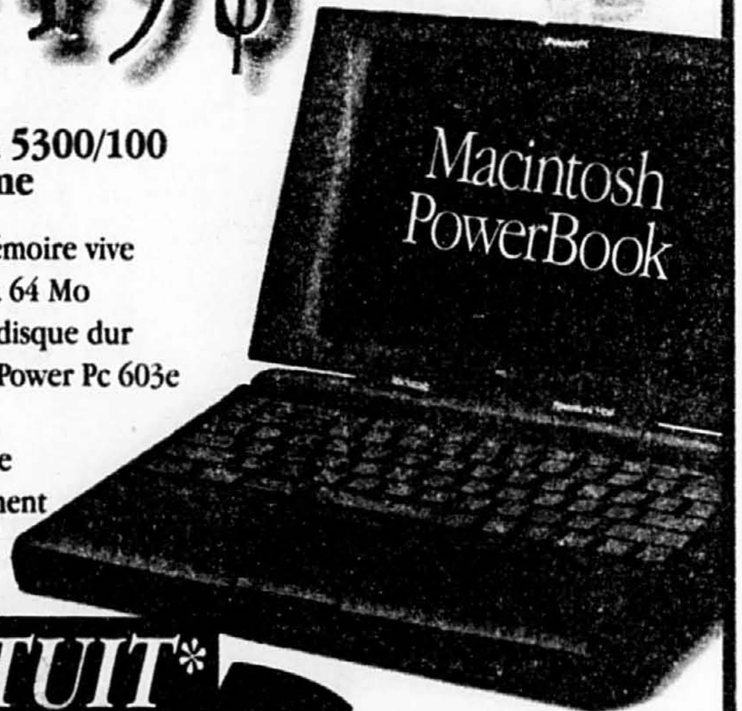

PowerBook 5300/100 monochrome

- 8 Mo de mémoire vive extensible à 64 Mo
- 500 Mo de disque dur
- Processeur Power Pc 603e à 100 MHz

Quantité limitée
Français seulement

GRATUIT*

*À l'achat d'un PowerBook 5300
Adaptateur AirDock infra-rouge pour votre PowerBook
Une valeur de 129$
Quantité limitée

PowerBook 5300cs couleur aussi disponible.
Informez-vous pour les prix.

Le Centre Macintosh @ Laval Concessionnaire autorisé
microserv 681-2030
Service Personnalisé Depuis 1982 3240 boul. St-Martin O.,

Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer inc. Macintosh et le logo Mac sont des marques de commerce d'Apple inc.

Pour trouver la propriété qui correspond à vos goûts

Direction : empruntez la Transcanadienne, Henri-Bourassa ou Marcel-Laurin Entrée principale : 2700, boul. Poirier Renseignements 333-3066

Canards laqués hors du frigo pour plaire aux clients...

RAYMOND GERVAIS

« Je vous le dis, monsieur le juge, si je respecte la réglementation en vigueur sur la conservation des aliments, mes clients ne veulent pas acheter de canards laqués. »

C'est ce qu'a déclaré hier en défense le propriétaire de la boucherie-épicerie **Thai Hour**, du 7130, rue Saint-Denis, à Montréal, accusé d'avoir conservé des aliments à des températures inadéquates et potentiellement dangereuses pour la santé.

Après avoir appris du défendeur lui-même qu'il savait contrevenir à la loi en conservant des aliments périssables à la température de la pièce, qu'il savait que ces aliments pouvaient devenir ainsi potentiellement dangereux pour la santé humaine et qu'il avait agi en toute connaissance de cause, le juge Pierre Fontaine de la cour municipale, a déclaré l'épicier coupable et lui a imposé une amende de 1 000 $.

L'infraction reprochée remonte au 22 août 1996 et une récente vérification a démontré que la situation n'était toujours pas corrigée, même si le commerce avait été vendu depuis.

Un inspecteur du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division des aliments, a expliqué à la cour qu'un aliment périssable, dont la température interne est supérieure à 4 degrés et inférieure à 60 degrés, favorise la multiplication des bactéries et que ces dernières peuvent doubler à toutes les 10 ou 15 minutes.

Lorsque les inspecteurs se sont présentés à l'épicerie le 22 août, ils ont découvert plusieurs aliments dont la température variait de 32 à 38 degrés, dont des cailles, des canards, des rouleaux de printemps et du porc.

Le propriétaire d'un petit restaurant, le **Casse-Croûte Katou**, 8450, 10e Avenue à Montréal, a été condamné à une amende totale de 1 500 $ après avoir été reconnu coupable de malpropreté, d'avoir offert en vente des aliments potentiellement dangereux pour la santé en les maintenant à des températures inadéquates et pour n'avoir eu ni savon, ni séchoir ou serviette dans les toilettes.

Les infractions remontent au 25 juin 1996 et selon les témoignages entendus hier, une vérification effectuée mercredi dernier a démontré que la situation n'était pas corrigée.

L'inspecteur a même ajouté que lors de sa visite, il avait noté la présence d'une souris morte et d'excréments de souris.

Le juge Fontaine n'a donc pas hésité à se rendre à la demande de la poursuite et à imposer les amendes suggérées par le procureur.

Depuis la date du premier avis, le 25 janvier 1996, la situation n'a cessé de se détériorer, c'est inacceptable, a dit en substance le juge.

Le restaurant **A. M. Khatib**, du 6850, boulevard Saint-Laurent, a écopé pour sa part une amende de 750 $ après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir eu des coquerelles et des souris.

Par ailleurs, six établissements d'alimentation qui ont reconnu leur culpabilité par écrit ou qui ont été reconnus coupable par défaut, n'ayant pas enregistré de plaidoyer dans les délais prescrits, ont été condamné à des amendes totales de 5 050 $ au mois de décembre dernier.

Il s'agit du **Marché Sélect-Choix**, du 3275, rue Masson à Montréal qui paiera 800 $ pour avoir modifié la date limite de conservation d'un produit. L'infraction remonte au 7 mai et le jugement a été rendu le 6 décembre 1996.

Le **Gourmet Grec**, 180, rue Prince-Arthur Est, devra verser une amende de 1 500 $ pour avoir gardé malpropre son établissement en date du 9 juillet 1996. Le **Marché Iasenza**, 6310, rue de Normandie à Montréal-Nord, s'est vu imposer une amende de 450 $ pour avoir offert en vente des produits conditionnés qui ne portaient pas les inscriptions nécessaires sur l'emballage. L'infraction a été commise le 11 juillet dernier.

Eunice Martinez, qui exploitait un stand de nourriture lors du **Festival du Maïs**, qui se tenait au parc Jarry, le 3 août dernier, doit payer une amende de 500 $ pour avoir conservé des aliments sans les maintenir à des températures adéquates. La boulangerie **Bagels Rachel**, 16, rue Rachel Est, a été condamnée à une amende de 800 $ pour avoir eu des rongeurs le 17 juillet 1996.

Finalement, la **Charcuterie Jose Santos Ltée, les Aliments Vieille Europe**, 3855, boulevard Saint-Laurent, a écopé une amende de 1 000 $ pour avoir offert en vente le 6 septembre dernier des aliments potentiellement dangereux pour la santé, sans les maintenir constamment à des températures empêchant la formation de bactéries.

Week-end tout rose

Se termine dimanche

Gratuit, une douzaine de roses

en vous abonnant d'ici la Saint-Valentin au forfait *Les loisirs Amigo* MC à 29,95 $ par mois. En plus, choisissez votre téléphone Nokia hautement perfectionné parmi un vaste choix de design uniques ou l'un de ces charmants Motorola.

amigo MD CANTEL MD AT&T MC

Pour en savoir plus, passez chez votre dépositaire Cantel ou composez le 1 800 681-2468.

Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Entente à période fixe et frais de résiliation anticipée exigibles. Frais d'accès au système et de mise en service exigibles. Offre réservée aux nouvelles mises en service avec Les Loisirs Amigo. Certaines conditions s'appliquent. L'offre des roses se poursuit jusqu'au 14 février ou jusqu'à épuisement des stocks. Allouez 72 heures pour la livraison. Détails dans les magasins participants. Nokia ® est une marque déposée de Nokia Corp., Finlande. MC Rogers Cantel Inc. et MC AT&T Corp. utilisées sous licence.

CANTEL

MONTRÉAL
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
1, Place Ville-Marie
Bur. 11530
(514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie
(514) 387-9999
1201, av. Greene
(514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O.
(514) 733-0000
7005, ch. de la Côte-St-Luc (Prohome)
(514) 485-9900
6224 A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000
MONTRÉAL-EST
5496, rue Notre-Dame E.
(514) 254-5454
7070, rue Sherbrooke E.
(514) 255-7070
MONTRÉAL-NORD
10198, boul. Pie IX
(514) 329-0000
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111
7250, boul. Taschereau
(Place Portobello)
(514) 671-4744
CARTIERVILLE
12366, boul. Lachapelle
(514) 856-1884
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3339L, boul. des Sources
(514) 683-3333
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580
GRANBY
99, rue Bouchard
(514) 777-6612
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N.
(514) 755-5000
LAVAL
Carrefour Laval
(514) 687-5386
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. St-Martin O.
(514) 682-2640
LASALLE
Carrefour Angrignon
(514) 368-4230
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
(514) 695-1554
REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno
(514) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360E, rue Arthur-Sauvé
(514) 974-9299
SAINT-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963
SAINT-JEAN
Carrefour Richelieu
(514) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour Du Nord
(514) 565-3717
116, boul. du Carrefour
(514) 438-3543
SAINT-LAURENT
3131, boul. Côte-Vertu
(La Place Vertu)
(514) 745-0745
SAINT-LÉONARD
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
SHERBROOKE
2980, rue King O.
(819) 566-5555
TERREBONNE
Les Galeries de Terrebonne
(514) 964-8403
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

Les téléphones cellulaires et les téléavertisseurs ne sont disponibles que dans les magasins participants des chaînes suivantes:

CANTEL express chez RadioShack.
la Baie
EATON
AVENTURE
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
FUTURE SHOP
BUREAU EN GROS
CENTRE HI-FI
CELLULAND

Le projet du méga-incinérateur : Cliche se dit mal compris des écolos

Le ministre de l'Environnement se défend d'approuver le projet

CHARLES GRANDMONT

Le ministre de l'Environnement, David Cliche, a déclaré qu'il n'a jamais approuvé le projet de méga-incinérateur de la multinationale Foster Wheeler et que les groupes environnementaux ont mal interprété sa position.

« Je ne dis pas que j'approuve le projet, je dis qu'en bout de course, lorsqu'on a tout valorisé ce qu'on pouvait, il y a un volume de matières résiduelles dont il faut disposer et que, pour ce faire, l'incinération est aussi valable que l'enfouissement », a précisé hier le ministre Cliche alors qu'il sortait d'une rencontre à Saint-Hyacinthe avec des groupes environnementaux, des élus et des gens d'affaires de la Montérégie.

La politique de gestion des déchets présentement à l'étude a évidemment suscité beaucoup de réactions des écologistes présents, mais la rencontre s'est déroulée dans l'ensemble « sans aucune agressivité et dans un climat très positif », selon le ministre.

La controverse provoquée par l'ouverture manifestée cette semaine par le ministre à l'égard du projet de Foster Wheeler est imputable à une « mauvaise compréhension » des groupes environnementaux, a ajouté le ministre.

« Quand on mentionne le mot incinération, les écolos s'imaginent que ça va être un méga-incinérateur qui va tout bouffer les déchets de l'île de Montréal, a poursuivi le ministre. Il faut juste calibrer l'incinérateur en fonction des matières résiduelles dont on veut disposer après la valorisation de tout ce qu'on peut valoriser. »

« Dans ma vie antérieure, j'ai été expert conseil pour la CUM sur cette matière, et nos études techniques démontraient que sur les 1 800 000 tonnes de matières résiduelles générées par les habitants de l'île de Montréal, il y aurait dans le meilleur des mondes 350 000 tonnes dont on devrait disposer. Si on parlait d'un incinérateur de 1 800 000 tonnes, les possibilités de valorisation en amont seraient faibles, mais de ce que je sais, le projet de Foster Wheeler est d'environ 375 000 tonnes. »

Le ministre a également discuté de la nouvelle politique de gestion de l'eau en cours d'élaboration, mais il a refusé de fixer un échéancier précis sur la mise en application des recommandations du rapport Nicolet sur la gestion des barrages au Saguenay.

« Je ne veux pas donner de dates précises, mais on travaille aux suites du rapport Nicolet avec la même célérité avec laquelle on a reconstruit le Saguenay, fait le suivi de la reconstruction, mis en place la commission Nicolet et répondu au rapport. »

Pour l'instant, le ministre Cliche en est à comparer son horaire avec celui du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, pour fixer la date d'une rencontre avec les MRC et les municipalités, où il sera question de la façon d'intégrer les zones inondables aux schémas d'aménagement, comme l'a recommandé le rapport Nicolet.

Des psychologues réclament une assemblée extraordinaire

L'agitation se poursuit à l'Ordre des psychologues du Québec : dans une pétition soumise à la direction de l'Ordre, hier, 70 psychologues ont réclamé la tenue d'une assemblée extraordinaire.

Comme la pétition contient plus de 50 noms, les dirigeants de l'ordre professionnel n'ont pas le choix. Ils devront tenir une assemblée. Ils en discuteront lundi au cours d'une réunion déjà prévue.

Dès ce matin, un groupe de psychologues qui veut en finir avec les scandales à la direction de leur ordre professionnel va se réunir à l'hôtel Delta de Montréal. Au cours de cette réunion, le bureau de l'Ordre des psychologues remettra à l'assemblée une déclaration de la présidente, Dianne Casoni, ainsi qu'une déclaration commune signée par les 24 administrateurs de l'organisme.

Les dirigeants de l'Ordre des psy en ont plein les bras depuis un mois. Ils ont dû demander au personnel, au bureau du syndic et aux psychologues de révéler par écrit tout lien familial, de parenté ou d'alliance avec quiconque a obtenu un contrat de service avec l'organisme, au cours des deux dernières années.

Les réponses seront remises lundi au président de l'Office des professions, Robert Diamant, qui a évoqué cette semaine la possibilité d'imposer la tutelle si l'Ordre n'arrivait pas à répondre adéquatement à ses questions portant sur des conflits d'intérêts, des pots-de-vin et des abus de pouvoir de la part du syndic.

Hier, la présidente de l'Ordre, Dianne Casoni, hospitalisée depuis plusieurs jours pour une pneumonie, est sortie de l'ombre pour faire une déclaration dans laquelle elle rejette la responsabilité de toute cette controverse sur des psychologues traduits devant le comité de discipline.

En outre, elle blâme sévèrement Robert Diamant : « Lorsque M. Diamant dit qu'il n'est pas satisfait de nos réponses, il omet de préciser que nous lui avons déjà répondu de façon extrêmement exhaustive et diligente. (...) Le fait pour l'Office d'accueillir et de prendre fait et cause pour des psychologues actuellement sous enquête au bureau du syndic ou devant le comité de discipline crée en soi une situation limite pour la protection du public... »

Un message de vos commanditaires.

La commandite d'événements sportifs, culturels, récréatifs et communautaires par les fabricants des produits du tabac constitue depuis longtemps à travers le pays une forme courante et acceptée de partenariat. Tellement que selon un récent sondage effectué par « Insight Canada » à l'échelle du pays, la majorité des Canadiens reconnaissent non seulement aux fabricants des produits du tabac le droit de commanditer ces événements, mais ils sont favorables à ce qu'ils en fassent la promotion.

Le gouvernement fédéral prétend que son projet de loi C-71 sur le tabac ne fera pas obstacle à ces commandites. Mais il n'en est rien. Les restrictions annoncées sont telles que ces commandites deviendront impraticables sur le plan commercial et comporteront pour toutes les parties concernées un risque inadmissible de poursuites judiciaires.
[Projet de loi c-71, article 24, par. 1a), 1b), 2, 3a), 3b), 3c), 3d); article 43]

La disparition de ces commandites entraînerait inévitablement l'annulation d'un grand nombre de manifestations partout au Canada. Cela se traduirait par la perte de milliers d'emplois liés à ces événements et de millions de dollars en retombées économiques.

Nous sommes d'accord avec l'idée d'une réglementation raisonnable en ce qui a trait à la publicité et aux commandites liées au tabac, mais il nous semble que le projet de loi C-71 va trop loin et tous les Canadiens devraient s'en préoccuper.

Nous demandons au gouvernement de bien vouloir réexaminer ce projet de loi et de le modifier après avoir consulté toutes les parties concernées. Pour obtenir copie du projet de loi C-71, composez sans frais le 1 888 238-2799.

LES PRINCIPAUX FABRICANTS CANADIENS DES PRODUITS DU TABAC

ROTHMANS, BENSON & HEDGES INC. • RJR-MACDONALD INC. • IMPERIAL TOBACCO LIMITÉE

2465773

COMMUNIQUÉ DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MONTRÉAL

Il est rappelé aux Français souhaitant participer à l'élection des délégués au Conseil Supérieur des Français de l'Étranger (8 juin 1997), qu'ils doivent être inscrits sur la liste électorale CSFE avant le 31 mars 1997.

2486294

jacadi PARIS

• VÊTEMENTS • CHAUSSURES
• ACCESSOIRES DE NURSERY

Les collections printemps/été 1997 sont arrivées à nos magasins jacadi de Toronto.

Bayview Village Shopping Centre
(416) 733-1717

2467913

Dominez vos passions pour seulement **599$**

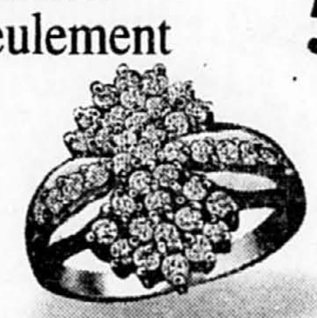

Rien à payer avant juillet '97*

CM MICHAUD

1 carat de diamant total
OR 14k
Prix d'évaluation 1199$
* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes

937, RUE BÉLANGER, MONTRÉAL 948-1212

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H A 17H

2467792

Éblouissant ! au doigt et à l'œil pour seulement **499$**

Rien à payer avant juillet 97*

CM MICHAUD

0.50 points diamants total
OR 14k
Prix d'évaluation 900$
* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes

937, RUE BÉLANGER, MONTRÉAL 948-1212

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H A 17H

2467795

ÉTUDE SUR LE PIED D'ATHLÈTES

Femmes et hommes atteints du pied d'athlètes avec démengeaisons sont recherchés pour participer à une étude de recherche pharmaceutique. Les femmes enceintes ou nourissant leur bébé sont exclues. Doivent avoir 18 ans et plus. Les patients seront dédommagés pour leur participation. Pour de plus amples informations veuillez composer le

(514) 342-9403

2469464:208

LES MAPPEMONDES LA PRESSE • AIR CANADA

Voyez comme le monde a changé !

Collectionnez les mappemondes couleur La Presse • Air Canada, gratuites dans La Presse du samedi.

À compter de samedi prochain, *La Presse et Air Canada vous offrent le monde*. Chaque samedi une magnifique mappemonde sera insérée exclusivement dans La Presse. Tout en couleurs et reproduites sur un papier de qualité, de format 56 cm x 47 cm, les mappemondes La Presse • Air Canada traiteront d'un nouveau thème chaque semaine : population, environnement, communications, économie, conflits, tourisme. Six cartes, six thèmes, six samedis.

Ne manquez pas ce samedi : Le monde et sa population. De plus, en participant au grand concours *La Presse et Air Canada vous offrent le monde*, vous courez la chance de vous envoler vers une destination Air Canada de choix.

Aussi, puisque les quantités de cartes sont limitées, faites le 285-6911 pour vous abonner ou réservez dès maintenant votre exemplaire de La Presse de samedi auprès de votre marchand de journaux.

La Presse

AIR CANADA

MAPPEMONDE GRATUITE DANS LA PRESSE DE SAMEDI PROCHAIN : LE MONDE ET SA POPULATION

VERSANT ST-SAUVEUR
11, CHEMIN DU
LAC-MILLETTE
SAINT-SAUVEUR

2
ENTREPÔTS

PLACE DU QUARTIER
5870, BOUL. LAURIER
SAINT-HYACINTHE

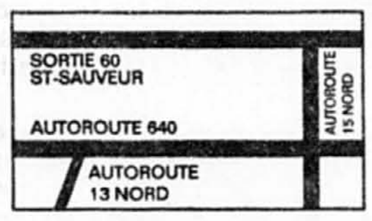

Heures d'ouverture
Lun.-mer.: 10 h-18 h
Jeu.-ven.: 10 h-21 h
Sam.: 9 h-17 h
Dim.: 12 h-17 h

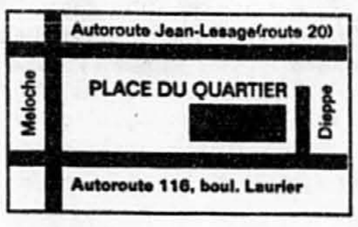

Levi's®
L'ENTREPÔT

COMPAREZ ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50 %

Venez là où les occasions sont aussi célèbres que nos jeans, blousons et hauts. Venez là où c'est amusant d'économiser sur des fins de séries, des modèles uniques et des jeans Levi's® tellement peu imparfaits que vous devrez chercher longtemps avant de trouver la différence. L'Entrepôt Levi's, c'est plus de choix et plus de service pour beaucoup moins.

Pantorama
L'ENTREPÔT

VENEZ VISITER LE PLUS GRAND CENTRE DE JEANS AU CANADA AVEC SA VARIÉTÉ DE JEANS ET DES VÊTEMENTS POUR LA FAMILLE OFFERTS À DES PRIX D'ENTREPÔT.

NINE WEST
Chaussurama
AIRWALK
L'ENTREPÔT
Dr. AirWair Martens
Un grand choix de chaussures pour toute la famille:
SOULIERS POUR ENFANTS, CHAUSSURES D'ATHLÉTISME, BOTTES WESTERN, BOTTES DE CONSTRUCTION ET BEAUCOUP PLUS...
HUSH PUPPIES®
Nous avons des marques populaires, telles que: SIMPLE, BOKS DE REEBOK, AÉROSOLES, WOLVERINE, CONVERSE, DEER STAG, ECCO, STEVE MADDEN, BOULET, MERREL.
2462125M
2467539

La fermeture d'un des deux postes de pompiers soulève l'inquiétude à Saint-Hubert

ÉRIC CLÉMENT

Les pompiers de Saint-Hubert dénoncent la décision du maire Michel Latendresse d'avoir fermé « discrètement et sans raison valable » un des deux postes de pompiers, ce qui mettrait en danger la population. Un rapport de la CSST affirme d'ailleurs que l'organisation du travail dans ce service municipal de Saint-Hubert est « déficiente ».

Affiliés au Syndicat des pompiers du Québec (SPQ-FTQ), les pompiers de Saint-Hubert croient que la fermeture du poste du 6900, boulevard Cousineau est un « dangereux précédent » pour une ville de cette importance. Le président de leur syndicat, Daniel Philipps, a dit hier, que deux postes, « c'est un minimum pour un territoire de 68 km² » et pour une population de plus de 80 000 habitants. « Le temps de réponse aux alertes sera moins rapide dans certains secteurs de la ville », a ajouté le président de la FTQ, Clément Godbout. Les pompiers disent que la décision a été prise « en catimini », lors d'une séance du conseil municipal le mois dernier, sans qu'aucun débat n'ait lieu avec eux.

Les pompiers disent que la décision a été prise « en catimini », lors d'une séance du conseil municipal le mois dernier, sans qu'aucun débat n'ait lieu avec eux.

Cette décision découle d'un document du bureau de révision paritaire de la CSST, à la suite d'une enquête de la commission amorcée en 1991 et consécutive à un accident de travail survenu la même année lors d'une intervention des pompiers de Saint-Hubert. Un des pompiers avait été retrouvé inconscient à l'intérieur d'un commerce endommagé par le feu alors qu'un autre pompier avait été incommodé par la fumée. L'enquête de la CSST avait abouti à la conclusion que la Ville ne s'était pas assurée que l'organisation du travail des pompiers soit « sécuritaire » et que l'effectif soit suffisant.

La Ville promettait alors d'embaucher deux pompiers par an pendant six ans. Mais au début de 1995, elle rompait sa promesse.

La CSST revenait donc à la charge affirmant que « les effectifs minimums requis n'étaient pas rencontrés ». Elle faisait observer que deux pompiers de garde dans un seul poste ne suffisaient pas. Il y a actuellement 26 pompiers à Saint-Hubert.

La Ville a alors demandé la révision de cet avis. En décembre dernier, le bureau de révision a rendu sa décision. Il a maintenu la version de la CSST, ajoutant que les interventions d'urgence à l'intérieur d'un bâtiment en feu ne devraient débuter que lorsqu'« au moins quatre pompiers » sont arrivés sur les lieux, sauf en cas de « mort imminente » présumée.

Les pompiers croient qu'en fermant un des deux postes, le maire n'a pas compris les recommandations de la CSST. « On dénonce la mauvaise foi de la Ville, a dit M. Godbout, hier. On va faire une démarche auprès du président de la CSST pour qu'il explique à la Ville la conclusion du rapport. Il est toujours décevant de constater que des élus municipaux soient plus préoccupés par leur budget que par la sécurité et la santé des gens. »

M. Philipps pense que Saint-Hubert économise peu d'argent en fermant un poste. Il dit qu'en octobre dernier, les pompiers ont dû intervenir... sans échelle. « Une ville voisine a dû nous en prêter une. Deux semaines plus tard, la Ville en a loué une et on attend encore la livraison de celle qui nous appartiendra... »

Les meilleurs étudiants ont droit au meilleur choix...
et aux meilleures possibilités de carrière

Optez pour Polytechnique

Parce qu'un diplôme de Poly c'est le passeport pour une carrière stimulante

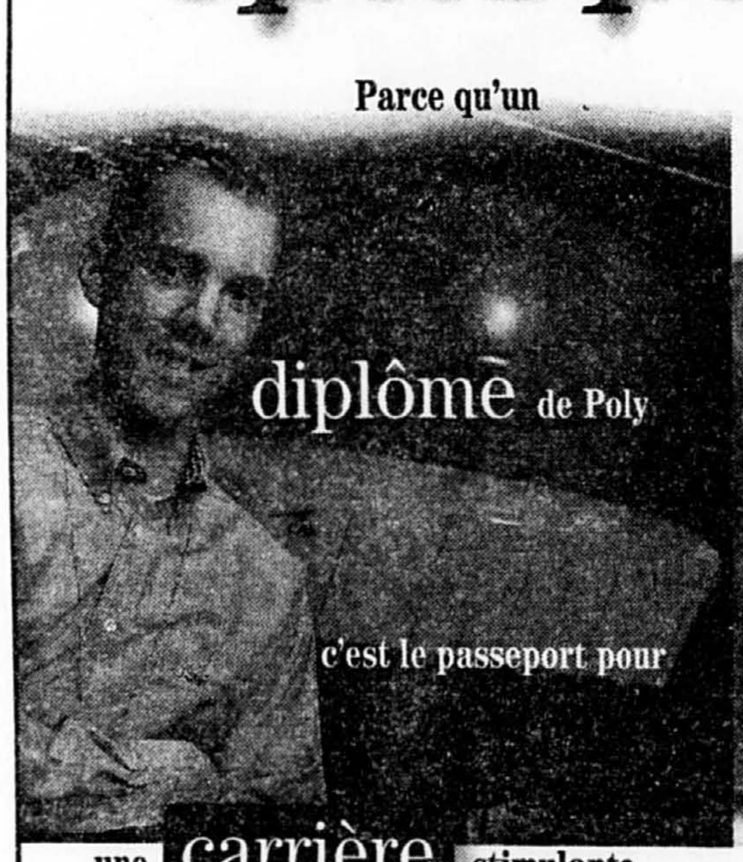

«Quand je me suis inscrit à Poly, j'étais très conscient que la profession d'ingénieur était une profession d'avenir. Quand j'ai terminé mes études, j'ai fait rapidement un deuxième constat. Le diplôme de Poly a une plus-value exceptionnelle auprès des entreprises les plus prometteuses aussi bien nationales qu'internationales.»

M. Marc-Elian Bégin (diplômé de Polytechnique, 1994 - Mécanique, option Aéronautique) est actuellement spécialiste d'intégration dans la division Ingénierie des systèmes spatiaux chez CAE Electronique.

Parce que Poly offre un excellent programme de stages

«J'ai réfléchi longuement avant de choisir Poly. Je savais au départ que c'était la plus importante école de génie au Canada, mais ce qui m'intéressait prioritairement c'était de conjuguer enseignement théorique et formation pratique, de me trouver rapidement en milieu de travail et surtout de gagner de l'argent, car j'en avais besoin pendant mes études. Quand je me suis rendue compte que l'École Polytechnique offrait une gamme variée de programmes coopératifs et un programme innovateur de stages en entreprise, ma décision a vite été prise.»

Mme Quynh-Anh Nguyen est actuellement étudiante stagiaire chez Nortel.

Parce qu'à Poly... la priorité, c'est l'étudiant

«J'ai spontanément choisi Polytechnique parce que c'est l'école leader en génie aussi bien au Québec qu'au Canada et qu'elle offre une riche vie étudiante. Au départ, j'avais des appréhensions. Je savais que Polytechnique est une école exigeante. Ce qui m'a emballé, c'est qu'à Poly, on est très solidaire du succès de l'étudiant. Grâce au programme d'accueil et d'en-cadrement personnalisé de Poly, je me suis rapidement intégré à un milieu stimulant où je peux toujours compter sur un «prof-conseil» très disponible qui est là pour m'épauler, me conseiller et m'encou-rager à réussir.»

M. Charles-Antoine Julien, étudiant et son «prof-conseil», Mme Carole Burney-Vincent.

Visez haut... visez juste,

Quand on veut devenir ingénieur de classe internationale, on choisit l'École Polytechnique de Montréal.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Le génie sans frontières

des faits

- En 1995, 90% des diplômés de Polytechnique ont obtenu un emploi qui correspondait à leurs attentes et à leurs aspirations moins de six mois après la fin de leurs études.
- L'École Polytechnique est le seul établissement à offrir un baccalauréat-maîtrise intégré... la voie rapide par excellence vers un diplôme d'études supérieures.
- Le programme d'études à l'étranger de Poly vous ouvre les portes des plus grandes universités de 15 pays situés aux quatre coins du monde.
- Au Québec, un ingénieur sur trois est diplômé de l'École Polytechnique où l'on trouve la plus grande variété de programmes d'études.
- L'École Polytechnique offre des stages rémunérés et crédités très flexibles (4, 8, 12 et 16 mois).
- Poly est l'école de génie qui a développé le plus grand réseau de contacts avec l'industrie (13 chaires industrielles et 300 contrats de recherche réalisés annuellement).
- L'École Polytechnique de Montréal est le seul établissement à offrir un Bureau d'encadrement à ses étudiants en génie, 90 professeurs y agissent directement comme «prof-conseil» auprès d'un maximum de 8 élèves.
- L'École Polytechnique offre le plus vaste choix d'activités étudiantes et de programmes parascolaires.

École Polytechnique de Montréal, Campus de l'Université de Montréal, 2500, chemin de Polytechnique, C.P. 6079, Succ. Centre-ville, Montréal (Québec) Canada H3C 3A7 Tél. : (514) 340-4929 Web : http://www.polymtl.ca

2463906

Appelés pour un accident, les policiers trouvent aussi du hasch

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Des policiers de Laval ont trouvé hier après-midi 8,5 kilos de haschich sur le coffre arrière d'une automobile qui venait de s'arrêter sur un terre-plein, après que son conducteur se fut évanoui.

Vers 13 h 40, des agents ont été dépêchés à l'angle du boulevard Labelle et de la rue Notre-Dame, dans le quartier Chomedey, pour un accident avec blessé.

À leur arrivée sur les lieux, ils ont été informés qu'il n'y avait pas d'accident, mais plutôt un homme ayant subi un malaise.

Il a été établi que cet homme, âgé de 31 ans, venait de monter dans son véhicule, stationné au McDonald's, et qu'il s'apprêtait à se diriger vers le boulevard Labelle lorsqu'il a perdu connaissance.

Sans conducteur, l'automobile a traversé les trois voies de cette artère très achalandée, sans heureusement être heurtée par aucun véhicule.

Une ambulance a été demandée. Ne pouvait pas travailler à l'aise, l'un des ambulanciers a sorti un gros paquet du véhicule qui a été placé sur le coffre arrière. Une fois, la victime du malaise installée sur la civière, les policiers ont aperçu le sac.

Ils l'ont ouvert et ont constaté avec stupéfaction qu'il contenait du hasch.

Croyant qu'il pouvait y en avoir d'autre à l'intérieur du véhicule, le sergent Yoland Nepveu a demandé à ce qu'un périmètre de sécurité soit établi pendant qu'un mandat de perquisition était réclamé à un juge. Dans de telles circonstances, un véhicule est considéré comme étant une propriété privée et il faut un mandat pour l'investir.

Il appert qu'il n'y avait rien à l'intérieur. Mais pour en avoir la certitude, la police a demandé une remorqueuse pour transporter le véhicule à la fourrière où il a été scruté à la loupe. La drogue trouvée a une valeur de 210 000 $.

Quant au chauffeur, il a été lui aussi l'objet d'une fouille complète... à l'hôpital, où il est gardé sous surveillance policière.

Tout ça pour un camion de chips !

ÉRIC TROTTIER

Deux policiers se sont retrouvés dans la position de Humpty Dumpty, hier, lorsqu'ils ont été blessés par un voleur « armé » d'un camion de croustilles Maple Leafs.

Le voleur, découvrant qu'il était suivi par l'auto du SPCUM, a embrayé à reculons et violemment embouti l'avant de la voiture de police, deux fois plutôt qu'une.

Humpty Dumpty est un personnage célèbre de la littérature anglaise, se balançant au faîte d'un mur, a fini par tomber au sol, se fracassant en mille morceaux.

Vers 13 h, les deux policiers du poste 43 avaient reçu un appel pour le vol du camion, commis quelques minutes plutôt en plein boulevard Saint-Laurent.

Se trouvant dans le secteur de l'avenue Des Carrières, près de la rue d'Iberville, les policiers ont soudain aperçu le véhicule suspect. Ils l'ont suivi pendant quelque temps afin de faire les vérifications d'usage. Puis, à l'intersection des rues Holt et Fullum, dans le quartier Rosemont, ils ont fait signe au voleur de s'immobiliser.

Au lieu de s'exécuter, celui-ci a plutôt embrayé à reculons pour foncer sur la voiture de police. Le premier choc fut si violent que les deux sacs gonflables des policiers se sont déployés. Du coup, la policière a été blessée au nez et son compagnon de travail a subi une entorse au doigt.

Mais pour le voleur, ce n'était pas assez : ayant pris son élan à nouveau, il fonça une deuxième fois sur la voiture de police. Au moment de charger une troisième fois, les policiers ont embrayé à leur tour leur voiture à reculons afin de fuir ce voleur fou, qui semblait prêt à tout pour conserver ses sacs de chips !

Après un moment, le suspect a abandonné sa proie pour se rendre au 5562, rue Basile-Patenaude. Les policiers venus secourir leurs collègues ont inspecté l'immeuble et le secteur pendant plusieurs heures, en vain. Pas de traces de voleur, qui a dû marcher sur sa faim, puisqu'il a laissé le camion intact.

Les soeurs du Bon-Pasteur ont joué de prudence

Presse Canadienne
QUÉBEC

À l'automne 1995, craignant les conséquences d'un Oui au référendum québécois, la communauté des soeurs du Bon-Pasteur a transféré à l'extérieur du Québec « une partie importante de son portefeuille de valeurs mobilières et d'obligations afin d'éviter le gel ou la dévaluation ».

C'est du moins ce qu'affirme l'avocat Jean Lozeau dans une requête déposée à la Cour de faillite de Montréal au nom de son client, Jean-Alain Bisaillon. Me Lozeau veut démontrer que la corporation des soeurs du Bon-Pasteur se comporte comme n'importe quel autre groupe financier.

D'autres sources bien informées, mais réclamant l'anonymat, ont confirmé au quotidien *Le Soleil* le transfert en Ontario du portefeuille des soeurs du Bon-Pasteur.

« La réalité est tout autre, a toutefois lancé hier le porte-parole des soeurs, Gilles Massé. C'est à l'insistance de Denis Schmouth, leur ex-comptable et conseiller financier, que les soeurs ont finalement accepté de transférer une petite partie de leur porte-feuille. »

M. Massé affirme avoir mis au jour, en mai dernier, des irrégularités dans les transactions financières au Marché central métropolitain à Montréal. Ses découvertes ont convaincu les soeurs de congédier leur comptable, Denis Schmouth, et leur avocat, Jean-Pierre Cantin, et d'intenter des poursuites contre le Marché central métropolitain et son propriétaire, Jean-Alain Bisaillon.

Les soeurs du Bon-Pasteur ont semble-t-il prêté 21 millions $ en 1992, pour la construction d'immeubles au Marché central métropolitain, un « power center » situé entre les boulevards Métropolitain et L'Acadie, à Montréal.

En 1995 et en 1996, les soeurs auraient cautionné des prêts totalisant 60 millions $ dans ce projet.

BouClair

TOUS LES POLARS IMPRIMÉS

Achetez 1m au prix régulier Obtenez 2m* GRATUITS SANS EXCEPTION

PLUS DE 500,000 MÈTRES À LIQUIDER

LES PLUS BAS PRIX EN COURS SUR UNE GRANDE SÉLECTION DE TISSUS D'AUTOMNE

*De valeur égale ou moindre

3,99 m ET 5,00 m

Achetez-en 1 au prix régulier Obtenez-en 1* GRATUIT

FILS KOBAN (sauf à surjeteuse)
VELCRO au mètre
ÉPAULETTES (Shell et Notions International)
CISEAUX (sauf Henkels)
BIAIS (Coats)
RUBANS au mètre

*De valeur égale ou moindre

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

VENEZ VISITER NOS CENTRES DE LIQUIDATION À LACHINE: 2670, Remembrance, à LAVAL: 3350, boul. St. Martin & Les Galeries St-Laurent, 2009, Marcel-Laurin
Cette promotion ne s'applique pas aux centres de liquidation

ANJOU NOUVEAU 7250, boul. des Roseraies Adjacent aux Galeries d'Anjou

BOUCHERVILLE Les Promenades Montarville
GREENFIELD PARK 3704, boul. Taschereau
LONGUEUIL 1401, chemin Chambly
MONTRÉAL CENTRE-VILLE Place Montreal Trust
MONTRÉAL- NORD 11277, Boul. Lacordaire
ST-LÉONARD 4425, Jean-Talon E.
BELOEIL 520, boul. Sir Wilfrid Laurier
PINCOURT 101, Cardinal Léger, Faubourg de l'Île
ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno
DOLLARD-DES-ORMEAUX Les Galeries des Sources
LAVAL LAVAL 1735, boul. Des Laurentides CENTRE LAVAL 1600, boul. Le Corbusier
ST-CONSTANT 400, Route 132
LASALLE 2101, Dollard
ST-HYACINTHE 2265, Casavant Ouest
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph
ROSEMÈRE 401, boul. Labelle
ST-EUSTACHE 367, boul. Arthur-Sauvé
GRANBY 14, Simonds Sud
REPENTIGNY 85, boul. Brien
Des articles, ainsi que plusieurs autres sont en vente aussi au 14 février 1997. Le choix / l'assortiment des articles La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.
ST-JÉRÔME 900, Boul. Grignon
TERREBONNE 1350, Chemin Moody
JOLIETTE 1075, boul. Firestone

Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter 9h et le dimanche de 12h à 17h.

Gratuit! Service de Décoration à Domicile
Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!
(514) 331-1300
Pour les régions de Granby, Joliette, St-Jérôme, St-Jean-sur-Richelieu et St-Hyacinthe, téléphonez au magasin

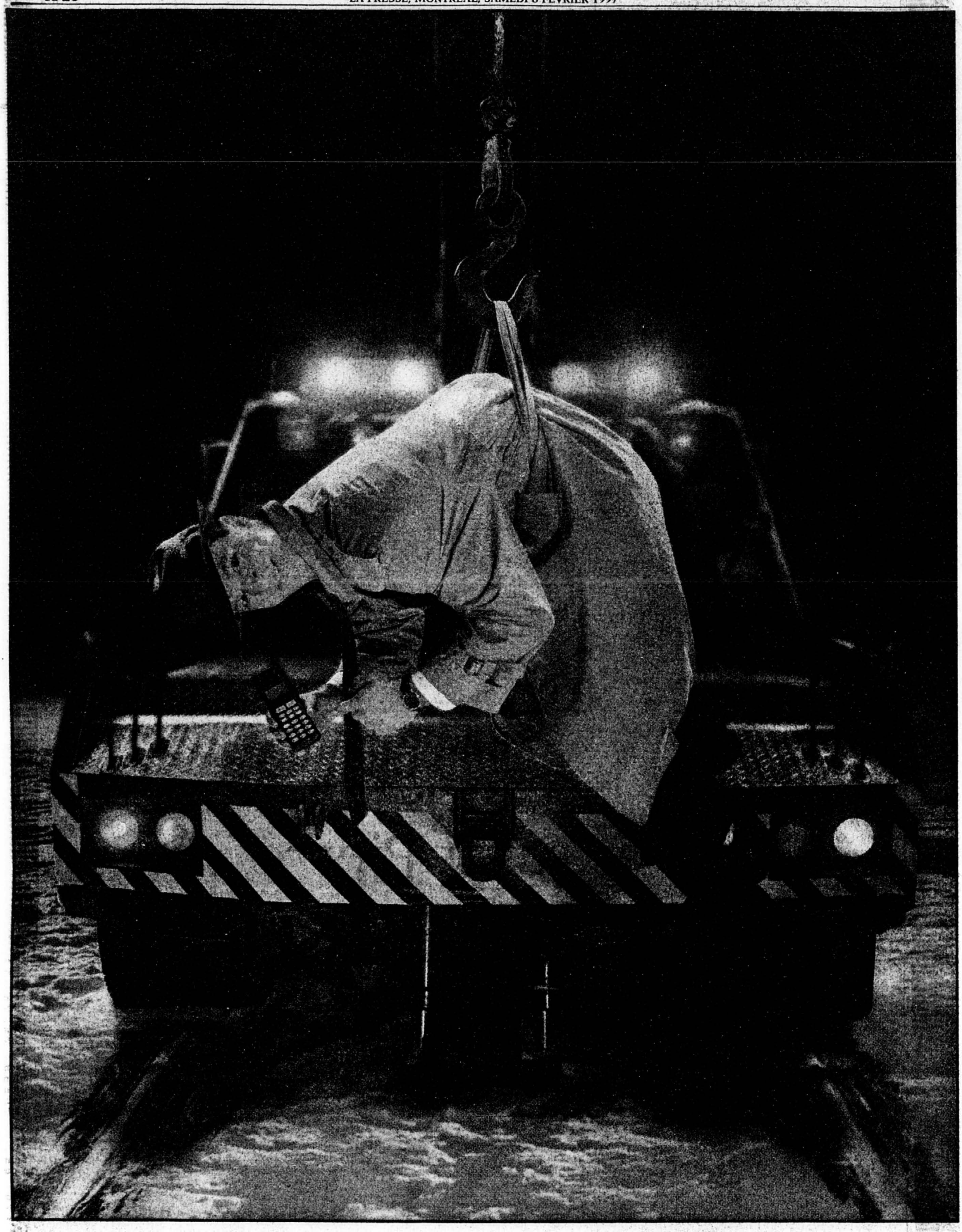

LA TROUSSE SÉCURITÉ Bell Mobilité 1997

- Service de dépannage routier *M. Secours*
- 30 appels locaux gratuits par mois

Service de dépannage routier compris

Batterie à plat ? Panne sèche ? Remorquage ? Oubliez vos soucis avec notre trousse *Sécurité*. En cas de pépin avec votre véhicule, composez simplement #SECOURS sur votre cellulaire. Une dépanneuse du réseau *M. Secours* viendra régler votre problème, 24 h sur 24, n'importe où au Canada ou aux États-Unis. Et pour assurer votre tranquillité d'esprit, vous obtiendrez aussi **30 appels locaux gratuits par mois** à un numéro prédéterminé. Tout cela **sans frais, pendant les trois premiers mois,** en vous abonnant à l'un de nos forfaits **avant le 31 mars**. Si vous êtes déjà abonné, vous serez heureux d'apprendre que vous pouvez aussi profiter de cette offre. Pour tous les détails, composez le **1 888 4MOBILE**.

Bell Mobilité : le réseau cellulaire qui va plus loin.

Bell *Mobilité*

Offre disponible avec forfaits spécifiques, sous contrat de 12 mois ou plus. Taxes, options additionnelles et autres frais (licence, activation, interurbain, itinérance) en sus. Sous réserve de certaines conditions et d'approbation de crédit. Dans certains forfaits, le téléphone n'est pas compris. Sous réserve de modification sans préavis.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Brossard
Centre de Téléphone Mobile–Mail Champlain
Tél. : (514) 671-1122

Joliette
Centre de Téléphone Mobile–Galeries Joliette
Tél. : (514) 755-4112

Laval
Carrefour Laval
Tél. : (514) 978-7133

Montréal
Cellcom Montréal
Tél. : (514) 739-7777
Cellular One
Tél. : (514) 385-0770
Cellular One
Centre Rockland
Tél. : (514) 340-1269
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 526-2020
Centre de Téléphone Mobile–Montréal-Est
Tél. : (514) 729-2020

Centre de Téléphone Mobile
Galeries d'Anjou
Tél. : (514) 351-4494
Citécell
Carrefour Angrignon
Tél. : (514) 363-6610
Place Versailles
Tél. : (514) 352-0500

Montréal – centre-ville
Bell Mobilité
La Cathédrale
Tél. : (514) 284-0284
Bell Mobilité
Centre Eaton
Tél. : (514) 288-8436

La CelluBoutique
Complexe Desjardins
Tél. : (514) 282-3388

Pointe-Claire
Centre Fairview
Tél. : (514) 426-2120

Rosemère
Centre de Téléphone Mobile–Place Rosemère
Tél. : (514) 979-1658

St-Bruno
Centre de Téléphone Mobile
Promenades St-Bruno
Tél. : (514) 461-2020

St-Hubert
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 926-2020

St-Hyacinthe
Audiotec
Les Galeries St-Hyacinthe
Tél. : (514) 261-8080

Valleyfield
Centre de Téléphone Mobile – Centre Commercial Valleyfield
Tél. : (514) 371-6792

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Beloeil
R.C.C.
Mail Montenach
Tél. : (514) 446-7176

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
Tél. : (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort Radio T.V. inc.
Tél. : (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél. : (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél. : (514) 629-7777
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 682-9366

Longueuil
Cellcom Rive-Sud
Tél. : (514) 463-7777

Montréal
Locatel Inc
Tél. : (514) 735-8000

Montréal – centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél. : (514) 288-7333

Repentigny
Communication Idéale
Tél. : (514) 585-4455

Sherbrooke
Cellulaire Flamand inc.
Carrefour de l'Estrie
Tél. : (819) 821-9994
Cellulaire Flamand inc.
Tél. : (819) 823-9994

St-Hubert
Radio Communication Cellulaire
Tél. : (514) 676-9919

St-Jean
Hébert et Gouin
Tél. : (514) 348-5210

St-Léonard
Autoeell
Tél. : (514) 257-9292

Trois-Rivières-Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél. : (819) 376-6849

Victoriaville
Communication 1er Choix
Tél. : (819) 357-7777
Grande Place des Bois-Francs
Tél. : (819) 357-5776

Ville St-Laurent
La Boutique Électronique
Tél. : (514) 335-2355

Battery Plus · Bell Téléboutique · FUTURE SHOP · la Baie · Maison Sony. · STEREO PLUS · Zellers

Actualités

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Un conflit qui traverse les saisons et les années...

Après la Cour suprême, après saint Pierre...

Une guerre qui n'en finit plus entre Métro et la CSN

Paul Roy

Il était une fois 1992...

En mai, l'empire Steinberg, racheté trois ans plus tôt par Michel Gaucher, s'écroule. Trois concurrents : Métro-Richelieu, Provigo et IGA se jettent sur la dépouille comme la misère sur vous savez qui.

Métro-Richelieu s'empare du plus gros morceau : 48 des 107 magasins Steinberg et l'entrepôt de fruits et légumes de l'avenue Pierre-de-Coubertin, à l'est du Stade, où on est syndiqué à la FTQ.

Mais Métro possède déjà un entrepôt de fruits et légumes boulevard Maurice-Duplessis, dans le quartier Rivière-des-Prairies. La cent-cinquantaine de personnes qui y travaillent sont syndiquées à la CSN.

En juin, ils apprennent que les fruits et légumes déménagent rue Pierre-de-Coubertin et qu'une cinquantaine d'entre eux sont invités à suivre le convoi. L'entrepôt de Rivière-des-Prairies gardera les conserves et une partie du personnel.

Donc, des syndiqués CSN iront joindre des syndiqués FTQ. Et c'est la convention FTQ qui s'appliquera. La CSN proteste, le commissaire du travail est saisi du dossier. Au moment où on se parle, ce n'est pas réglé.

L'imprimerie

En août 92, Métro ferme son imprimerie de la rue Notre-Dame, dans l'Est, où vingt travailleurs gagnent leur croûte en imprimant les étiquettes des produits de l'entreprise. La CSN, qui représente aussi ces employés, accuse l'employeur d'avoir recours à la sous-traitance, en violation de la convention collective.

Un arbitre lui donne raison quatre ans plus tard, soit en juillet 96. Métro se revire de bord et décrète un lock-out à l'imprimerie de la rue Notre-Dame. La CSN obtient une injonction provisoire, Métro réplique avec une requête en évocation... et ça continue.

Le transport

L'histoire du transport, qui nous intéresse ici, commence en janvier 93. Métro ferme son secteur transport et offre des indemnités de départ à ses 140 chauffeurs. La CSN crie à la sous-traitance et dépose un grief. L'arbitre Bernard Lefebvre lui donne raison en août 94. La vente du secteur transport à trois transporteurs violait la convention collective.

Métro conteste en Cour supérieure, qui tranche en sa faveur le 12 janvier 95. La CSN se rend en Cour d'appel, qui rétablit la sentence de l'arbitre Lefebvre. En septembre 96, Métro demande à la Cour suprême de l'entendre. La réponse tombe le 30 janvier 97 : c'est non.

Le président du syndicat CSN, Réjean Fleury, jubile. Métro va devoir reprendre ses chauffeur et les indemniser, croit-il. Dans sa tête, les millions défilent.

Quand on lui demande s'il ne craint pas que Métro utilise d'autres recours, il a cette réponse savoureuse : « Après la Cour suprême, c'est saint Pierre ! »

Métro, qui n'est de toute évidence pas du même avis, affirme que la Cour suprême n'a fait que refuser d'entendre sa demande. Elle « ne s'est pas prononcée sur le fond et n'a rien ordonné ».

En fait, Métro interprète différemment le refus du plus haut tribunal : pour l'épicier, cette décision ne fait que rendre exécutoire la sentence d'août 94 de l'arbitre Lefebvre.

Et que dit cette sentence, selon Métro ? Que les chauffeurs doivent être dédommagés pour la période comprise entre le 4 février 93 et le 5 janvier 95, date à laquelle ses marchands membres ont constitué leur propre secteur transport.

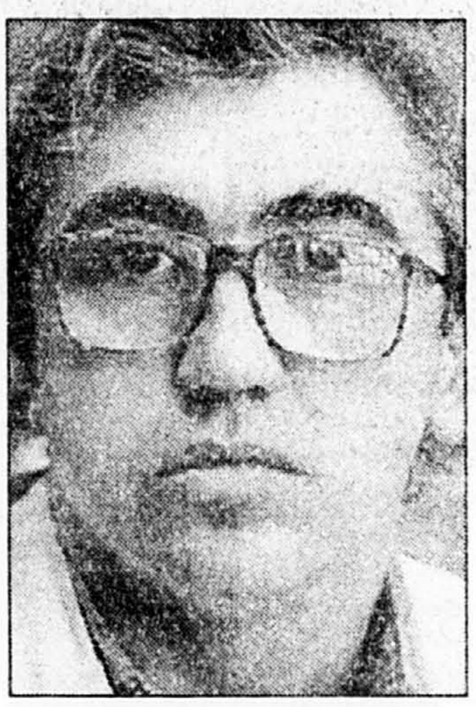

Le président du syndicat CSN, Réjean Fleury

Reprendre les camionneurs licenciés ? « Impossible, nous n'avons plus de secteur transport », répond un vice-président de Métro.

L'interprétation de la CSN est fort différente, vous vous en doutez bien. La centrale signale que l'arbitre Lefebvre, dont le refus de la Cour suprême rend la sentence exécutoire, exige le rappel des camionneurs licenciés.

« Pas la sentence d'août 94 », signale Métro. « Mais celle de novembre 96 », rétorque la CSN.

Ce qui est exact : le 7 novembre dernier, l'arbitre Lefebvre interprétant sa première sentence, écrivait : « En conséquence, l'arbitre enjoint l'employeur de rappeler les chauffeurs au travail. »

Métro, vous vous en doutez bien aussi, conteste cette « interprétation tardive ». Des requêtes en révision judiciaire contre l'arbitre Lefebvre, dont une pour partialité, sont d'ailleurs pendantes.

Et maintenant ?

Où s'en va-t-on ? Loin, craint Louis Bibeau, de la Fédération du commerce de la CSN.

« Métro a des munitions pour nous traîner encore longtemps, dit-il. Juste avec les chauffeurs, ils économisent quelques millions par année. Plus qu'il n'en faut pour payer leurs avocats. Le pire, c'est qu'on a gagné partout, mais que les délais risquent d'avoir raison de notre bon droit. »

Mais pas tout de suite puisque la CSN entend intensifier sa campagne de boycottage et confier elle aussi quelques mandats à ses avocats.

Qui cédera le premier ? Les paris sont ouverts.

Mais deux ex-chauffeurs n'ont pas attendu pour le savoir : ils se sont suicidés.

Métro-Richelieu a fait des provisions

VALÉRIE BEAUREGARD

L'indemnisation de ses anciens chauffeurs n'aura aucun impact financier pour Métro-Richelieu qui a fait des provisions à cette fin.

Métro est prête à dédommager les 140 anciens chauffeurs de Steinberg pour la période comprise entre le 4 février 1993 et le 5 janvier 1995. Un courtier montréalais, Dlouhy Investments, évalue cette provision entre cinq et dix millions de dollars et juge qu'elle sera amplement suffisante.

La période que doivent couvrir les indemnisations est toutefois contestée par les camionneurs. Le syndicat chiffre à six millions par année, pendant quatre ans, le montant des salaires perdus. C'est sans compter les dommages subis.

En 1996, la rémunération du patron de Métro, Pierre H. Lessard, s'est élevée à 7,3 millions, un montant qui comprend un salaire de base de 468 000 $, un boni de 421 200 $ et 6,5 millions obtenus par le biais d'une levée d'options sur 410 000 titres de la chaîne d'alimentation.

M. Dominik Dlouhy, qui encore hier a fait l'acquisition d'actions de Métro pour ses clients, estime que la rémunération de M. Lessard est conforme aux normes d'une entreprise de pareilles taille (revenus de 3,3 milliards) et rentabilité. M. Lessard est entré chez Métro en 90 alors que le titre cotait 2,50 $. Hier, après un fractionnement de deux pour un, l'action valait 12 $.

Les bénéfices de 66 millions prévus en 97, contre ceux de 61 millions enregistrés en 96, laissent croire que M. Lessard pourra toucher un aussi bon salaire et primes cette année. (Il lui reste par contre beaucoup moins d'options en poche ce qui est la principale source de son enrichissement en 96.) Sera-t-il moins bien traité si Métro se voit forcer de réembaucher les ex-camionneurs ?

LA COTE D'AMOUR
Un cahier spécial AUTOMOBILE à ne pas manquer mercredi dans
La Presse
2465265 - 205
2466030

Meubles Re.No
s'éclate!
Jusqu'au mercredi 12 février 1997

Solde De 20 à 50 % de rabais
sur articles sélectionnés
Le cuir...à la portée de tous.

Meubles de salle à manger, chambre à coucher et salle de séjour et articles de décoration fabriqués dans notre atelier dans les nombreux cuirs et tissus exclusifs de la collection Re.No.

MEUBLES Re.No

C823-227

2673, rue Charlemagne, Montréal 255-3311
Extérieur 1 800 363-1515
(2 rues à l'ouest du Boul. Pie-IX)

2464507

Les accompagnateurs bénévoles sont humiliés et démobilisés

LILIANNE LACROIX

Il y a quelques jours, la totalité des conducteurs accompagnateurs bénévoles de l'Entraide La Rosée, à Laval-Ouest, présentaient leur démission. Douze d'un coup. Un autre organisme de la même région perdait la moitié de ses bénévoles. Quant aux cinq autres organismes communautaires lavallois offrant ce service, même si on n'y a pas enregistré de démissions, ça ne va pas fort.

« Il y a énormément d'insatisfaction et on anticipe des problèmes de recrutement », admet Mme Sylvie Lanthier, de la régie régionale. « Les bénévoles voient leur implication comme une vocation alors qu'on semble la considérer comme une activité suspecte. Ça agit sur le moral des troupes. Ces gens ont besoin de savoir que les organismes et le public les appuient », explique Mme Lanthier.

Dès l'entrée en vigueur de la loi limitant à 0,24 $ du kilomètre le remboursement maximal pour le transporteur bénévole, la Fédération des centres d'aide bénévole a publié une directive demandant à ses membres de respecter la loi à la lettre. Dans tous les petits organismes communautaires venant compléter le travail des centres d'action bénévole, la réalité était souvent différente. Ainsi, à la Rosée, les bénévoles recevaient 0,30 $.

« On ne peut pas opérer dans l'illégalité, c'est trop risqué, déclare Mme Diane Nobert, administratrice à La Rosée. Mais nos bénévoles ne veulent pas le faire à 0,24 $. Ils ont alors l'impression de payer de leur poche. »

M. Robert Johnston, qui avait entrepris l'accompagnement en décembre après avoir oeuvré à la popote de La Rosée, était outré : « Je suis carrément insulté. On sait qu'il y a du monde mal pris, mais on a peur... Même si on ne perçoit que le montant prescrit, on ne peut pas se permettre de se faire confisquer notre auto en attendant qu'ils fassent leur vérification. »

Lors d'une rencontre le 30 janvier avec le ministère des Transports, les dirigeants de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec recevaient l'assurance qu'il n'y aurait pas de représailles contre des bénévoles oeuvrant à l'intérieur d'un organisme reconnu et qui reçoit ses demandes via son organisme.

« Ces gens ont besoin de savoir que les organismes et le public les appuient. »

Les bénévoles n'en sont pas moins déprimés. « Plusieurs préfèrent ne pas prendre de chance et laisser tomber, explique Mme Lorraine Torpy, responsable du dossier du transport accompagnement à la Fédération et qui travaille dans un point de service de Saint-Lambert. Invitée à quantifier l'impact en Montérégie, elle répliquait : « C'est difficile à mesurer, mais la démobilisation est évidente. Là où il y avait 10 ou 12 personnes, il n'y en a plus que cinq. »

Selon Mme Torpy, même si le gouvernement réagit par une déréglementation ou à tout le moins une hausse du tarif maximal, il n'est pas évident qu'on pourra récupérer ces bénévoles : « Je crois que la majorité ne reviendront pas. Ils ont perçu la confiscation de l'auto d'un des leurs et tout le débat autour comme une humiliation. Cette réaction est d'ailleurs généralisée à la grandeur du Québec. »

À Montréal, la régie régionale compte présenter un mémoire réclamant au moins une augmentation substantielle du remboursement lors des audiences de la Commission de transport le mois prochain. « Dans le réseau, les intervenants reçoivent 0,34 $ du kilomètre, soulignait M. Louis Côté, de la régie. Le 0,10 $ de différence, c'est ce que les bénévoles doivent payer de leur poche... On a besoin d'eux, bien au-delà du transport, pour la chaleur humaine et le temps qu'ils offrent et qui n'est pas comptabilisable. Selon moi, il y a de la place pour tout le monde : les taxis, les autobus, le transport adapté... et aussi les bénévoles. »

FORUM QUÉBÉCOIS DE
l'Internet

Palais des congrès de Montréal
25-26-27 février 1997

3 journées capitales pour votre carrière, l'avenir de votre entreprise et vos projets de développement !

APPRENEZ
dans les 28 ateliers de formation accrédités par la SQDM et économisez grâce à nos forfaits

RECEVEZ
gratuitement, sur place, un logiciel de navigation «Internet Explorer 3.0» de Microsoft *(Pré-inscription aux ateliers)*

ASSISTEZ
aux conférences internationales présentées par Christian Huitema, Jim Sterne et Vince Emery

RENCONTREZ
à l'exposition les meilleures entreprises d'équipements et de services pour travailler avec Internet et l'intranet

La programmation du Forum en un clin d'oeil

	Ⓐ MARDI, 25 FÉVRIER		Ⓑ MERCREDI, 26 FÉVRIER		Ⓒ JEUDI, 27 FÉVRIER	
	ATELIERS DE FORMATION					
❶		*Code*		*Code*		*Code*
8h30 à 10h30	Introduction à Internet	A1-01	Introduction à Internet	B1-01	Rechercher efficacement l'information sur le Web	C1-02
	Créer sa page Web	A1-03	Concevoir son site Web	B1-04	Concevoir son site Web	C1-04
	Implanter et utiliser un intranet	A1-07	Faire connaître son site Web	B1-05	Implanter et utiliser un intranet	C1-07
	Introduction à Java	A1-13	Concevoir un site Web international	B1-10	Introduction au multimédia	C1-08
	Introduction aux réseaux	A1-15	Les nouvelles technologies Internet	B1-14	Introduction à Java	C1-13
	Connecter son entreprise à Internet	A1-16	Introduction aux réseaux	B1-15	Connecter son entreprise à Internet	C1-16
	Introduction à la sécurité informatique	A1-17	Connecter son entreprise à Internet	B1-16	Sécuriser son réseau local connecté à Internet	C1-18
	Vendre ses produits et services sur Internet	A1-19	Vendre ses produits et services sur Internet	B1-19	Vendre ses produits et services sur Internet	C1-19
	Internet et l'information d'affaires	A1-25	Internet et le monde de la finance	B1-23	Internet et la gestion des ressources humaines	C1-28
11h00 à 12h30	« L'avenir de Internet » *Christian Huitema*		« Comment l'intranet change le monde des affaires » *Jim Sterne*		« 12 causes d'échec de projets Internet, et comment les éviter » *Vince Emery*	
12h30	**Déjeuner d'ouverture** INFORMIX		**Déjeuner-rencontre** ORACLE		**Déjeuner de clôture** SYBASE	
	ATELIERS DE FORMATION					
❷	Introduction à Internet	A2-01	Rechercher efficacement l'information sur le Web	B2-02	Faire connaître son site Web	C2-05
	Rechercher efficacement l'information sur le Web	A2-02	Créer sa page Web	B2-03	Communiquer avec ses clients et fournisseurs sur Internet	C2-06
	Concevoir son site Web	A2-04	Communiquer avec ses clients et fournisseurs sur Internet	B2-06	Choisir sa solution Web	C2-11
14h00 à 16h00	Internet et le français	A2-09	Implanter et utiliser un intranet	B2-07	Gérer le développement d'un site Web	C2-12
	Choisir sa solution Web	A2-11	Introduction au multimédia	B2-08	Les nouvelles technologies Internet	C2-14
	Les nouvelles technologies Internet	A2-14	Gérer le développement d'un site Web	B2-12	Faire de la publicité sur Internet	C2-20
	Sécuriser son réseau local connecté à Internet	A2-18	Introduction à la sécurité informatique	B2-17	Transactions électroniques	C2-21
	Faire de la publicité sur Internet	A2-20	Transactions électroniques	B2-21	Le cadre juridique d'Internet	C2-22
	Internet et le droit	A2-24	Internet et le secteur de la santé	B2-27	Internet et l'industrie du tourisme	C2-26
10h30 à 19h00	**EXPOSITION DES NOUVEAUTÉS INTERNET**					

Comment choisir chaque atelier: Ⓐ mardi Ⓑ mercredi Ⓒ jeudi ❶ le matin ❷ l'après-midi OO Numéro de code

La description des ateliers est disponible sur demande ou sur le site Web: www.promexpo.com/fqi

Ligne directe du Forum québécois de l'Internet.
Appelez au (514) 527-9221 à Montréal ou au 1-888-421-2233 pour l'extérieur afin d'obtenir de plus amples renseignements sur les ateliers de formation, les conférences et les programmes spéciaux.
Demandez votre formulaire d'inscription !

3 façons de s'inscrire
1. **Par télécopieur: (514) 527-8449**
2. **Par le site Web:** www.promexpo.com/fqi
3. **Par courrier postal à:**
GROUPE PROMEXPO INC. - FORUM
801, rue Sherbrooke Est, 10e étage Montréal (Québec) H2L 1K7

Un événement PROMEXPO
En partenariat avec CRIM
En collaboration avec LES AFFAIRES, Vidéotron

SONDAGE

SOM La Presse TÉLÉ-QUÉBEC

■ À votre avis, le fait de parler du suicide dans les médias a-t-il pour effet d'inciter les gens suicidaires à passer à l'acte ou de les dissuader de faire un tel geste?

	INCITER	DISSUADER	NSP/NRP
Ensemble *(n: 1001)*	**28**	**43**	**29**
Revenu familial			
Moins de 15 000 $ *(n: 161)*	21	45	34
de 15 000 $ à 25 000 *(n: 124)*	22	48	30
de 25 000 $ à 35 000 *(n: 135)*	25	51	24
de 35 000 $ à 55 000 *(n: 180)*	35	46	19
de 55 000 $ à 75 000 *(n: 110)*	36	43	21
de 75 000 $ et plus *(n: 97)*	36	44	20
NSP/NRP *(n: 194)*	25	31	44
Langue maternelle			
Français seul. *(n: 866)*	28	44	28
Anglais/autre *(n: 129)*	25	40	35
Sexe			
Homme *(n: 487)*	29	39	32
Femme *(n: 514)*	26	47	27

Infographie *La Presse*

Des précisions

Le tableau qui accompagnait hier le texte sur le sondage SOM-*La Presse*-Télé-Québec sur le suicide contenait des données erronées. Nous publions ci-haut le tableau corrigé. Nos excuses. Rappelons que le sondage révèle que 28 % des personnes interrogées sont d'avis que le fait d'évoquer le suicide dans les médias encourage certains suicidaires à passer à l'acte. Toutefois, deux personnes sur cinq (43 %) sont d'avis contraire. Enfin, 29 % des adultes interrogés ne se sont pas prononcés clairement sur la question.

Le site Internet *Hot and Sexy* n'existe plus

ÉRIC TROTTIER

Le site Internet *Hot and Sexy* qui, en un mois, a arnaqué plus de 1200 internautes canadiens avides de photos porno, n'existe plus.

Pour être plus précis, il faudrait ajouter que le site a... disparu. Et qu'il pourrait très bien avoir été recréé sous une autre forme et un autre nom, ailleurs dans la galaxie internautique, vu la quantité phénoménale de sites sexuels qui pullulent sur l'autoroute de l'information.

Depuis le début de l'année, plus de 1200 internautes canadiens sont tombés dans un traquenard organisé par une compagnie ontarienne, laquelle est parvenue, à leur insu, à déconnecter leur ordinateur de l'autoroute électronique pour le rebrancher aussitôt à un numéro de téléphone se trouvant en Moldavie.

En quelques heures, les internautes qui se croyaient branchés sur le Net pouvaient accumuler des factures d'appels outre-mer dépassant 500 $. Selon la GRC, certains se sont même retrouvés avec des factures de plus de 4000 $.

Comme l'avait révélé *La Presse* le mois dernier, les dirigeants du site *Hot and Sexy* attiraient les poissons en leur offrant des milliers de photos de femmes nues, gratuitement. « Pas de frais de membership ! disait l'annonce en gros caractères. Pas besoin de votre carte de crédit ! Ceci n'est pas un numéro 976 ! »

En fait, tout ce que les internautes devaient faire, c'était télécharger un programme qui leur permettait de visionner les photos. Mais ce programme prenait littéralement le contrôle de leur ordinateur.

Le site où les internautes canadiens se retrouvaient sans le savoir, en Moldavie, acheminait par la suite l'appel jusqu'à Dallas, au Texas, d'où étaient envoyées les photos.

Mais la compagnie qui a monté le coup serait basée à Scarborough, en Ontario, selon les policiers qui ont fait l'enquête. Ils ne sont toutefois pas encore parvenus à arrêter les auteurs de cette fraude électronique nouveau genre.

EXPULSEUR DE VERMINES

PERMIS SANTÉ ET AGRICULTURE CANADA

* DÉLOGE ET EXPULSE SANS LAISSER DE TRACES
* GARANTIE NON TOXIQUE, AUCUNE ODEUR NI CADAVRE
* Adieu contamination, allergies et dépenses inutiles
* Méthode discrète et durable pour maisons, fermes et commerces

2469073-M X-PULSOR RECOMMANDÉ AVEC SATISFACTION DEPUIS 1991
CONFORT ET SANTÉ SANS RISQUES
CONTINENTAL SERVICES INTÉGRES INC. (514) 332-7145 1 800 265-9145

Ébénisterie Yvon Basilières

VENTE D'INVENTAIRE
10% à 40% de rabais

ARMOIRE caisson en pin massif
à partir de
695$
Reproduction authentique du 18e siècle.
Choix de 10 couleurs.

Aussi: mobilier de chambre, salle à manger et meuble pour téléviseur.

DIRECTEMENT DU FABRICANT
37, boul. Sainte-Rose, Sainte-Rose (Laval),
628-8323
OUVERT LE DIMANCHE de 11 h à 17 h
2335237-S

FACTURATION À LA SECONDE

Payer pour du temps d'antenne que vous n'avez pas utilisé, c'est vraiment bête. Le Service Fido^MC remédie à cette fâcheuse situation en vous garantissant une facturation aussi honnête que précise. Tout temps d'antenne est calculé à la seconde et non arrondi à la minute. Fido ne vous facture que pour la durée exacte de vos appels. Pas un mot de plus, pas un cent de plus. Imaginez un peu les économies.

PRIX DE LANCEMENT

400 minutes
40 $ par mois

Fido vous propose un prix de lancement garanti pour deux ans si vous vous en prévalez dès maintenant : 400 minutes par mois, quelle que soit l'heure, pour seulement 40 $. Et au-delà de ce généreux laps de temps, la minute est calculée au tarif exceptionnel de 20¢. Comme il est plus abordable à l'utilisation que le cellulaire, vous pouvez sortir votre Fido matin midi.

Veuillez prendre note que les coûts de l'appareil Fido^MC, de la carte à puce, du permis SCP, des services personnalisés et des appels interurbains ne sont pas compris dans ce programme tarifaire.

FIDO A UNE PUCE

Fido est le seul à posséder une puce qui identifie instantanément son maître. Aussi personnalisé qu'une carte bancaire, ce microprocesseur intégré vous protège contre la fraude et le piratage.

LE MENU DE FIDO

Aussi précis que la souris de votre ordinateur, Fido vous donne accès à un menu de services novateurs et simples d'utilisation. En voici un aperçu.

Le Service Fido
- Appel en attente
- Renvoi d'appels
- Service conférence (selon l'appareil choisi)

Les Services personnalisés Fido
- Afficheur
- Messagerie vocale personnelle
- Messagerie fax
- Messagerie texte

FIDO SANS FRONTIÈRES

De la région du Grand Montréal, vous pouvez faire et recevoir tous vos appels locaux, interurbains et outre-mer.

OÙ NICHE FIDO?

- Magasin Fido, 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Comptoir Fido du Carrefour Angrignon
- Comptoir Fido du Centre Rockland
- Comptoir Fido du Carrefour Laval
- Comptoirs Fido des Ailes de la mode
- Comptoirs Fido des succursales Bureau en gros de la région du Grand Montréal

BUREAU EN GROS AILES LES AILES DE LA MODE

Appelez-le par son nom.
925-FIDO
www.fido.ca

fido MC

C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Double meurtre éclairci

ÉRIC TROTTIER

La police de la CUM croit avoir résolu le double meurtre commis il y a un an dans le quartier Saint-Michel, dans le nord de Montréal, quand un gang de criminels haïtiens a tiré une rafale de mitraillette sur un groupe rival, tuant un jeune homme de 20 ans et une adolescente de 15 ans enceinte de cinq mois.

Ziad Arradi, un homme d'origine marocaine âgé de 22 ans, a été inculpé hier au palais de justice de Montréal pour ce double meurtre. Associé depuis belle lurette aux gangs haïtiens du quartier Saint-Michel, il a également été accusé de six tentatives de meurtres.

Le drame est survenu le 17 décembre 1995 aux petites heures du matin. Huit jeunes sortent alors d'une fête haïtienne, 25e Avenue. Soudain, ils sont abordés par deux voitures. L'un des occupants brandit un mitraillette et tire une salve dans le tas. Henri-Daniel Paul et Wildrine Julien s'écroulent, avant de rendre l'âme peu de temps après.

Les policiers ont eu de la difficulté à recueillir les confidences des témoins de ce double meurtre, dont plusieurs se sont enfuis avant leur arrivée sur les lieux. Aussi, ce n'est que le mois dernier que les sergents-détectives Yves Beaulieu et Michel Pilon, de la section des homicides, ont pu terminer leur preuve sur le présumé tueur.

Arradi se trouvait au centre de détention à sécurité maximum de Donnacona, pour une affaire de possession d'arme à feu, quand les policiers sont allés le cueillir, jeudi. Il reviendra en Cour du Québec le 21 mars, pour son enquête préliminaire.

D'autres suspects sont par ailleurs toujours recherchés relativement à cette affaire.

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

La dernière motomarine

La compagnie Bombardier a souligné avec éclat hier le lancement de sa plus récente motomarine, à l'ouverture de l'Exponautique de Montréal, qui se déroule jusqu'au 16 février au Stade olympique. Pour l'occasion, la compagnie avait ressorti son tout premier modèle de motomarine, qui date de 1968, et sur lequel Sylvain Pilon s'est installé. Carl Champagne et Brigitte Saucier ont pour leur part chevauché le modèle récent.

Réglementation du remorquage : patience

CHARLES GRANDMONT

Le projet de réglementation du remorquage élaboré par le Bureau du taxi de la Communauté urbaine de Montréal progresse moins vite que prévu, mais il devrait tout de même pouvoir être appliqué d'ici la fin de 1997.

À l'origine, le Bureau du taxi prévoyait soumettre son projet à la CUM au début de février, mais des questions d'ordre légal ont bousculé l'échéancier.

« Le projet avance, mais pas aussi vite que je le souhaiterais », a indiqué hier le directeur du Bureau du taxi, Roy Beaudry.

« Il y a tout l'aspect légal qui doit être examiné par le contentieux de la CUM, a-t-il ajouté. À l'heure actuelle, il n'y a aucune réglementation sur le remorquage qui existe et la CUM doit vérifier si elle a le pouvoir de réglementer ce domaine. »M. Beaudry compte tout de même présenter à la CUM un premier rapport d'ici la fin du mois. « On va faire le point sur la situation actuelle avec la CUM et on veut avoir un mandat clair pour la suite des choses. »

M. Beaudry souhaiterait obtenir le feu vert pour aller voir comment les élus de la région de Toronto s'y sont pris pour mater avec succès les dépanneurs qui faisaient la loi sur leur territoire.

Le Bureau du taxi espère par son projet réussir à civiliser l'industrie montréalaise du remorquage, déchirée par une guerre qui se joue à coups de cocktail Molotov, en s'inspirant des règles en vigueur dans le domaine du taxi : carte de compétence pour les chauffeurs, grille tarifaire fixe et territoires bien définis.

Construction : Revenu Canada frappe encore

ÉRIC CLÉMENT

L'enquête de Revenu Canada qui a permis de mettre au jour une des plus grosses fraudes dans le secteur de la construction dans la région de Montréal, soit pour un montant de quatre millions de dollars, a fait une autre victime : la compagnie Les Excavations Dynamitech, de Saint-Roch-Ouest, dans la région de Lanaudière, vient d'être condamnée à payer 70 000 $ d'amende.

Les Excavations Dynamitech est l'une des six entreprises à avoir été inculpées à la suite de cette enquête qui avait mobilisé quelque 140 agents de Revenu Canada et de la GRC lors d'une vingtaine de perquisitions menées en 1994. Il y a environ un an, un homme d'affaires lavallois, René Tétreault, avait été condamné à un an de prison dans le cadre de cette affaire.

Le 31 janvier, Les Excavations Dynamitech ont été condamnées pour avoir éludé le paiement d'un impôt fédéral de 55 000 $. L'amende de 70 000 $ représente 125 % de l'impôt éludé.

Les enquêteurs de Revenu Canada avaient découvert que la compagnie réclamait de fausses dépenses de sous-traitance, par l'intermédiaire de factures de complaisance, au cours des années 1989 à 1992. Au total, ce sont 325 476 $ qui ont été réclamés en fausses dépenses de sous-traitance aux compagnies Excavation Reneck et Les Constructions Rudbeck, qui appartenaient toutes deux à M. Tétreault et qui n'étaient enregistrées ni à la Régie du bâtiment du Québec, ni à la CSST, ni à la Commission de la construction du Québec.

Rudbeck était enregistrée comme étant une société de promotion et de construction de bâtiments résidentiels tandis que Reneck affirmait être une société de travaux d'excavation et de nivellement.

Selon Revenu Canada, c'est M. Tétreault qui produisait ces fausses factures de dépenses de sous-traitance au nom de la compagnie Les Excavations Dynamitech. Cette dernière émettait ensuite un chèque du même montant que la facture. René Tétreault remettait ensuite l'équivalent (moins une commission) en argent comptant au président de Les Excavations Dynamitech, Denis Gasparro.

Dans les faits, aucun service ou bien n'avait été échangé. Par contre, la compagnie bénéficiait d'une dépense qui donnait les apparences d'être légitime et les responsables recevaient l'équivalent en argent, sans le déclarer au fisc.

La libération de Charles Sobhraj est reportée

Agence France-Presse
NEW DELHI

La libération de Charles Sobhraj, accusé d'avoir drogué et tué plusieurs touristes occidentaux en Asie, au début des années 1970, a été reportée à la dernière minute, hier.

Sobhraj, 52 ans, qui est de nationalité française, devait être libéré hier soir, selon son avocat, après qu'un tribunal eut ordonné sa relaxe sous caution.

Mais un responsable de la prison de Tihar Yashpal Garg a indiqué dans la soirée qu'il ne serait pas remis en liberté pour l'instant. « Je ne peux pas dire quand il sera libéré. Il y a une autre affaire en suspens », a-t-il déclaré.L'avocat de Sobhraj, Me Rajan Bakshi, a cependant affirmé que son client serait rapidement un homme libre.

« Je vais déposer, la semaine prochaine, une plainte pour détention illégale. Ainsi les autorités devront donner une réponse et préciser la date de sa libération », a-t-il dit en affirmant que les services pénitentiaires n'avaient pas donné d'explications sur les raisons du maintien en détention de Charles Sobhraj.

...un jardin de givre

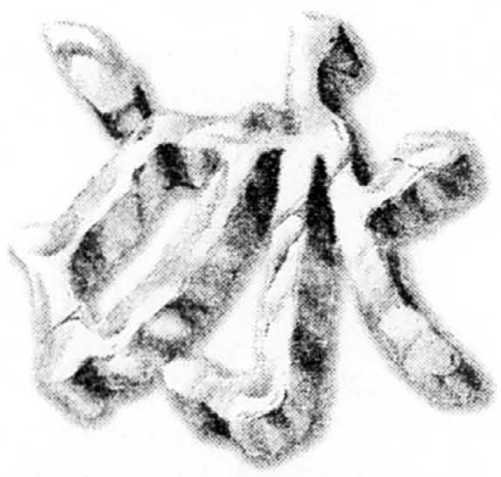

Glace et lumières de Harbin

Sculptures chinoises sur glace au Jardin de Chine

Ouvert tous les jours, jusqu'au 23 février, de 9h à 21h.
Renseignements: 872-1400

GAGNEZ UN LAISSEZ-PASSER ANNUEL

(Jardin botanique et Insectarium)

Remplissez ce coupon et courez la chance de gagner un laissez-passer familial annuel donnant accès à toutes les activités du Jardin botanique et de l'Insectarium de Montréal.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

TÉL. MAISON _____ TÉL. TRAVAIL _____

Déposez le coupon dans la boîte prévue à cet effet au Jardin de Chine du Jardin botanique.

MON JARDIN m'émerveille JARDIN BOTANIQUE

MONTRÉAL c'est toi ma ville!

Tarifs réduit en usine

Quel hiver !

«Je peux avoir une réponse en tout temps!»

Avec le service Télé-impôt du **SERT**, la réponse est au bout de vos doigts. Offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ce service répond à la plupart de vos questions sur l'impôt.

Consultez votre trousse d'impôt pour savoir comment utiliser le **SERT**, puis appelez-nous!
283-4714
1 800 361-8761

Revenu Canada Revenue Canada

Canada

Peintures UCP et ses assureurs poursuivent Laval pour 8,6 millions

Les pompiers auraient mal combattu l'incendie de son usine

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La Ville de Laval est poursuivie pour plus de 8,6 millions par Peintures UCP et ses assureurs à la suite de l'incendie, le 23 mai dernier, de son usine du boulevard Fortin, près du boulevard Saint-Martin. Le sinistre, ponctué de plusieurs séries d'explosions, est le plus important de l'histoire de cette municipalité.

Selon l'un des documents déposé au greffe civil du palais de justice de Laval, les dommages causés à l'immeuble s'élèvent à au moins 8,5 millions.

La demanderesse soutient que si les pompiers avaient agi avec diligence et mis en place les procédures adéquates, ils auraient pu, dans les instants qui ont suivi leur arrivée, circonscrire et éteindre l'incendie, de sorte que les dommages auraient été limités à la partie centrale du bâtiment.

Elle allègue aussi que l'attaque initiale de cet incendie n'a pas été faite de façon adéquate et efficace, selon les règles de l'art ; que les pompiers ont omis ou négligé d'élaborer un plan d'intervention, bien que le bâtiment de la demanderesse ait été identifié par la défenderesse comme étant de type industriel à risque élevé ; qu'une meilleure connaissance par les pompiers de la conception et de la construction de la bâtisse, des ouvertures existantes, des systèmes d'autoprotection, des voies d'accès, du débit d'eau disponible dans le réseau et des risques inhérents aux matières entreposées dans la bâtisse aurait permis de procéder à une attaque initiale plus rapide et plus efficace, en fonction d'une stratégie et d'un plan d'action préétablis ; que la défenderesse n'a pas pris les mesures nécessaires pour s'assurer que le système de protection d'incendie offert à ses citoyens et contribuables était adéquat.

Peintures UCP signale aussi qu'une inspection des lieux avait été effectuée en 1991 et que des irrégularités avaient été signalées, dont le fait que le bâtiment n'était pas muni d'un système de protection contre les incendies, contrairement aux règlements de la Ville et aux normes de la construction. Et que malgré ces constatations, la défenderesse n'a effectué aucune visite de contrôle, ni aucun suivi, et ce, pendant cinq ans.

Les documents de la poursuite soutiennent également que Laval a fait preuve de négligence et d'insouciance en tolérant, en toute connaissance de cause, une situation dangereuse qui menaçait la sécurité et les biens de ses citoyens et en ne prenant aucune mesure pour y remédier, et que n'eût été des fautes et omissions de la défenderesse et de ses employés dans l'exécution de leurs fonctions, les dommages auraient été considérablement moindres.

Dans l'une des réclamations, il est requis de condamner Laval à payer cinq millions à M. J. Oppenheim, fondé de pouvoir au Canada pour les Non-Marine Underwriters, et 3,5 millions à Peintures UCP en plus, dans les deux cas, des intérêts et de l'indemnité additionnelle prévue à la loi.

Dans une autre, on demande que la Cour ordonne à la Ville de payer 50 000 $ à Gerling Global General Insurance et un montant identique à Peintures UCP.

Dans un troisième document, il est écrit que 127 personnes ont fait savoir à UCP qu'elles entendaient la tenir responsable de divers dommages totalisant la somme de 145 148,86 $ et que la compagnie tenait Laval entièrement responsable de ces dommages.

Plusieurs automobiles avaient été endommagées par des résidus de peinture et de bocaux de peinture, tandis que des logements avaient été envahis par le la suie.

BONNE ST-VALENTIN

Mon amour pour toi est gravé à jamais

Un diamant solitaire parfait, gravé du message "Je t'aime" est monté dans un joli coeur en or 18 carats et platine. Créé en quantité limitée à 100, chacun provient avec un certificat d'authenticité. Afin de mieux démontrer votre amour, une loupe 20X vous est offerte. Seulement chez Birks. 1,495 $

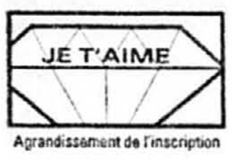

Agrandissement de l'inscription

BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

Laval rejette le projet d'Hydro d'ériger la ligne Duvernay-Anjou en surface

La Ville pourrait revoir sa position si la ligne était enfouie

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, vient d'apprendre que la Ville de Laval s'oppose à la réalisation par Hydro-Québec de la ligne électrique Duvernay-Anjou. Le maire Gilles Vaillancourt a souligné, toutefois, que Laval pourrait réviser sa position si la ligne était enfouie dans le sol.

« Nous voulons éviter, précise le maire de Laval, la multiplication des lignes électriques dans le paysage urbain et limiter les inconvénients pouvant se rattacher à de pareilles installations. Nous nous opposons donc à toute autre solution que l'enfouissement de cette nouvelle ligne d'énergie. »

Cette décision a été prise lundi soir lors de la réunion de la municipalité régionale de comté (MRC) de Laval. « Le développement harmonieux du territoire lavallois et de la qualité de son paysage urbain est au coeur de nos priorités. Aussi nous continuerons nos représentations dans ce dossier, car nous sommes convaincus du bien-fondé de la solution que représente l'enfouissement de la ligue Duvernay-Anjou », a conclu le maire Vaillancourt.

Ce n'est pas la première fois qu'il y a de l'opposition à la réalisation de ce projet qu'Hydro-Québec juge très important. En juin 1996, les citoyens du quartier Rivière-des-Prairies s'étaient massivement prononcés contre la construction de cette ligne à haute tension lors des séances du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Un autre organisme a aussi prétendu que cela ferait fuir tout développement résidentiel en plus de nuire aux familles installées dans ce secteur.

Cette ligne de 315 kilovolts, d'une longueur de neuf kilomètres, coûterait 39 millions, tandis que l'aménagement d'un circuit souterrain entrainerait des débours de 213 millions.

Service Liaison

Le Service Liaison est rapide, GRATUIT et accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-tone℠.*

Composez le numéro de téléphone du Service Liaison choisi, puis au son de la voix, composez le numéro de la rubrique désirée.

** Dans la zone d'appel locale seulement*

Questions du jour	**285.7333**
• Question du jour	1
• Question sportive du jour	2
Commentaires aux chroniqueurs	**285.7343**
• Claude Picher	8204
• Réjean Tremblay	8205
• Pierre Foglia	8206
• Claude Masson	8207
• Nathalie Petrowski	8208
• Michel Girard	8209
• Alain Dubuc	8210
• Michel Blanchard	8211
• Louise Cousineau	8212
Bulletins météorologiques d'Environnement Canada	**285.7353**
• Région de Montréal	1
• Prévisions à long terme (Montréal)	2
• Estrie, Québec, Laurentides	3

La Presse

en ligne avec vous chaque jour

Quel hiver ?

15 tonnes d'acier qui roulent en toute sécurité dans la neige et sur la glace, c'est rassurant. Avec Orléans Express, vous êtes certain de partir... et d'arriver ! À **31,50$* ou moins** pour l'aller simple entre Montréal et Québec, il y a vraiment de quoi oublier l'hiver !

*(taxes en sus)

VERS QUÉBEC 18 FOIS PAR JOUR

ORLEANS EXPRESS

Horaires et tarifs : Montréal : (514) 842-2281 • Longueuil : (514) 670-3422

ENSEMBLE À LA ST-VALENTIN ET POUR TOUJOURS

POUR LA ST-VALENTIN... ...JE TE DONNE MON COEUR

Chaîne incluse

Total
10 pts. VENTE 158 $
25 pts. VENTE 288 $
50 pts. VENTE 488 $
1 carat VENTE 788 $

BAGUE À DIAMANT EN FORME DE COEUR

Total
33 pts. VENTE 288 $

ENSEMBLE POUR TOUJOURS

Jonc anniversaire à diamant sur OR 14 carat

Total
25 pts. VENTE 288 $
50 pts. VENTE 488 $
1 carat VENTE 888 $

BOUCLES D'OREILLES À DIAMANT SOLITAIRE OR 14 CARATS

Total
5 pts. VENTE 58 $
10 pts. VENTE 88 $
25 pts. VENTE 268 $
40 pts. VENTE 478 $
50 pts. VENTE 688 $

JONC ANNIVERSAIRE

à diamants, et saphirs, rubis ou emeraudes sur OR 14 CARATS

Total
14 carats VENTE 288 $ *chacun*

LES PERLES... UNE IDÉE DES PLUS CULTIVÉE

Le plus grand choix au Québec.

Perles des mers du sud et Perles Noires de Tahiti également disponibles.

À PARTIR DE 149 $

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.

Certaines photos sont légèrement agrandies pour montrer le détail.

LE PARCHEMIN

DEPUIS 1966

Dédié à l'intégrité et au meilleur prix.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

Deux incidents entre chasseurs F-16 et avions de ligne

Agence France-Presse
WASHINGTON

Un deuxième incident en trois jours impliquant des chasseurs F-16 et un avion de ligne s'est produit hier après-midi au large des côtes du Maryland, a indiqué un porte-parole de l'US Air Force.

Quatre chasseurs F-16 se sont rapprochés à près de 350 mètres d'un avion de ligne régional de la compagnie American Eagle à destination de New York afin de l'identifier, non loin de là où s'était déroulé un incident similaire mercredi.

« Il n'y avait pas de risque de collision », a affirmé le directeur de la Garde nationale aérienne, le major général Donald Shepperd.

L'équipage de l'American Eagle, qui volait à une altitude de 6300 mètres, avait été alerté par les contrôleurs aériens de la présence derrière lui de trois F-16. Ceux-ci l'ont dépassé en le survolant à une distance d'environ 300 m. Toutefois, c'est en détectant un quatrième F-16 qui avait rompu la formation pour rejoindre sa base et qui se trouvait à 5830 mètres que l'équipage de l'American Eagle s'est quelque peu affolé.

Une enquête a été ouverte sur cette nouvelle manoeuvre d'interception, a-t-on ajouté.

Mercredi, déjà, un chasseur F-16 s'était approché à environ 300 mètres d'un Boeing 727, au-dessus du New Jersey, forçant le pilote de l'avion de ligne à faire une manoeuvre subite d'évitement.

L'US Air Force a ouvert une enquête conjointe avec l'Administration fédérale de l'aviation (FAA) et le Bureau national sur la sécurité des Transports (NTSB) sur le premier incident, qui s'est déroulé dans une zone aérienne réservée aux exercices militaires, mais ouverte au trafic commercial.

Le Boeing 727 de la Nations Air, avec environ 90 passagers à bord, se rendait à New York en provenance de San Juan (Porto Rico) et avait reçu l'autorisation de traverser la zone militaire.

Selon le porte-parole, le pilote du F-16 ignorait que son approche à 300 mètres de l'avion de ligne avait déclenché les alarmes avertissant l'équipage du Boeing 727 d'un risque de collision imminent.

Selon un accord entre les autorités de l'aviation civile américaine et l'US Air Force, les avions militaires doivent rester à 30 km de distance de tout appareil civil traversant une zone militaire.

Un Concorde en péril

Agence France-Presse
HALIFAX

Un Concorde de la compagnie britannique British Airways, reliant Londres à New York, a été détourné sur l'aéroport d'Halifax, à la suite d'un problème de moteur au-dessus de l'Atlantique.

Soixante-dix passagers se trouvaient à bord, dont la pop star Elton John et le chanteur du groupe les Who, Pete Townsend, a précisé un responsable.

Les passagers ont été transférés dans un Boeing 747 de la compagnie et ont pu finir leur voyage.

L'avion supersonique a perdu l'usage d'un de ses quatre moteurs.

Personne n'a été en danger mais le pilote du Concorde a préféré par précaution détourner son appareil.

VOTRE HOROSCOPE

VERSEAU — du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Vous n'entreprendrez probablement pas de grands changements aujourd'hui. C'est une journée idéale pour effectuer les travaux de routine. En amitié, vous pourriez profiter de cette journée pour inviter des gens que vous n'avez pas vu depuis longtemps. Certaines personnes de votre entourage interviennent dans vos affaires sans vergogne. Vous devriez signifier votre malaise. Vous avez de bons rapports avec la personne que vous aimez. Si vous êtes seul, ouvrez grands vos yeux et ne reculez pas si l'occasion se présente.

POISSONS — du 20 FÉVRIER au 20 MARS

Vous pouvez commencer à penser à des petites vacances mais à condition d'accompagner le rêve du compte à payer. Autrement dit vous regardez les annonces et les dépliants, d'accord, mais regardez aussi le montant qui y est associé. Et si vous ne pouvez pas vous permettre des vacances couteuses, peut-être pourriez- vous planifier une sortie qui sort de l'ordinaire. Pensez à quelque chose d'inhabituel. Préoccupez-vous de vos proches, téléphonez leur, invitez-les. Côté coeur, vous êtes quelquefois dans un état d'impatience qui vous nuit.

BÉLIER — du 21 MARS au 20 AVRIL

Il vous arrive parfois de diriger les autres. Vous pourriez être plus souple et laissez les autres choisir de temps en temps. Eux aussi, ils ont leurs préférences. Avant d'entreprendre un projet que vous avez en tête, il vaudrait mieux faire de l'ordre dans votre demeure. Vous pourriez même songer à faire des améliorations. Bonne soirée en perspective. L'amour est dans l'air. Vous avez un bon sens de la fête et vous savez recevoir avec brio. C'est peut-être ce que vous devriez faire.

TAUREAU — du 21 AVRIL au 20 MAI

Vous profiterez de la journée en ne vous pressant pas trop. Il y a un peu d'ennui dans l'air, mais c'est un ennui presque confortable. Vous auriez avantage à faire quelquechose de manuel ou à tout le moins un petit travail concernant la maison. La soirée sera agréable. Sur un même fond de tranquillité, vous pourriez préparer un bon petit repas et le partager avec vos proches. N'hésitez pas à inviter quelqu'un. Vous exigez parfois une franchise trop grande de la part des autres.

GÉMEAUX — du 21 MAI au 21 JUIN

Vous pourriez avantageusement consacrer cette journée au plein air. Vous recherchez la compagnie de quelqu'un que vous aimez. Vous pourriez lui proposer de faire une activité qui sort de l'ordinaire. De toute manière, changez-vous les idées en vous joignant à ceux qui souhaitent votre présence. Vous vous sentez d'humeur changeante, ça passera. Excellente journée pour traiter des affaires profitables dans le domaine financier. Soyez persuasif, d'autres pourraient vous suivre.

CANCER — du 22 JUIN au 22 JUILLET

Vous songez à faire une petite escapade aujourd'hui. Vous commencez à planifier un changement que vous souhaitez entreprendre depuis longtemps. Prenez le temps de vous faire plaisir. Ne croyez pas nécessaire de changer votre nature. Les sentiments que vous éprouvez pourraient trouver un moyen d'expression. Vous savez faire plaisir aux autres. Ne soyez pas blessé par des remarques désobligeantes qui n'ont aucun fondement. Côté coeur, vous pourriez avoir un heureuse surprise.

LION — du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Bonne journée pour recevoir les confidences de vos proches. Ils ont besoin de vos conseils. Vous pouvez les guider vers lemeilleur choix pour eux. Des amis vous visitent. Il vous arrive de penser que les autres ont un besoin trop pressant de votre présence. N'oubliez pas que lorsqu'ils vous quittent, vous vous ennuyez rapidement. Une activité en plein air pourrait vous faire retrouver votre légendaire bonne humeur. Côté coeur, vous saurez faire plaisir par votre bonne humeur.

VIERGE — du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

Vous faites rire votre entourage. Vous avez envie d'un peu plus de liberté et de joie. Vous pourriez élaborer des plans de voyage. La journée exigera tout de même un certain effort pour régler un problème familial. L'exercice physique vous permettrait de terminer la semaine en beauté. L'amour tient une grande place dans votre coeur, pourtant, en ce moment, vous faites preuve d'une trop grande réserve. Ne craignez pas d'exprimer simplement ce que vous ressentez

BALANCE — du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Vous pourrez vous lancer dans des investissements à long terme. Voyez tout de même à demander conseil à une personne qui s'y connaît. Vous profiterez de la journée en prenant chaque moment que vous pourrez pour vous seul. Il y a des jours qui demandent de la solitude. Gardez-vous de critiquer certaines personnes qui ne le méritent pas. Vous êtes dans une période propice au développement de projets innovateurs. Ne laissez pas passer le temps sans agir.

SCORPION — du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Vous vivez harmonieusement dans votre famille. Vous êtes la personne idéale avec qui établir des relations à long terme. Votre entourage vous apprécie. Dans le domaine du travail, vous êtes préoccupé par votre avancement. Vous voudriez qu'on reconnaisse vos qualités et qu'on vous propose un peu plus de diversité. Il n'en tient pas qu'à vous, bien sûr, mais vous pouvez peut-être saisir une occasion de vous affirmer en faisant preuve d'un peu plus d'originalité.

SAGITTAIRE — du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

Les sentiments cachés que vous entretenez à propos d'une personne de l'autre sexe commencent à vous peser un peu. Il vous apparaît évident que vous aimeriez les partager, tout en ne bousculant pas tout. Évaluez vos chances avant d'agir. Un projet de travail vous préoccupe au plus au point. Il est nécessaire d'évaluer les chances que vous avez afin de prendre une décision judicieuse. Ne laissez pas aux autres le loisir de vous nuire. Vous pourriez profiter de cette journée pour améliorer votre cadre de vie.

CAPRICORNE — du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

La journée s'annonce calme. Une explication franche pourrait vous permettre de comprendre l'attitude de quelqu'un de votre entourage. Vous profitez de cette journée pour effectuer les menus travaux que vous n'aimez pas laisser en plan. Si une personne vous demande de l'aide, ne lui refusez pas. Voyez cependant à ne pas lui offrir une aide qui lui nuirait. Les activités physiques permettent souvent de se changer les idées ou même d'en avoir moins, ce qui peut faire beaucoup de bien. Côté coeur, vous maîtrisez peut-être un peu trop les émotions que vous ressentez.

RÉPONSE À VOS QUESTIONS

■ Je suis née le 15 février 1946, à 8h30 à Montpellier. Quel est mon ascendant et que me réserve l'avenir?

☐ Soleil natal, Mercure et Vénus en fin du Verseau, signe d'air fixe et cérébral, d'hiver, lointain et pourtant familier avec l'ascendant en Bélier, signe de feu cardinal, en bon aspect et allié du Verseau.Lune en Lion, naissance au commencement de la pleine lune, donc belle sincérité, enthousiasme, sens du partage et de la communication, dynamisme toujours à la recherche d'un idéal, certes guidé par une croyance passionnée dans l'engagement et l'aventure humaine, non sans quelque utopie, mais quoiqu'il advienne, il en reste toujours quelque chose. Vous avez toujours rêvé et rêvez encore de transformer le monde et la société, ne craignant pas de porter le flan, de vous trouver la première sur la ligne de feu. Cela fait aussi de vous une éternelle révoltée, une rebelle-née, ne démissionnant jamais, voulant toujours croire en quelque chose de possible, d'une manière ou d'une autre. Un amour ordinaire ne saurait vous combler. D'ailleurs vous avez horreur du train-train de la vie quotidienne, de la routine, et votre vie est un mouvement perpétuel d'inventions pour échapper à la médiocrité. Et tout semble devenir possible dès que les sentiments sont éveillés par une rencontre, une idée, quelque chose d'inattendu, de merveilleux, un projet. Exagération des émotions aussi (Lune opposée au soleil) et sens du spectaculaire. Pas facile à vivre mais inoubliable. Grande année jupitérienne en cours par le passage de cette planète en Verseau. Virage important et cette fois marquant, dès la mi-juin. Toutes voiles en avant, malgré les remous et les tempêtes que cela crée autour de vous. On vous critique mais l'admiration demeure indéfectible. L'amitié est précieuse.

■ Pour mon fils né le 6 juillet 1978 à 15h08 à Montréal. Son destin me tient à coeur et j'aimerais connaître son ascendant, les grandes lignes de son caractère et ce que lui réserve l'avenir.

☐ Il a eu à vivre des choses difficiles, un accident qui lui a laissé des séquelles. Soleil natal, Lune et Jupiter dans le Cancer, signe d'eau cardinal, éblouissant d'été et de promesse, ascendant dans le Scorpion, autre signe d'eau fixe d'automne, mystérieux et contenant l'imprévisible Uranus (un des maître du signe avec Mars qui se trouve ici en Vierge). Nature secrète et toute intériorisée, il est déchiré entre un désespoir chronique et de furieux bonheurs inexplicables. L'intensité des émotions domine et conditionne l'existence et la marche au destin. Un garçon qui peut paraître étrange mais qui pourrait être assez exceptionnel dans certains domaines. Attiré par les mondes invisibles, les messages secrets de l'au-delà, les voix intérieures, la force psychique. Cela devrait être contrôlé et canalisé vers une forme de créativité. Tendance sexuelle puissante. Passions amoureuses fortes et parfois graves, romantiques à souhait. Cependant, le Soleil et Jupiter en Cancer, signe natal, demeurent importants, la chance et la protection venant de la famille surtout. Belle position planétaire pour la fortune et la réussite en général. Poste important et situation enviable. L'intuition est heureuse. En tout cas, c'est une bonne position pour une heureuse aisance, patrimoine, biens familiaux et l'immobilier. Il sait attirer les faveurs. Laisser au temps, le soin d'arranger les choses. Relations privilégiées avec les membres de la famille. L'amour même devrait se trouver au sein du groupe, du clan. Tournant de vie marquant et décisif vers la vingt-septième année. Qu'il s'y prépare.

■ Mon fils est né le 7 janvier 1995 à 15h06 à Cartierville. Quel est son ascendant et quel avenir?

☐ Soleil, Uranus et Neptune en Capricorne, signe de terre cardinal et de solstice d'hiver, Lune en Bélier et ascendant à l'opposé du Capricorne, en cancer, signe d'eau cardinal et de solstice d'été. Cette polarité l'accompagnera toute sa vie, cela va de soi, alternance entre un tempérament d'hiver caractérisé par la retenue, l'économie, le secret et une nature estivale enfantine, capricieuse, imaginative, rêveuse. Lune en Bélier donne une nature rebelle, enfant né d'une mère au fort tempérament et Jupiter, en Sagittaire, en son domicile, fait le père ayant des vues larges, ouvert à tout, tolérant et traditionnaliste, à la fois. Vénus, représentant l'amour et la créativité, est conjointe à ce Jupiter. L'amour au large, l'ouverture sur le monde, l'attrait pour la politique le social au sens grand et valorisant du terme. Mais la vraie nature sera longue à se manifester. Le natif du Capricorne, en relation avec le temps, a justement le temps pour lui. Comme la germinaison, tout se passe d'abord à l'intérieur de l'être, au plus profond de l'âme. Il y aura contradiction entre la sensibilité et la logique (Capricorne_Cancer), la solitude et le besoin inné de tendresse. Longtemps, il aura le besoin d'être rassuré, secondé, encouragé et l'âme demeure habitée de nostalgie, d'un certain regret de vivre et le rappel incessant du passé. Parfois, sous des dehors en apparence frivole, ce sera la nostalgie de quelque chose d'indéfinissable, d'un rêve lointain ou de quelqu'un. Cela peut prendre racine dans l'enfance déjà, si les conditions familiales s'avèrent difficiles, il se réfugiera dans un monde à lui, fermé à double tour où jamais personne n'a accès. Il dépend, sans l'avouer, des autres pour être heureux. Bonne position pour l'accumulation de biens et de connaissances. Études universitaires, sens commercial ou tendances intellectueiles valorisées. Mais pourrait se désintéresser des questions d'argent pour une noble cause politique ou sociale. Amour au loin ou venant de loin ou grand appel pour l'inconnu, missionnariat.

■ Si vous recherchez la réponse à une question se rapportant à l'astrologie, il suffit d'écrire à VOTRE HOROSCOPE, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9, en n'oubliant pas de mentionner l'heure, le jour, l'année et le lieu de votre naissance.

MOTS CROISÉS

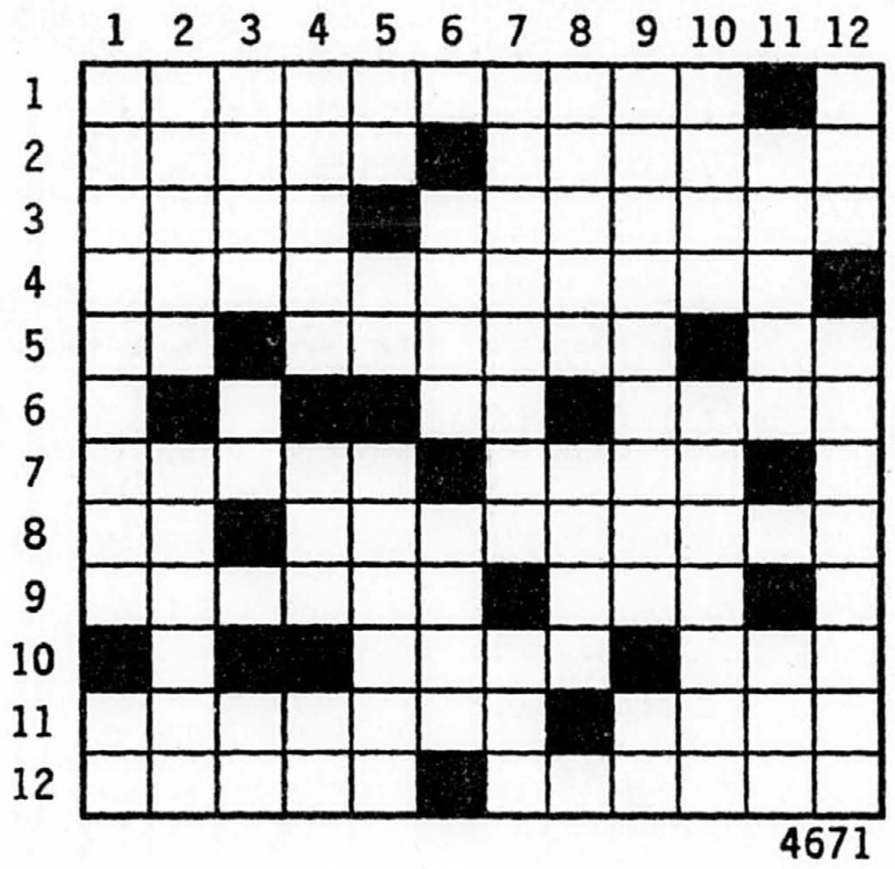

4671

HORIZONTALEMENT

1 Inoubliable.
2 Mollusque — Tranchante.
3 Plus mauvais — Sidérer.
4 Très fatigantes.
5 Ile voisine d'Oléron — Averse — Titane.
6 Avant nous — Paluche.
7 Exprime la totalité — Le mot de la fin.
8 Câblé — Insignes.
9 Erreurs — Dans plusieurs noms de rues.
10 Avachis — Direction.
11 Ensemble d'organes qui se font suite et forment une unité fonctionnelle — Faire cause commune avec (v. pr.).
12 Dont l'air est renouvelé — Marqué de crevasses.

VERTICALEMENT

1 Autoritaire — Tantale.
2 Sombre — Mammifère ongulé.
3 Qui résiste au toucher — Ingurgité — Prince.
4 Son fruit fournit l'huile de palme — Pratique au labo — Démonstratif.
5 Article — Exclamation — Soulèvement populaire.
6 Pour protéger un objet — Qui est né.
7 Attirail embarrassant — Un de quatre.
8 Image de la Vierge — Popote.
9 Au ralenti — Ultraviolet.
10 Fleuve d'Irlande — Vergue oblique qui soutient une voile latine.
11 Touche à la Russie — Traverse les lacs Kioga et Mobutu.
12 Elle est parfois houleuse — Qui arrive à l'improviste.

■ SOLUTION LUNDI

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	F	A	M	E	■	A	U	T	R	E
2	N	A	I	V	E	M	E	N	T	■	O	B
3	T	C	■	E	M	P	R	E	I	N	T	E
4	E	R	S	■	O	R	S	■	L	O	I	N
5	R	E	P	A	R	E	■	L	I	T	■	I
6	T	■	E	M	I	S	E	■	S	E	L	S
7	I	■	C	A	S	S	U	R	E	■	E	T
8	T	O	I	S	E	E	■	A	R	E	T	E
9	R	U	E	■	E	M	O	I	■	P	T	■
10	E	T	U	I	■	E	N	D	U	I	R	E
11	■	I	S	L	A	N	D	E	■	N	E	S
12	A	L	E	■	S	T	E	■	L	E	S	T

4670

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Défi EMPLOI

les ateliers sont de retour

Tous les chercheurs d'emploi du Grand Montréal sont de nouveau invités à assister à l'un ou à l'ensemble des ateliers mis sur pied **GRATUITEMENT** à leur intention.

« La connaissance de soi »
(mercredi 5 mars et/ou samedi 8 mars 1997)

« Le marché de l'emploi : on gagne à mieux le connaître »
(mercredi 12 mars ou samedi 15 mars 1997)

« Les techniques de recherche d'emploi »
(mercredi 19 mars et/ou samedi 22 mars 1997)

UNE PRÉSENTATION DE
La Presse

ET DE SES PARTENAIRES
Développement des ressources humaines Canada
Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre
Gouvernement du Québec, ministère de la Sécurité du revenu

EN COLLABORATION AVEC
CKAC 730

horaire

Les ateliers, d'une durée de 3 heures seront présentés à un maximum de trois reprises au cours d'une même semaine, selon les horaires suivants :

le mercredi de 19 h à 22 h

le samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h

inscriptions

Samedi 22 et dimanche 23 février prochains.

Surveillez les annonces dans *La Presse*, samedi 22 et dimanche 23 février prochains, pour connaître les numéros de téléphone. Les personnes intéressées à s'inscrire pourront le faire par téléphone et choisir l'atelier ou les ateliers désiré(s).

Les ateliers se donneront dans les villes suivantes :

Montréal centre-ville, Montréal centre-est, Ville Saint-Laurent, Vaudreuil, Longueuil, Laval, Sainte-Thérèse, Repentigny, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les confirmations de participation se feront par téléphone lors de l'inscription et ce, jusqu'à épuisement des places disponibles. Il s'agit donc d'un principe de « premiers appelants, premiers inscrits ».

Les heures d'inscription seront de 10 h à 17 h le samedi 22 février et de 10 h à 14 h le dimanche 23 février.

critères

Tous les chercheurs d'emploi sont admissibles, qu'ils soient prestataires d'assurance-chômage, de la sécurité du revenu ou qu'ils disposent de quelque source de revenu que ce soit. On peut s'inscrire à un, deux ou trois ateliers. Les participants devront répondre aux critères suivants :

- Âge minimum de 16 ans
- Capacité de comprendre et écrire minimalement le français ou l'anglais*
- Être disposé à se rendre aux lieux et heures des ateliers offerts

Certains locaux seront disponibles pour les personnes handicapées. Pour être jumelées à ces locaux, les personnes concernées devront s'identifier au moment de l'inscription téléphonique.

* Des ateliers en anglais sont également disponibles.

Levée de boucliers contre les magasins à grande surface

MARTHA GAGNON

Des marchands de Beloeil et de Mont-Saint-Hilaire font circuler une pétition pour demander aux autorités municipales de limiter la superficie des nouveaux commerces afin d'empêcher la venue des magasins à grande surface.

Ils souhaitent que les villes limitent les superficies commerciales à 30 000 pieds carrés. Même s'il n'existe actuellement aucun Loblaw's ou autre magasin à grande surface dans ces municipalités, les marchands estiment qu'il vaut mieux prévenir que guérir. « Nous voulons préserver le commerce local, explique Guy Gilbert, directeur de l'hebdomadaire l'*Oeil régional* de Beloeil et vice-président des Hebdos montérégiens, qui agit comme porte-parole. Nous avons l'appui de la chambre de commerce de la Vallée du Richelieu. »

Le comité d'urbanisme de Mont-Saint-Hilaire a déjà prévu de se pencher sur la question à la fin du mois en vue de formuler des recommandations au conseil municipal. « On veut éviter des batailles comme à Montréal ou dans d'autres municipalités où les grandes surfaces font leur apparition, dit M. Gilbert. Je ne suis pas convaincu que la population locale souhaite la venue de tels magasins. La réputation des petits commerçants tient au service personnalisé. »

Par ailleurs, à Boucherville, la Ville, après des discussions avec les commerçants, a modifié son projet de règlement qui limite la superficie des commerces au centre-ville selon le type d'établissement. « L'objectif premier est de permettre uniquement l'implantation de commerces à vocation locale, explique l'urbaniste Bruno Bergeron. Les magasins à grande surface devront s'établir en bordure de l'autoroute. »

S'il limite la superficie des magasins d'alimentation, restaurants et quincailleries, le projet de règlement favorise toutefois l'implantation de magasins à rayons comme Zellers. « Il y a un besoin pour ce genre d'établissement aux articles variés qui répond à des besoins locaux, précise M. Bergeron. Les futurs magasins devront cependant être intégrés au centre commercial actuel. »

Les nouvelles normes semblent satisfaire les marchands du centre commercial Les Promenades Montarville, qui seront appelés à se prononcer sur le projet de règlement adopté au conseil, lundi. Les commerçants craignaient la venue d'un Loblaw's ou autres commerces susceptibles de créer une vive compétition. Or, la Ville limite la superficie des magasins d'alimentation à 36 600 pieds carrés, ce qui est comparable au Provigo existant qui possède 32 000 pieds carrés. La superficie des commerces à grande surface varie habituellement de 60 000 à 85 000 pieds carrés, et même plus. M. Bergeron explique qu'il s'agit d'une nouvelle forme de réglementation qui ne fait cependant pas l'unanimité chez les urbanistes. « Il est difficile d'imposer des normes dans un domaine qui évolue constamment et dont on ne peut prédire l'avenir. »

L'arrivée des géants commerciaux oblige toutefois les villes à s'interroger sur leur développement commercial.

À Brossard, le vice-président de la chambre de commerce de la Rive-Sud, Claude Lachance, a qualifié la municipalité « d'arène de boxe pour les grandes surfaces » avec l'implantation d'un Club Price, d'un Maxi, d'un Super C et bientôt d'un Loblaw's.»

EN BREF

Grenade en Abitibi

■ Un engin explosif a été récupéré hier par les Forces armées canadiennes, à Malartic, en Abitibi. Les militaires de la base de Petawawa sont arrivés sur les lieux vers 6 h du matin, afin de neutraliser une grenade sans amorce, qui avait d'abord été prise pour une simple imitation. L'engin explosif a été découvert dans un conteneur situé près de l'hôtel de ville de Malartic, vers 14 h 30, jeudi, par un employé municipal affecté à la collecte sélective. L'incident a entraîné l'évacuation de quelque 130 personnes pendant plusieurs heures.

Policier accusé

■ Un policier de Plessisville, dans les Bois-Francs, fait face à sept chefs d'accusations d'attouchements sexuels, d'agression sexuelle et d'incitation à des attouchements sur une adolescente de 16 ans. Les faits qui sont reprochés à Claude Habel, 32 ans, seraient survenus les 30 août, huit novembre et 29 novembre derniers. La jeune fille a raconté sa version des faits au directeur de la police de Plessisville, Jacques Paradis, le 14 janvier. M. Paradis a demandé assistance à la Sûreté du Québec de Cap-de-la-Madeleine qui a mené l'enquête. Claude Habel a été remis en liberté sous conditions après sa comparution hier au Palais de justice de Victoriaville. Il reviendra devant le tribunal le 27 février. Habel est un policier temporaire à l'emploi de la Sûreté municipale de Plessisville depuis une dizaine d'année. Il est suspendu sans solde pour la durée des procédures judiciaires.

SEARS

Rabais 50%

Accessoires sur mesure pour la maison

MOQUETTE 'ROYAL'

Moquette en nylon résistant aux taches, en 20 superbes coloris pour toute pièce.
Royal Textura 30 oz.†
N° 13691. Sears ord. 29,99 ver. ca.
Rien que..14,99 ver. ca. (17,92 m²)
Royal Textura 45 oz.†
N° 13692. Sears ord. 39,99 ver. ca.
Rien que...19,99 ver. ca. (23,90 m²)
Royal Textura 65 oz.†
N° 13693. Sears ord. 59,99 ver. ca.
Rien que...29,99 ver. ca. (35,86 m²)
Royal Velvet Plush 45 oz.†
N° 13690. Sears ord. 39,99 sq. yd.
Rien que...19,99 ver. ca. (23,90 m²)
†Poids avant ressage

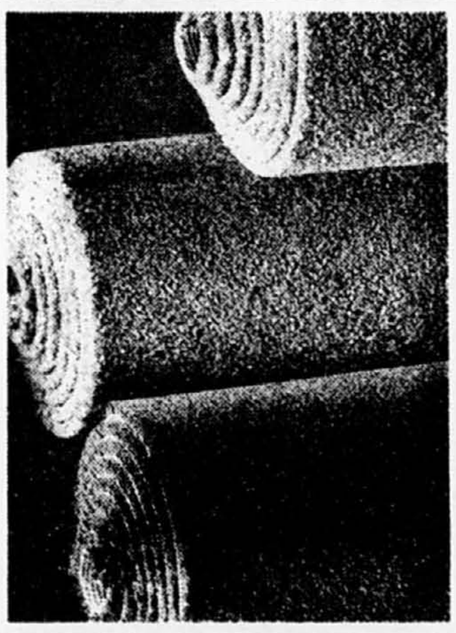

PARURES DE FENÊTRES HUNTER DOUGLAS

RABAIS 50%. Stores horizontaux 'Celebrity' offerts en un choix de finis et coloris.

RABAIS 50%. Stores Lightlines^MC à mini-lamelles. Modèles exclusifs possédant plus de lamelles pour mieux se fermer, trous dissimulés pour laisser passer moins de lumière que les stores conventionnels à mini-lamelles.

RABAIS 50%. Stores verticaux à lamelles en tissu ou vinyle, offertes en une gamme de modèles s'agençant à tout décor.

Dans la plupart des régions, Sears fait faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.

APPELEZ POUR UNE CONSULTATION À DOMICILE SANS OBLIGATION OU PASSEZ AU MAGASIN SEARS LE PLUS PROCHE

1-800-625-0025

Plus, avec la carte Sears,

RIEN À PAYER AVANT L'AN PROCHAIN

sur parures de fenêtres sur mesure et moquette installée

Rien à payer avant janvier 1998, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 35S de frais de paiement différé, toutes taxes et frais applicables doivent être payés au moment de l'achat.
Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 16 mars 1997. Détails en magasin.

2461637

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 23 FÉVRIER 1997

dans la limite des stocks disponibles.

Copyright 1997, Sears Canada inc.

Gagnez un voyage autour du monde.*

Et revenez à la prochaine paye.

Réservez votre place sur n'importe quel vol British Airways durant le mois de février et vous pourriez gagner un des quatre voyages pour deux gratuits autour du monde comprenant l'hébergement à l'hôtel pour 14 nuits.

Demandez votre bulletin de participation au concours «Découvrez un monde de différence» à votre agent de voyages ou auprès de British Airways, et, pour plus de renseignements, regardez CTV.

Découvrez un monde de différence.

BRITISH AIRWAYS

La préférée à travers le monde.

Aucun achat requis. Pour les règlements complets, veuillez envoyer une enveloppe préaffranchie avec votre adresse à : Règlements du concours British Airways, 250 Yonge Street, Bureau 1800, Toronto (Ontario) M5B 2N8. Le concours se déroule du 1er février au 17 mars 1997. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation reçus. La valeur totale des prix est de 48 000 $.

Actualités

EN BREF

Que fait la police ?

■ L'inspection générale des services du FBI a du pain sur la planche. Les « boeuf-carottes » américains ont découvert que les membres de la brigade de déminage jouaient au golf au lieu d'aller au bureau, organisaient des parties de poker hebdomadaires alors qu'ils étaient de service et avaient garni le refrigérateur du bureau avec moult bouteilles de gin. Après une longue enquête de la police des polices du ministère de la Justice — le ministère de tutelle du FBI —, quatre agents dont trois qui avaient mené l'enquête sur l'attentat d'Oklahoma City ont été mutés.

Du plomb dans le Grecian Formula

■ Un groupe environnemental a intenté hier une poursuite contre le fabricant des teintures pour cheveux Grecian Formula, exigeant que l'étiquette du produit mette en garde les consommateurs de Californie contre son contenu en plomb. Le Center for Environmental Health poursuit Combe, une société privée, en cour supérieure de San Francisco, demandant une injonction pour interdire la vente de cette teinture en Californie si on ne prévient pas les consommateurs. On soutient que plusieurs marques de Grecian Formula contiennent du plomb, un métal lourd qui a été lié à des lésions cérébrales, des malformations congénitales et le cancer.

Assis sur un tas... de porcelaine

■ Quand en septembre dernier Ted Newington a rendu l'âme à 77 ans, tout le monde dans son village de Masterton, à quelque 95 km au nord de Wellington, en Nouvelle-Zélande, pensait qu'il n'avait pas un sou vaillant. On avait tort. Dans sa petite maison, on a découvert des centaines de pièces de vaisselle en porcelaine de la plus belle facture et de tous les styles, du Royal Albert au Limoges en passant par le Wedgewood. Il a fallu toute une semaine à quatre personnes pour en dresser l'inventaire. Le tout, vendu aux enchères, devrait rapporter des dizaines de milliers de dollars néo-zélandais, qui iront aux oeuvres des écoles de la région.

Massacre en Nouvelle-Zélande

■ Un tireur fou a tué au moins six personnes et en a blessé 10 autres ce matin dans la ville néo-zélandaise de Raurimu, au sud d'Auckland, avant d'être capturé. Selon des informations non confirmées une septième personnes serait décédée des suites de ses blessures. Le forcené, un habitant de la ville âgé d'une cinquantaine d'années, a été arrêté au terme d'une chasse à l'homme conduite par la police criminelle assistée par des avions et des hélicoptères. Selon la police les mobiles du tueur seraient liés à un différend familial. Les blessés, dont au moins six sont gravement atteints, ont été évacués par avion vers les hôpitaux de plusieurs villes de l'île Nord.

Cannibale arrêté en Tchouvachie

■ La police a arrêté un homme accusé de cannibalisme en Tchouvachie, l'une des quinze républiques autonomes de Russie. Selon l'agence Interfax, qui cite la police de la ville de Novotcheboksarsk, l'homme, qui venait juste de sortir de prison, a été arrêté au cours d'une enquête de routine. Les policiers ont alors découvert à son domicile des parties de corps humains, dont des morceaux cuits au four, ainsi que des traces de sang. Le suspect a avoué avoir eu une dispute avec une personne de rencontre, l'avoir poignardée puis découpée en morceaux. Il aurait consommé de la viande humaine pendant trois jours et comptait en vendre mais n'en a pas eu le temps, a précisé la police. La Tchouvachie, dont la majorité des habitants est d'origine finnoise, est située sur les bords de la moyenne Volga, à plus de 600 km à l'est de Moscou.

Casanova : deux autres accusations

■ Deux nouvelles accusations d'extorsion et de supposition de personnes ont été déposées hier, au palais de justice de Trois-Rivières, contre Nelson Gauthier, 41 ans, un individu que les policiers ont qualifié de « Casanova » pour son pouvoir de séduction auprès des femmes. Gauthier, qui était recherché jusqu'à récemment par plusieurs services de police, a été arrêté il y a quelques jours, à la suite d'une information parvenue à la Sécurité publique de Trois-Rivières à l'effet que cet homme se trouvait au restaurant Mike's de Cap-de-la-Madeleine.

Les jurés au procès d'O.J. Simpson n'ont pu s'entendre sur la somme

Ils continueront lundi à délibérer sur les dommages punitifs

AP et Reuter
SANTA MONICA

Les jurés au procès civil d'O.J. Simpson n'ont pu s'entendre, hier, au terme de deux heures de délibérations, sur la question des dommages punitifs qui pourraient être imposés à l'ex-joueur de football pour les meurtres de son ancienne épouse et d'un ami de celle-ci.

Le juge Hiroshi Fujisaki, qui préside le procès, a donc ordonné aux jurés de se présenter de nouveau au tribunal lundi afin de reprendre les délibérations. Mardi dernier, le jury avait déjà reconnu Simpson responsable de la mort de Nicole Brown et de Ronald Goldman, lui imposant de verser un dédommagement de 8,5 millions de dollars US.

Avant que les jurés ne s'isolent pour délibérer, hier, l'avocat des plaignants, Daniel Petrocelli, leur avait demandé d'imposer de forts dommages punitifs à Simpson afin qu'il n'oublie jamais le message suivant : « Tu ne peux pas tuer deux personnes et t'en tirer à bon compte. »

Dans sa plaidoirie finale, Me Petrocelli avait aussi lancé avec passion : « Vous devez lui envoyer un message aussi fort que possible afin qu'il puisse l'entendre sur le terrain de golf où il se cache présentement. »

Me Petrocelli faisait ainsi référence au fait que Simpson a brillé par son absence pendant toute cette étape du procès concernant les dommages punitifs.

L'avocat a mis en garde les jurés contre les témoignages des avocats et experts payés par Simpson et qui sont venus dire que celui-ci était un homme ruiné.

« O.J. Simpson n'a pas le courage de venir dans cette salle pour vous faire face et demander votre clémence, a dit Me Petrocelli. Alors il envoie ses avocats pour qu'ils vous demandent : « Allez-y doucement avec moi. Laissez-moi la chance de gagner encore de l'argent. Croyez-moi cette fois, je n'ai plus d'argent. » (...) Ne vous laissez pas prendre à son piège. »

L'avocat a aussi rappelé que l'acquittement de Simpson lors de son procès criminel, il y a 16 mois, en avait fait un homme libre. Il a dit aux jurés qu'ils étaient donc « les derniers qui puissent le punir (...) Après vous, il n'y a plus personne. Vous êtes les seuls à pouvoir parler au nom des victimes. »

L'avocat de Simpson, Robert Baker, a pour sa part accusé les plaignants de tenter de manipuler le jury en faisant valoir que les dommages punitifs devraient compenser pour la prison. « Vous n'avez pas le droit d'agir ainsi, a-t-il dit aux jurés. M. Simpson a toujours des responsabilités. Il doit élever ses deux enfants.

« M. Simpson a plus de dettes que d'avoirs (et si vous lui imposez des dommages punitifs) cela équivaudra à le détruire, ce qui est contraire à la loi », a-t-il ajouté.

PHOTO REUTER

Coup d'envoi du Carnaval de Rio

Le maire de Rio de Janeiro, Luis Paulo Conde, a donné hier le coup d'envoi du célèbre Carnaval qui, quatre jours durant, fera de sa ville un haut lieu de fête, de samba et de folie collective. En remettant symboliquement les clés de la ville au clown Momo, le roi du Carnaval, M. Conde s'est félicité du succès croissant de cette manifestation, qui devrait attirer cette année 300 000 touristes, soit 15% de plus que l'an dernier. Le grand moment de ce Carnaval sera comme toujours le défilé des écoles de samba, au nombre de 16 cette fois, dans les nuits de samedi et de dimanche. Quelque 5000 danseurs et musiciens paraderont devant des juges et une foule en délire le long du fameux Sambadrome de Rio.

Prise d'otages dans une banque de Philadephie

70 personnes libérées : trois hommes arrêtés

Associated Press
PHILADELPHIE

Un groupe d'hommes armés, déguisés en vigiles, ont pris plusieurs dizaines de personnes, dont des enfants, en otages hier à la suite d'un hold-up manqué dans une banque de Philadelphie.

Après plus de trois heures d'attente, quelque 70 personnes ont pu quitter vers 15 h l'établissement bancaire The Financial Exchange, situé dans le quartier financier du nord-est de la ville, tandis que trois hommes étaient arrêtés. On ignorait cependant si la prise d'otages était terminée, plusieurs personnes restant encore dans les locaux de la banque.

Si la majorité des ex-otages étaient sains et saufs, une femme, apparemment en état de choc, a été évacuée sur un brancard.

La police n'a fait aucun commentaire. Un agent a simplement indiqué aux familles des personnes retenues que « personne n'est blessé, tout le monde va bien ».

Afin de s'assurer qu'aucun malfaiteur ne s'était dissimulé parmi les otages, les policiers ont fouillé toutes les personnes sorties de l'établissement. Celles-ci ont ensuite pu retrouver leurs proches à la station de police du quartier.

La Chine entre dans l'année du Buffle avec l'espoir de grandes réalisations

Agence France-Presse
PÉKIN

L'année du Buffle qui a commencé hier devrait marquer un tournant dans l'histoire de la Chine moderne, tout comme cette année 1949, elle aussi placée sous le signe du bovin, qui vit naître la République populaire de Chine fondée par Mao Tsétoung.

Selon l'astrologie traditionnelle chinoise, le buffle symbolise la stabilité, l'ardeur au travail et l'honnêteté — une aubaine pour tout propagandiste qui se respecte en une année fertile en défis.

En tête des grands rendez-vous de 1997, figure le retour tant attendu de Hong Kong à la Chine, le 1er juillet, après plus de 150 ans de présence britannique.

Beaucoup de cérémonies en tout genre sont prévues pour marquer cette date d'une pierre blanche, mais une mention spéciale doit être accordée à une paysanne de 31 ans, Qi Xiuhua, qui s'est attelée à un véritable travail de bovin : découper un à un 1997 buffles en papier en témoignage de sa contribution personnelle à cet événement « historique ».

L'autre grande échéance sur le calendrier politique de l'année sera le 15e Congrès du Parti communiste à l'automne, une réunion cruciale qui devrait déboucher sur une redistribution des postes au sommet et dresser les grandes lignes politiques pour le passage dans le 21e siècle. « Le peuple chinois est rempli de joie et de confiance pour accueillir les deux événements historiques majeurs avec de nouvelles réalisations », a déclaré le premier ministre Li Peng dans son discours de Nouvel An.

Mais l'année 1997, chargée de promesses, risque aussi d'être semée d'embûches.

La communauté internationale va examiner attentivement le transfert de pouvoir dans l'ancienne colonie britannique, et certains critiques sont déjà prêts à sanctionner le moindre faux-pas de Pékin. Les résultats du Congrès du Parti seront eux aussi étudiés à la loupe afin d'y déceler de nouveaux signes du nationalisme exarcerbé qui a marqué l'année du Rat en 1996.

En prévision des critiques qui risquent de s'élever à l'étranger, plusieurs journaux officiels ont récemment publié des commentaires sur des vers célèbres de l'un des plus grands écrivains chinois du 20e siècle, Lu Xun :

« Les sourcils froncés, je brave froidement un millier de doigts accusateurs. La tête courbée comme un buffle consentant, je suis au service des enfants. »

Le troisième grand événement de 1997, et peut-être le plus symbolique, sera la retenue en novembre des eaux du fleuve Yangtse, en vue de la réalisation du projet pharaonique — et controversé — du barrage des Trois Gorges.

Considéré comme le « bébé » du premier ministre Li Peng, le projet symbolise l'émergence de la Chine comme future grande puissance sur la scène internationale.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Commission scolaire du Goéland

APPEL D'OFFRES

PROJET :
ÉCOLE ARMAND-FRAPPIER
rue Sainte-Catherine
Saint-Constant (Québec)

PROPRIÉTAIRE :
COMMISSION SCOLAIRE DU GOÉLAND
1250, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1X2
Téléphone : (514) 444-4484
Télécopieur : (514) 444-4423

ARCHITECTURE :
LES ARCHITECTES LECLERC ET ASSOCIÉS
5610, avenue Auteuil
Brossard (Québec) J4Z 1M4
Téléphone : (514) 445-8733
Télécopieur : (514) 445-5542

STRUCTURE :
SOPRIN EXPERTS-CONSEILS INC.
375, boul. Roland-Therrien, bureau 400
Longueuil (Québec) J4H 4A6
Téléphone : (514) 442-9991
Télécopieur : (514) 442-9996

MÉCANIQUE/ÉLECTRICITÉ :
SOPRIN EXPERTS-CONSEILS INC.
375, boul. Roland-Therrien, bureau 400
Longueuil (Québec) J4H 4A6
Téléphone : (514) 442-9991
Télécopieur : (514) 442-9996

OBTENTION DES DOCUMENTS :
Au bureau des architectes, **à compter du 10 février 1997,** sur appel téléphonique.

DÉPÔT :
Deux cents dollars (200 $), non remboursable, argent comptant ou chèque à l'ordre du propriétaire.

CAUTIONNEMENT :
Chèque visé à l'ordre du propriétaire ou cautionnement de soumission au montant de quatre cent cinquante mille dollars (450 000 $), valide pour soixante (60) jours.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS :
Le **12 mars 1997 à 11 h**, chez le propriétaire.

Cet appel d'offres représente un abrégé des textes officiels inclus dans les documents remis aux soumissionnaires.

Pierre Gastaldy
Directeur du service des ressources matérielles
Commission scolaire du Goéland

2468144

Autres Avis légaux, Appels d'offres, et Soumissions en pages G9, G12

Votre actif le plus important.
Vous - même !
Défi santé : notre responsabilité à tous MC avec PARTICIPaction MD

ENCANS

encan public

SANS RÉSERVE

Par ordre des directeurs de:
UNIVERSAL McLEAN LTD
Manufacturier de bobines en bois pour câbles de caisses et emballages industriels et M & M Cabinets (meubles en bois sur mesure)
FERMETURE DES OPÉRATIONS
Pour être vendu lot par lot ou ordre détaillé, par encan public, sans réserve sur les lieux
100 NORTH AUGUSTA ROAD, BROCKVILLE, ONT.
Dir.: Autoroute 401, sortie 698 North Augusta Rd, tournez à gauche à la lumière sur Augusta Rd. Jusqu'à la bâtisse verte après la voie de chemin de fer.
MARDI 11 FÉVRIER 1997 DÉBUT À 10H30 PRÉCISES
MOULIN ET MACHINERIE DE QUALITÉ POUR LE BOIS • SYSTÈMES DE GLOUAGE • COMPRESSEURS • COLLECTEURS • MANUTENTION • BUREAU • CHARIOT ÉLÉVATEURS
Liste partielle

2 machines à clouer Matthew Wylie 48" • Raboteuse Parks 20" • Façonneuse SCM TI-30 • Banc de scie Rockwell 12"-14" • Scie radiale Dewalt 12" • Scie à panneaux SCM SI-320 • Scies à ruban Wadkin 24" et 36" • Sableuse à panneaux Progress 6 pi. • Dégauchisseuse King 6" • Bancs de scie Delta • Perceuses 1/2" • Scie radiale Rockwell 12" Mod. 40-C • Sableuse à bande Delta 6" • Plieuse pneu. à carton 12 pi. • Touret 6" • Dégauchisseuse Delta 6" • Tour à bois Delta 36" C/C • Dégauchisseuse General 8" Mod. 480 • Raboteuse 12" • Façonneuse • Sableuse à panneaux 5 pi. • Banc de scie à lames multiples Hinton • Compresseur à air à deux têtes Webster 15HP • Dépoussiéreur à 4 sacs Torit 5HP Mod. 20-5-FB • Système de peinture électrostatique Nordson • Jet de sable Empire Mod. P- 350-7P • Système de peinture électro-hydr. • Soudeuse Acklands AK-Matic 1250 200 Amp a / alim. • Nettoyeur à vapeur Red Devil 1000 PSI • Dépoussiéreurs • «Wire Stitcher» Bostitch Mod. RSCA 58 • Cloueuses pneu. Bostitch et Hitachi • Agrafeuses pneu. Bostitch • Sableuse B & D • Clé à impact pneu. • Serres en bois • Boîtes élect. à l'épreuve de la poussière • Affûteuse Hart • Transpalettes 5000 lb • Convoyeur à rouleaux 30" x 10' • Étagère à palettes • Chariots à plateforme • Grande qte de tiges filetées • Grande quantitée de clous, agrafes, boulons et écrous • Mèches à bois • ET BEAUCOUP D'AUTRES ITEMS.

Matériel roulant : Chariot élévateur KLift king 8000 lb Diesel • Chariot élévateur Sellick 6000 lb Gas • Chariot élévateur Allis Chalmers 3000 lb Élect. a / chargeur • Camionnette Dodge Ram 1/2 tonne 1986 • Camion à plateforme inclinable 16 pi. GMC 1984

Inspection: Lundi 10 février 1997 de 9h à 17h.
10% de frais d'acheteur s'appliquera à cette vente.

2469180

encan fait par
ALEX DAVIS
& Associés Inc.
4865, RUE DAGENAIS, MONTRÉAL, QUÉBEC H4C 1L8
TEL.: (514) 989-7557 FAX: (514) 989-8405
ENCANTEURS LICENCIÉS

ENCAN PUBLIC

Selon les mandats d'institutions financières nous avons regroupé 14 dossiers consistant en :
ÉQUIP. PHOTO-AUDIO-VIDÉO PROF.
MCH. À DUPLICATION DISQUETTES 3 1/2"
ÉQUIP. BUREAU
ÉQUIP. PHYSIOTHÉRAPIE
DIVERS
seront vendus
Le jeudi 13 février 1997 à 10 h 30
Au : 2380, montée Masson, Duvernay, Laval
(Aut. Laval Est (440) ou Aut. 25 ou Pie IX, sortie 16 à gauche)

LISTE PARTIELLE : ÉQUIP. PHOTO-AUDIO-VIDÉO PROF. : Console GSI 16-8 **Allen & Heat** • Enr. digital St **Alesis** • Mélangeur vidéo digital **Videonics** • Générateur de caractères **Videonics** • Contrôleur **Videonics** • **Bronika:** objectif 80 mm, magasin SQI 120, Prisme 45DS, Pare-soleil 80 mm, Boîtier • Agrandisseur LPL 670DXL c/a 80 mm, 50 mm • Lentille 66EX • Objectifs 2.8 / 50 mm, 4.0 / 80 mm **Schneider** • Magnétoscopes prof. S-VHS AG1980 **Panasonic** • Caméscopes S-VHS AG456 **Panasonic** • Moniteurs 13" et 14" • Téléviseurs: K 12TV-**Zenith**, 13012 **Sears** • Trépieds: **Manfrotto** c/a têtes **Quick Lock** • Microphones **Technica** • VCR **Citizen** • Bassins • Couteau rotatif 26" **Dahle** • Lecteurs DC **Pioneer, Technic** • Lecteurs cass. **Fisher, Technic** • Récepteur **Technic** • Haut-parleurs • Projecteurs • Mch. fumée **«Show Mist Pro»** • Acc. • Etc.

MCH. À DUPLICATION DISQUETTES ORDI. VENTURO Approx. 1000 disquettes 3 1/2".

ÉQUIP. BUREAU: Ordinateurs: **Power Mac** 6100 / 60 c/a écran 17" coul., **Pentium** 16 mg, qté comp. **IBM** 486DX33, 486DX66, 486DX2 / Scanner **Umax** • **Syquest** 200. Imprimantes: **Canon, H.P. Raven.** Télécopieurs: **H.P., Brother.** Photocopieurs: **Canon, Ricoh** • Syst. tél.: **Panasonic** 18 lignes c/a 12 app., **Technicom Meridian, Toshiba** • Logiciels • Pupitres • Crédences • Fauteuils • Chaises • Étagères • Classeurs • Acc. • Etc.

ÉQUIP. PHYSIOTHÉRAPIE: Lits de traitement • Tables à: quadriceps, traction cervicale et lombaires, traitement élect. • Bain tourbillon • Hydrocollateur • Sphygmomanomètre • App. à courants interférentiels • Stimulateur de nerfs • Négatoscope • Syst. rails avec rideaux • Qté poids • Qté serviettes, taies, Etc.

Divers: Caisses enr.: **Tec. Sweeds, Sharp** • Syst. alarme • Comptoirs • Échelles al. • Tables . Ventilateurs • Etc.

INSPECTION : Le mercredi 12 février 1997 de 9 h à 17 h.
CONDITIONS : 25% à l'adjudication, balance comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées, 10% prime d'acheteur.

FOURNIER
514-666-1251
ENCANTEURS
2380 Mtée Masson, Laval, Qc H7E 4P2 • Fax: 514-666-0582
2467544

ENCANS

ENCAN PUBLIC

SAMEDI 15 FÉVRIER 9 h
5010, rue PARÉ, MONTRÉAL

Équip. prov. de TELEBEC, BANQUE, CONCESSIONNAIRE, PARTICULIER, ainsi que d'autres personnes:

PLUS DE 150 véhicules de 1995 en descendant de toutes marques tels: HONDA, TOYOTA, HYUNDAI, FORD, CHRYSLER, PONTIAC, VOLKS, JETTA, plusieurs PICK UP, MINI VAN EX BELL, Camionnettes 5 et 7 passagers, Cube, MINI échelle full hydraulique, CAMION FORD 90 MHV 6 roues diesel avec boom, vrill, terrière tout équipé EX TELEBEC, FORD 6 roues avec rouleaux hydrauliques EX TELEBEC, etc.

DIVERS: Gros lots d'équip. électroniques neufs, télé. système de son, radio d'auto et portatif, vidéo téléphone, répondeur, auto téléguidée, pneus pompe, perceuse, scie sauteuse, lot d'outils à air, moteur, tablettes de métal, photocopieur, ordinateurs, linge neuf, etc.
VISITE: Le vendredi 14 février de 13 h à 18 h et le matin de l'encan dès 8 h.
CONDITIONS: 25% à l'adjudication, le solde en argent comptant, Visa, Master, guichet automatique.
LIVRAISON: Après l'encan et le lundi suivant de 9 h à 18 h.

ENCAN NATIONAL
ENCAN PUBLIC **731-9390** ENCAN PUBLIC
2469191

AUBAINE AUBAINE

BROSSEAU

ENCAN PUBLIC

Dans l'affaire de
JEDCO SPORTING GOODS INC.
ÉQUIPEMENT COMPLET DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

seront vendus «en bloc», en un seul lot
DATE DE L'ENCAN
LE MERCREDI 12 FÉVRIER 1997 À 10 H 30
AU 4600, rue Hickmore à Ville St-Laurent

VISITE DES ACTIFS : Le mardi 11 février 1997 entre 10 et 17 heures sur les lieux au 4600, rue Hickmore à Ville St-Laurent, porte arrière réception.

Liste partielle :

Divers équipements de conditionnement physique tels que : Tiges de métal • Bancs d'exercices • Poids de 2 à 100 lb • Tapis d'exercices • Etc.

Divers équipements de bureau tels que : Classeurs 4 et 5 tiroirs • Table de travail • Ordinateur **Hundai** avec clavier et écran • Imprimante **Olympia** • Fax • Calculatrice • Crédence 2 portes, 2 tiroirs • Chaises de bureau • Etc.

Equipements tels que : Soudeuse **ESAB** 250 • Perceuse sur pied • Compresseur **DEVILBISS** • Etc.

CONDITIONS : Dépôt 25% comptant ou chèque certifié - Balance comptant ou chèque certifié - Prime de l'acheteur, 10% - Autres termes et conditions affichés sur les lieux.

BROSSEAU
MONTRÉAL: 7077, rue Beaubien est, suite 215 Anjou H1M 2Y2 Tél.: (514) 355-1909-Fax: (514) 355-7785
QUÉBEC: 231, rue de Bordeaux, St-Augustin Québec G3A 1V9 Tél.: (418) 878-4881-Fax: (418) 878-1460
ENCANTEUR, LIQUIDATEUR, ÉVALUATEUR
2469477

ENCANS

AUBAINE AUBAINE

BROSSEAU

ENCAN PUBLIC

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-05-027573-961
BANQUE ROYALE DU CANADA

Requérante
c.
JUST-MAR HOLDINGS INC.
Intimée
ÉVALUATION MUNICIPALE: 209 430 $
MISE À PRIX: **110 000 $**

Prenez avis qu'en ma qualité de personne désignée par le Tribunal en vertu d'un jugement rendu le 15 janvier 1997 et agissant au nom de l'intimée, j'entends procéder à la vente de l'immeuble ci-après décrit aux enchères:

DÉSIGNATION

A) Au moment de la publication de l'acte d'hypothèque immobilière précité :
That certain emplacement situated in the city of Laval, (Sainte- Rose) Province of Quebec, fronting on Drapeau Street, known and designated as being composed of the following lots, namely:
a) Lot number SIXTY-TWO of resubdivision lot number ONE of the Official Subdivision of Original lot number SIXTY-ONE (61-1-62) upon the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Sainte-Rose, registration division of Laval; and
b) Lot number SIXTY-THREE of resubdivision lot number ONE of the Official Subdivision of Original lot number SIXTY-ONE (61-1- 63) upon the said cadastre.
With the buildings erected bearing civic number 355 and 365 of said Drapeau Street, Sainte-Rose, Laval, Province of Quebec, H7L 2B8.

B) Maintenant connu et désigné, suite à la modification cadastrale du 18 juillet 1995 :
Un immeuble sis en la ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot numéro SOIXANTE-TREIZE de la resubdivision du lot numéro UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro SOIXANTE ET UN (61-1-73) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse **de Sainte-Rose,** circonscription **foncière de Laval, et plus explicitement décrit comme suit :**
Lot: 61-1-73:
De figure irrégulière, borné vers le sud par la rue Drapeau (61- 1-25-5); vers l'ouest et vers le sud par le lot 61-1-72; vers l'ouest par les lots 62-45 et 62-46; vers le nord par le lot 61- 1-23-2; vers l'est par le lot 61-1-24-1-2; vers le sud et vers l'est par le lot 61-1-24-4, **tous desdits cadastre et** circonscription foncière.
Mesurant 57.6 pieds (17 565 mètres) dans une première ligne ouest; **40.9 pieds** (12 474 mètres) dans une deuxième ligne sud; 45.4 pieds (13 838 mètres) dans une deuxième ligne ouest; 162 pieds (49 378 mètres) dans une ligne nord; 45 pieds (13 716 mètres) dans une première ligne est; 61 pieds (18 593 mètres) dans une troisième ligne sud; **45 pieds (13 716 mètres) dans une** deuxième ligne est.
Contenant en superficie 9 915 pieds carrés (m.a.), (921,10 **mètres carrés, SI).**
Avec bâtisse y dessus érigée portant le numéro civique **355, rue Drapeau, à Sainte-Rose, Laval,** Province de Québec, H7L 2B8.

Charges et conditions de la vente:
1) La mise à prix est fixée à la somme de 110 000 $;
2) Sous réserve du droit de rétention ci-après prévu, la **personne déclarée adjudicataire** de l'immeuble devra payer immédiatement à la personne chargée **de la vente, en argent comptant** ou par chèque visé, un montant égal à 25% de la mise à prix («dépôt»), **et elle devra acquitter** le solde au moment de la signature de l'acte de vente à l'intérieur d'un délai de vingt (20) jours de l'adjudication;
3) L'adjudicataire devra aussi payer tous les **frais relatifs à l'acte de vente ainsi que son inscrip**tion et les droits de mutation, le cas échéant;
4) À défaut par l'adjudicataire de payer le solde du prix de vente ainsi que les honoraires et frais de l'acte de vente dans ledit délai imparti, tout montant versé sera confisqué et si aucun montant n'a été versé, le montant qui aurait dû être payé et qui a été retenu lors de l'adjudication deviendra alors exigible. Le montant ainsi confisqué ou exigible sera distribué en même temps et de la même façon que le produit de la vente de l'immeuble qui sera remis en vente à la folle enchère suivant les dispositions de l'article 1765 C.c.Q.;
5) L'adjudicataire prendra l'immeuble dans l'état où il se trouve au moment de l'adjudication, la vente étant faite sans garantie de contenance et de qualité, y compris sans garantie pour les vices cachés;
6) Au moment du paiement par l'adjudicataire du prix d'adjudication plus les frais de publication de l'acte de vente et autres honoraires et déboursés ou, le cas échéant, du montant qu'il n'a pas droit de retenir, la personne désignée en charge de la vente lui délivrera un acte de vente bilatérale contenant notamment:
i) l'indication du numéro de la cause dans laquelle le présent jugement est rendu ainsi que les noms et désignations des parties;
ii) la désignation de l'immeuble vendu;
iii) la date et le lieu d'adjudication;
iv) mention de certaines conditions de la vente, au besoin;
v) le prix d'adjudication payé, ou, le cas échéant, la portion de celui-ci qui a été versée et celle qui a été retenue, avec mention que si cette dernière n'est pas entièrement payée dans les cinq jours après le jugement d'homologation de l'état de collocation qui aura été signifié, l'immeuble pourra être revendu à la folle enchère, suivant les dispositions de l'article 1765 C.c.Q.;
vi) la personne désignée pour procéder à la vente, soit Les Enchères Immobilières Brosseau 45 Limitée, devra faire paraître dans le journal *La Presse* et / ou dans toute autre publication qu'elle peut juger utile un avis de vente en conformité avec les exigences de la loi au moins dix (10) jours avant de procéder aux enchères;

POUR ÊTRE VENDU À: 7077, Beaubien Est, bureau 215, Anjou, Province de Québec, le mardi 11 mars 1997 à 14 h.

L'immeuble pourra être visité sur rendez-vous seulement.

LES ENCHÈRES IMMOBILIÈRES BROSSEAU 45 LTÉE
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
7077, rue Beaubien Est, bureau 215, Anjou (Québec) H1M 2Y2
Tél.: (514) 355-1909 Fax: (514) 355-7785
ENCANTEUR
2467617

Association pulmonaire du Québec
4837, rue Boyer, bureau 100
Montréal (Québec) H2J 3E6
(514) 596-0805
1-800-295-8111

ENCAN PUBLIC

DANS LES FAILLITES DE:
SERVICOM PLUS - CLIC - 2624-1307 QUE. INC. - ETC.
POUR NOTRE COMPTE ET / OU AUTRES PARTIES INTÉRESSÉES
MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAUX

LE: MARDI 11 FEVRIER 1997 À 10 H 30 PRECISES.
ENDROIT: 7755, ST-LAURENT, PORTE # 201, MONTREAL (QUEBEC) (FACE AU PARC JARRY - AU SUD DU BOUL. METROPOLITAIN)
INSPECTION: LE LUNDI 10 FEVRIER DE: 10 H A 16 H

MOBILIER EXÉCUTIF NEUF EN ACAJOU VÉRITABLE
(3) BUREAUX ET CRÉDENCES EXÉCUTIVES EN ACAJOU • (2) TABLES-BUREAUX EXÉCUTIFS EN «P» EN ACAJOU • (3) TABLES DE CONFÉRENCE ACAJOU SOLIDE, 8' 10' • (15) CLASSEURS 2-3-4 TIROIRS • (3) ARMOIRES DE RANGEMENT • (10) BUREAUX RÉGULIERS, CHÊNE PÂLE, NOIR, GRIS, ETC., (16) TABLES PLIANTES • (22) TABLES RONDES, CARRÉES, ETC. • (4) POSTES DE TRAVAIL • (4) CHAISES EXÉCUTIVES EN CUIR • (100) CHAISES EXÉC., RÉG., OPÉRATEURS, ETC. • (60) CHAISES PLIANTES • (20) BABILLARDS / TABLEAUX RÉG. ET CRAIE • (15) ARMOIRES / ÉTAGÈRES • GROS LOT DE PAPETERIE.
ÉQUIPEMENT
ORDI 486 / DX4 / 100 / 8MEG / CD / COULEUR • ORDI 1386 / 8 MEG. COULEUR IMPRIMANTES EPSON COULEUR, BROTHER • (4) FAX'S, NEC, XEROX, SHARP • MACHINES À ÉCRIRE BROTHER, IBM, OLYMPIA, OLIVETTI, ETC... • (4) COPIEURS, TOSHIBA, MITA, PANASONIC, KONICA • (25) CADRES • (2) ASPIRATEURS SHOP-VAC • (2) MICRO-ONDES • (2) RÉFRIGÉRATEURS • LAMINEUSE • (2) MACHINES À RELIER / BOUDINEUSE • TV 21" COULEUR • VCR SANYO • (2) CLIMATISEURS DANBY • BALANCE 400 LB • RÉTROPROJECTEUR 3M • ÉCRAN PROJECTION • TRANCHE-PAPIER • DÉCHIQUETEUSE • AGRAFEUSE ÉLECT. • VENTILATEURS, CHAUFFERETTES, EXTINCTEURS, ETC.
4 PENTIUM 75 / 120 - 16MEG / 1.6 GIG. / CD ROM / COULEUR

CONDITIONS : 25% COMPTANT À L'ADJUDICATION
SOLDE PAYABLE COMPTANT OU PAR CHÈQUE CERTIFIÉ.
FRAIS D'ACHETEUR 10%
2469192

ENCAN **VOX** 594-1160

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC

Principalement pour notre compte et / ou autres parties intéressées.
LE MERCREDI 12 FÉVRIER À 11 H PRÉCISES
(Inspection le mardi de 10 h à 17 h)
au: 2111-D, ST-RÉGIS, Dollard-des-Ormeaux
(Direction; Transcanadienne sortie Des Sources nord, droite Brunswick, droite Deacon et gauche St-Régis)

MOBILIER DE BUREAU NEUF EN ACAJOU

MOBILIER DE BUREAU: (2) suites présidentielles acajou (bureaux et crédences) • (3) ensembles exécutifs • [redacted] 10', aussi 8' et 6' • (2) stations en «U» • (42) chaises cuir bourgogne, noir • classeurs latéraux [redacted] 4 et 5 tir. • plusieurs chaises d'opérateur et sténo pneumatiques, etc.

ORDINATEURS PENTIUM

PENTIUM P166, 1.2 Gig. 16 meg ram, écran 14" couleur • (2) **PENTIUM P133,** 1.2 Gig. 16 meg ram, écran 14" couleur.

5 COPIEURS, SYST., TÉL. MERIDIAN, TAPIS, ETC.

KONICA 1015 • MINOLTA EP 5420 • MINOLTA EP 4233 • MITA DC5585 • PB D750 • (2) Syst. téléphone **MERIDIAN NORSTAR** 6 / 16 a / 6 téls. #7310 et 8 x 24 avec 10 téls. #7324 • **A&T MERLIN II** a / 10 téls. et **AT&T PARTNER** a / 4 téls. • Système de sécurité **SONY** a /moniteurs et caméras etc. Tapis d'orient: Noués à la main, Bokhara, Pakistan.

LES ENCANS BELEC AUCTIONS INC
• À ÊTRE VENDU ITEM PAR ITEM selon les conditions affichées
• DÉPÔT 25% COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ requis avec mise
• SOLDE COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ
• PRIME D'ACHETEUR 10%
Tél.: 683-0661

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

J2

ENCAN PUBLIC

OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION
VÉHICULES DE COMMERCE

Jeudi 13 février 1997 à 10 h 30
au 1683, boul. de l'Industrie, Beloeil
(sortie 109 de l'autoroute 20, voie de service nord, édifice Structam)

Liste partielle:
Banc de scie DILTEC TSC12 • Meule d'établi DELTA, no P88518 • Perceuse à colonne KING PD30P • Génératrice WINPOWER no GE4R4 • Scie à béton TARGET, no EC185DM18 • Scie à profilés aluminium doubles lames, mod. Elu • Compacteur MIKASA MTR-60L • Génératrice MILWAUKEE JG2836 • Scie circulaire BLACK & DECKER mod. Type 3 • Chaufferette au propane INSTA-FLAM 678 • Poste pour 10 radios émetteurs, mod. 3021244 • Scie PARTNER mod. K40 • Pompe sous vide LEYBOLD-HERAEUS, mod. SV-65 • Machine pression électrique • Pôle télescopique 6' à 12' • Pôle télescopique 6' à 18' • Machine à pression GENERAL Vanguard 16 C.V., 3 000 lb / PSI • 200 pi boyau haute pression avec pistolet + rouleau support • 200 gallons réservoir polypropylène • Pistolet 4' • Pistolet mélangeur • Ensemble d'hydrosablage • Coffrages métalliques pour bordures et trottoirs • 9 panneaux signalisation avec pieds et ancrage • 4 unités d'échafaudage 4' x 8' • 200 pi li. boyau à compresseur • Soudeuse au gaz LINCOLN 6 cyl., 300 amp. • Soudeuse au gaz AIRCO 6 cyl. 250 amp. • Soudeuse AIRCO 300 amp. • Transpalette électrique YALE mod. MP40C2L2742HP, avec chargeur • Plaque vibrante réversible mod. R2456A • Outils divers: pelles, masses, rateaux, etc. • Photocopieur CANON NP3225F • Photocopieur TOSHIBA BD-9100 comprenant classeur et alimenteur automatique • Système téléphonique TIE mod. EK612 • Imprimante OKIDATA Microline 320 mod. GE5253A • Moniteur WYSE mod. WY-60-02-01, clavier WYSE - PAYMASTER série 7000 - Classeur BONNEX noir 4 tiroirs - Bureaux style président 8' 6" x 6' 3" x 13' noir - Table noire 42" - etc.
Aussi:
Véhicule de commerce camion 102 GMC 3500 1984, diesel
Véhicule de commerce camion CHEVROLET 1985, diesel
Véhicule de commerce camion 109 CHEVROLET 1986, diesel
Inspection : Mercredi 12 février 1997, de 9 h à 17 h
Conditions : Dépot : 25% argent comptant ou chèque visé
Balance : argent comptant ou chèque visé.

GESTION BARIL INC.
800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2450,
Montréal (Québec) H3B 4V7
Tél.: (514) 397-0114, fax: (514) 766-1883
Commissaire-priseur
2468201

J2

ENCAN PUBLIC

ÉQUIPEMENT DE CASSE-CROUTE ET BAR LAITIER

Mardi 11 février 1997 à 10 h 30
au Restaurant Express, Station Petro-Canada, St-Isidore
(sortie 51 de l'autoroute 417, direction Ottawa)

Liste partielle:
2 friteuses au gaz FRYMASTER mod. FM358D • Grille charbon de bois 36"BAKER'S PRIDE • Grille-pain rotatif SAVORY • Table a / i 42"x 60" • Table à sandwich a / i 72" comp. intégré • Four convection BAKER'S PRIDE mod. BOP3AFW • Congélateur à crème glacée 16 saveurs • Dispensateur à lait KELVINATOR • Mélangeur 3 têtes HAMILTON BEACH • Machine à barbotine TAYLORMATE • Fontainette a / i 9 saveurs, 12 portes, réfrigérée, comp. intégré • Meuble en a / i, 1 porte JULIEN • Machine à crème glacée TAYLOR • Machine à yogourt • Chariot à pâtisserie sur roulettes, avec housse • Réchaud à soupe • Machine à chocolat chaud • Machine à jus double JET SPRAY • Station à café et boisson gazeuse a / i • Hotte 9' a / i • Système protection incendie au CO2 SAFETY FIRST mod. HAR-25 • Réfrigérateur de comptoir 1 porte BEVERAGEAIR • Réchaud à fudge • Unité de coin a / i • Machine à glace HOSHIZAKI • Réfrigérateur 3 portes, vitré, COLDSTREAM mod. SM 65 SD • Réfrigérateur RAPID mod. RAPS 6, ouvert, comp. intégré.
Inspection: Lundi 10 février 1997, de 9 h à 17 h.
Conditions: Dépôt: 25 % argent comptant ou chèque visé.
Balance : argent comptant ou chèque visé.

GESTION BARIL INC.
800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2450
Montréal (Québec) H3B 4V7
Tél.: (514) 397-0114, fax: (514) 766-1883
Commissaire-priseur
2468196

J2

ENCAN PUBLIC

EQUIPEMENT COMPLET DU RESTO-PUB - «BLUE CHIP»
VENTE EN BLOC, OU LOT PAR LOT, AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR
BAIL DISPONIBLE

Mercredi 12 février 1997, 10 h 30
au 7401, boul. Newman, local 350, Ville LaSalle (Québec)

Liste partielle:
• Téléviseur MITSUBISHI 32" coul. • Projecteur ZENITH écran géant • Projecteur ULTRAVISION écran géant • Téléviseur RCA Colortrak 26" • 16 téléviseurs HITACHI 20" couleur • 6 téléviseurs HITACHI 14" couleur • 3 systèmes à boisson BERG Infinity 1600 • 2 systèmes à boisson BERG Laser 2000 • 8 enceintes acoustiques • Lot de disques (vinyle, 33 tours) • Antenne parabolique 16' diam. incluant système • Machine à fumée • Table Black Jack • Fauteuil de barbier EMIL J. PAIDAR, Chicago (antiquité originale) • Machine à monnaie LANIEL CANADA, mod. LC 12010 • Machine à hot-dog français • Machine à pop-corn sur roues • 3 barils à arachides • réfrigérateur central, 4 portes ch. côté • Machine à glace CRYSTAL TIPS, 800 lb • 8 compresseurs pour chambre à bière et bar • 2 syst. compresseur à bière-pression • Unité à bière-pression portative U-LINE, 1 tête • 3 caisses enregistreuses CASIO TK 1200 • 2 caisses enregistreses CASIO TK 4300 • 2 compteurs à liqueur • 2 compteurs à jus • 4 colonnes à bière • 2 mélangeurs WARING • Étagère à boisson • Support central à verres, laiton • Support à verre en laiton • Brosse à verre électrique • 2 lave-verres, convoyeur • Ensemble de verres complet (2000 verres sur pied assortis) • 7 réchauds WYOTT APW électriques, transportables • 4 réchauds MERCO 48" • Réchaud à lampe double BARTROL • Ensemble de supports en laiton • Appuie- pied en laiton • Comptoir de bar en chêne (valence, plafonnier 80' long.) • Comptoir («standing bar») entourant piste de danse, chêne • 3 comptoirs («standing bars») • 3 unités de bar et marquise avec vitraux • Boiseries en chêne • 25 tabourets • 250 chaises bois avec accoudoirs • 20 bancs avec accoudoirs • 6 cabinets en chêne • 46 tables diff. grandeurs • Ensemble tables et chaises, terrasse, coul. bourgogne, 80 places • Unité suspendue, chauffage d'entrée • Ventilateurs de plafond • 3 vestiaires mobiles • 2 patères • Lot de fixtures • 3 portes de chambre réfrigérée • Annonce extérieure • Lot d'annonces pub. lumineuses • Lot d'enseignes murales 48" x 48" en chêne • Lot enseignes chêne / miroir • 2 enseignes portatives sur roues • Ens. décorations (party mexicain, Noël, etc.) • Télécopieur • Coffre-fort • Système informatique MYCOMP, moniteur GOLDSTAR • Imprimante RAVEN PR9101 • Système d'alarme complet • 2 imprimantes de cuisine CASIO • Hotte 12" a / i retour d'air • Charcoal GARLAND 36" • Friteuse MKE FG 100 • Cuisinière SOUTH BEND 60", 2 fours, 6 ronds, 1 plaque • Congélateur 4' TRAWLSEN • Congélateur • Composante chambre froide • Base à équipement réfrigéré R. 60" • Malaxeur HOBART 20 ptes et access. • Coupe-quartier REDCO (oignon) • Table en érable • Scie à viande TOLEDO • Bloc de boucherie • Tranche-viande MARWELL 10" • Table à sandwich 48" • Micro-ondes TOSHIBA • Four à pizza GARLAND élect. 2 portes • Table chaude 72" gaz • Lave- vaisselle HOONVED CM60F • Table de lavage 8' • Étagères a / i • Tablettes a / i diff. grandeurs • Chariot RUBBERMAID • Chariot (échelle) • Poêlon • 450 assiettes principales et plats assortis • Vaisselle, verrerie, ustensiles, etc.

Inspection : Mardi 11 février 1997, de 9 h à 17 h
Conditions : Dépôt : 25% argent comptant ou chèque visé
Balance : argent comptant ou chèque visé

GESTION BARIL INC.
800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2450,
Montréal (Québec) H3B 4V7
Tél.: (514) 397-0114, fax: (514) 766-1883
Commissaire-priseur
2468200

À Anna-Laberge, on aime une urgence bondée

MARTHA GAGNON

Un directeur d'hôpital qui se réjouit de voir son urgence bondée, c'est plutôt rare.

Jacques Cotton, de l'hôpital Anna-Laberge, à Châteauguay, est presque fier de dire que l'urgence a connu une affluence exceptionnelle durant les mois de décembre et janvier, qu'il a fallu ouvrir 25 lits supplémentaires et augmenter les heures du personnel infirmier pour répondre à la demande.

« C'est le signe que les habitudes changent, explique le directeur. Les gens traversent moins les ponts. On réussit davantage à garder la clientèle sur notre territoire. La fermeture de l'hôpital Lachine et la transformation de celui de LaSalle sont aussi responsables de ces changements, de même que l'encombrement dans les urgences à Montréal. »

Après neuf ans d'existence, le plus jeune hôpital du Québec est sur le point d'atteindre sa vitesse de croisière. « Les débuts ont été difficiles et la publicité négative, souligne Claude Guimond, directeur des services professionnels intérimaires et coordonnateur à l'urgence. Il y a eu le conflit avec les anesthésistes et les inhalothérapeutes, la fermeture du pont Mercier durant la crise amérindienne qui nous a fait perdre des spécialistes et, finalement, l'implantation trop rapide de l'informatique qui a créé des tensions chez le personnel. »

Et des tensions, il y en a encore. La récente décision de l'administration d'abolir le poste de la directrice du service de bénévolat pour des raisons de compressions budgétaires suscite du mécontentement. Les bénévoles trouvent que la cible est mal choisie et se sentent démotivés. « Ce geste aura des répercussions autant sur le moral des bénévoles que sur la qualité de vie des patients », affirme Claire Labelle, bénévole, dans une lettre publiée dans l'hebdomadaire local.

Le directeur explique que l'établissement pourrait subir des compressions de 1,8 million l'an prochain, ce qui l'oblige à faire des choix de plus en plus difficiles. L'hôpital dispose de 250 lits, mais il a l'autorisation et les budgets pour en ouvrir 225.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

« Les dernières semaines ont été mouvementées à l'urgence de l'hôpital Anna-Laberge, ce qui démontre que les habitudes des gens commencent à changer », affirme le directeur, Jacques Cotton.

En dépit de ces difficultés, le Dr Guimond croit que l'hôpital est maintenant sur la bonne voie. « Nous allons prendre de plus en plus notre place dans le milieu. D'ailleurs, on reçoit davantage de patients de la réserve de Kahnawake depuis la fermeture de l'hôpital de Lachine. Enfin, notre personnel médical est plus stable, la majorité des spécialités sont bien implantées et les médecins des cliniques privées nous réfèrent de plus en plus de malades. »

L'hôpital a dû mener une campagne d'information auprès des cliniques médicales pour mieux faire connaître ses spécialités. « Des médecins étaient carrément surpris d'apprendre que nous avions telle ou telle spécialité, dit-il. Ils étaient habitués à envoyer leurs patients à Montréal ou dans d'autres établissements de la Rive-Sud. »

L'hôpital dessert un territoire de 170 000 habitants et le taux de rétention de la clientèle est actuellement de 55 %. « On peut encore faire mieux et atteindre 65 %, affirme le directeur. Le nombre des visites à l'urgence est passé de 35 000 à 40 000 par année. Le volume des ambulances a augmenté de 15 % sur une base quotidienne. Avec les cliniques externes, le nombre de visites s'élève à 80 000 annuellement. »

Le Dr Guimond explique que des efforts importants ont été réalisés pour réduire les délais d'hospitalisation. « On a ajouté un médecin supplémentaire à l'urgence de 14 h à 21 h, l'horaire du responsable des hospitalisations a aussi été modifié et nous sommes plus rigoureux dans le suivi quotidien. Il ne doit plus y avoir d'attente de 48 heures. »

Un don de 400 $ à une école grâce à la vente d'une maison

MARTHA GAGNON

Éducapop est une idée originale qui permet à une école, grâce à une entente entre la caisse populaire locale et le groupe immobilier Trans-Action, de recevoir un don de 400 $ chaque fois qu'une propriété est vendue.

Récemment, l'école primaire Jacques-Rocheleau, de Saint-Basile-le-Grand, sur la Rive-Sud, a été choisie dans le cadre de ce programme social qui a débuté il y a un an. Selon Jean-Louis Bernard, directeur de Trans-Action pour le Québec, une douzaine de caisses populaires participent à Éducapop, dont celles de Beauharnois, Sainte-Dorothée, Kirkland, Pierrefonds et la caisse du quartier Villeray, à Montréal, où l'initiative a vu le jour.

« Ce programme, encore embryonnaire, fait l'affaire de la caisse qui veut obtenir davantage de prêts, du courtier qui vend des maisons et du client qui choisit l'école où le don sera versé sans que cela lui coûte un sou », explique-t-il. Le cadeau de 400 $ est généralement utilisé pour acheter du matériel scolaire ou réaliser une activité étudiante.

Les caisses qui participent au programme s'engagent à verser 200 $ chaque fois qu'une transaction est conclue. L'agent immobilier de Trans-Action fait de même. « Il y a aussi un aspect publicitaire, dit M. Bernard. Une photo est prise chaque fois et les médias locaux sont invités. Chacun retire des avantages. Les caisses, tout comme nos bureaux immobiliers, sont autonomes et participent au programme sur une base volontaire. »

Hélène Faubert, agent immobilier dans la région de Beauharnois, espère que l'initiative prendra de l'ampleur : « Nous avons trouvé une bonne cause. Les écoles vivent des compressions budgétaires importantes et, contrairement aux hôpitaux, elles ne bénéficient pas de campagnes de souscription ou de téléthons. »

Un autre agent, de Saint-Basile-le-Grand, Claude Rivest, ajoute que son premier client dans le cadre du programme a demandé que le don soit versé à l'école que fréquentent ses enfants.

SKI • SKI • SKI • SKI • SKI • SKI • SKI • SKI

Au diable l'école !

Relâche 97

Une relâche d'enfer à Stoneham

Troquez vos livres pour des skis !

Billets de ski à Stoneham pour 2 adultes et 2 enfants et hébergement sur le site ou à proximité de la station, pour seulement * :

159 $ par nuit, par famille	155 $ par nuit, par famille	152 $ par nuit, par famille
Aussi disponible en appartement studio à 179 $ par nuit, par famille. Offre valide du 10 février au 5 avril 1997. (418) 848-2411 1 800 463-6888 Stoneham	Offre valide du 10 février au 5 avril 1997 sur réservations seulement. (418) 848-2551 1 800 463-2841 Le Manoir du Lac Delage	Petit-déjeuner continental compris. Offre valide jusqu'au 5 avril 1997. (418) 622-4244 Quality Suites

* Les billets de ski sont pour deux adultes et deux enfants âgés de moins de 18 ans qui accompagnent leurs parents. Quantité limitée. Taxes en sus.

Station Touristique Stoneham
1420, avenue du Hibou, Stoneham (Québec) G0A 4P0
(418) 848-2411 1 800 463-6888

TOUTES LES PASSIONS MÈNENT À QUÉBEC !

Internet : http://www.quebec_region.cuq.qc.ca

Tourisme Québec — Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec — Obtenez plus de renseignements en téléphonant au 1 800 363-7777 Poste 782

On se jette à l'eau!

OFFRES SPÉCIALES D'OUVERTURE

OBTENEZ JUSQU'À 25 % de rabais à l'achat d'un spa ou de meubles de jardin en démonstration !
OBTENEZ gratuitement un système d'éclairage
– à l'achat d'une piscine hors terre* (une valeur de 125 $)
– à l'achat d'une piscine creusée* (une valeur de 1 200 $).
PROFITEZ du plan de financement du fabricant-installateur Trévi : aucun dépôt, aucun paiement lors de l'achat.† De quoi relaxer tout le printemps !

ET N'OUBLIEZ PAS : Trévi garantit le début des travaux d'installation de votre piscine avant le 10 mai. Alors sortez vos maillots ! Vous serez prêt à vous jeter à l'eau dès le début de l'été !

Trévi LE N 1 DE LA PISCINE

*Sur les modèles en stock seulement. †Ne payez que 30 jours après la livraison.

HEURES D'OUVERTURE Lundi au mercredi : **10 h - 18 h** Jeudi et vendredi : **10 h - 21 h** Samedi : **9 h - 17 h** Dimanche : **11 h - 17 h**

BOUCHERVILLE 1235, rue Ampère - (514) 449-2411
BROSSARD 6633 A, boul. Taschereau - (514) 676-8787
CHÂTEAUGUAY 115, boul. St-Jean-Baptiste - (514) 698-2210
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3827, boul. St-Jean - (514) 620-8740
LAVAL 515, boul. Curé-Labelle (angle Dagenais) (514) 622-9801
1780, boul. des Laurentides (angle St-Martin) (514) 629-6863
POINTE-AUX-TREMBLES 11800, rue Sherbrooke Est - (514) 640-4500
TROIS-RIVIÈRES OUEST 4445, boul. Royal - (819) 373-5757
NEPEAN (ONTARIO) 1871, route Merivale - (613) 727-0111